

Golfe : la reprise de la « guerre des villes »

La reprise spectaculaire de la « guerre des villes » entre l'Irak et l'Iran a remis au premier plan de l'actualité le conflit du Golfe, relégué dans un oubli relatif depuis la révolte des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

Ce nouvel épisode d'un conflit interminable s'annonce d'ores et déjà particulièrement sanglant. Depuis lundi soir, en effet, une vingtaine de missiles sol-sol irakiens se sont abattus sur la capitale iranienne, tandis que l'Iran lançait au moins six fusées sur Bagdad. Bien qu'aucun bilan précis des pertes en vies humaines n'ait été rendu public de part et d'autre, on peut raisonnablement penser que celles-ci sont très lourdes. En janvier et en février 1987, un précédent épisode de la « guerre des villes » avait fait plusieurs milliers de victimes dans la population civile des deux pays belligérants.

À l'époque, l'Irak ne disposait pas encore de missiles sol-sol capables d'atteindre Téhéran, distante de 500 kilomètres de la frontière - alors que Bagdad se trouve seulement à une centaine de kilomètres du territoire iranien - et avait recouru à son aviation pour pilonner la capitale iranienne. Or il assure avoir réglé ce problème en fabriquant des missiles, d'une portée de 650 kilomètres, susceptibles de mener un « nouveau style » de guerre, encore plus meurtrière. Il s'agit, toutefois, selon Téhéran, qui a protesté auprès de Moscou, de missiles soviétiques tactiques modifiés, pouvant emporter une charge réduite.

L'objectif des Irakiens, en déclenchant cette nouvelle « guerre des villes », est double. D'une part, ils cherchent à éviter la banalisation du conflit, et à mettre fin aux atermoiements du Conseil de sécurité. Ce dernier s'est montré incapable, jusqu'à présent, de faire appliquer sa propre résolution 598 du 20 juillet 1987, qui exige un cessez-le-feu immédiat et un retrait sans délai des forces belligérantes sur les frontières internationales, « sous peine de sanctions obligatoires ». Bagdad, d'autre part, entend remonter le moral d'une population fatiguée par un conflit trop coûteux.

Tout est bon dans ce but : en baptisant leur nouveau missile « Hussein », du nom du troisième imam de l'islam chiite, les Irakiens ont choisi de flatter les sentiments religieux et nationalistes de la population. Les responsables de l'industrie irakienne d'armement ont prouvé que nous sommes les héritiers des civilisations sumérienne, chaldéenne, babylonienne et assyrienne, et que le président Saddam Hussein est le descendant de ces grands hommes », a déclaré à ce propos le ministre de l'Information.

La nouvelle stratégie de Bagdad est à double tranchant. Elle renforce les thèses de ceux qui, à Téhéran, refusent de négocier une paix honorable avec les dirigeants irakiens et préconisent une intensification de la guerre pour en finir une fois pour toutes avec le « régime de Saddam Hussein ». Elle contribue également à resserrer les rangs du sérail islamique de Téhéran, miné par des contradictions internes qu'accroît l'approche de l'élection présidentielle d'avril.

(Lire nos informations page 4.)



Le sommet extraordinaire de Bruxelles L'OTAN réévalue sa stratégie face à M. Gorbatchev

MM. Mitterrand et Chirac sont arrivés le mercredi 2 mars à Bruxelles, pour participer à un sommet extraordinaire de l'OTAN. L'Organisation atlantique devrait réévaluer sa stratégie face aux ouvertures de M. Gorbatchev et examiner l'avenir de ses armes nucléaires. Le matin même, M. Juppé a déclaré, à l'issue du conseil des ministres, qu'« une fois de plus la France parlera d'une seule voix ».

Lire page 8 les articles de JACQUES ISNARD, PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN.

Avant l'annonce de la décision de M. Mitterrand

M. Chirac et M. Barre restent au coude à coude

M. Mitterrand devait être, le mercredi 2 mars, l'invité du journal de 20 heures de TF1. La veille, il avait, en Bretagne, plaidé pour le rassemblement des Français. M. Chirac a ironisé sur ce « préchi-précha », tandis que M. Barre affirmait que le président fera de nouveau une politique « socialiste » s'il est réélu. Des sondages montrent, d'autre part, qu'aucun des deux candidats de la majorité ne parvient à se détacher.

Lire page 9 « Les colonnes de Baren » par JEAN-MARIE COLOMBANI



Le procès de Poitiers Le réquisitoire

M. Jacques Faugam, avocat général à la cour d'assises de la Vienne, a, au terme d'un long et violent réquisitoire, demandé, le mardi 1^{er} mars, quinze ans de réclusion criminelle à l'encontre des docteurs Diello et Archembaud. Le magistrat a invoqué « une cascade de circonstances atténuantes » au bénéfice du professeur Mérial.

L'affaire Milhaud

Tandis que l'affaire du coma dépassé d'Amiens entre dans sa phase judiciaire avec le dépôt d'une plainte contre le professeur Alain Milhaud pour « coups et blessures volontaires », ce dernier reçoit l'appui du Syndicat national des professeurs hospitalo-universitaires. Ces médecins estiment qu'il « n'a fait que son devoir ».

Lire nos informations page 12

L'ENQUÊTE : la relance des négociations de Genève L'Afghanistan en morceaux

Relancées par le projet de retrait militaire soviétique, les négociations « indirectes » entre Islamabad et Kaboul pour régler le conflit afghan reprennent, le mercredi 2 mars à Genève, sous l'égide de l'ONU. M. Gorbatchev a annoncé, le 8 février (le Monde du 10 février), que le rapatriement des troupes soviétiques s'amorcerait le 15 mai en cas d'accord à Genève au plus tard le 15 mars.

PASSE DE KHYBER

(frontière pakistano-afghane) de notre envoyé spécial

Un vent froid balait le sommet du col, gardé par un poste frontière pakistanais. Sur l'autre versant, la route descend en lacets vers la vallée, où l'on devine plus qu'on ne distingue les bâtiments

abritant le premier détachement de l'armée afghane. Le col de Khyber, dominé à l'horizon par les sommets enneigés de l'Hindou-Kouch, est le point de passage historique et grandiose entre les deux pays, mais il n'est pas le seul : à l'est et à l'ouest, le long des 2 252 kilomètres de cette frontière théorique, plusieurs centaines de sentiers de montagne permettent aux moudjahidines et aux réfugiés afghans de se livrer à un va-et-vient incessant.

Dans quelques mois peut-être, si la paix s'instaure en Afghanistan, plus de trois millions d'Afghans referont en sens inverse le chemin de l'exil, et ce sera, comme le souligne avec appréhension un responsable des Nations unies, « le démantèlement d'un peuple entier ».

Quand ? Comment ? Personne ne peut répondre à ces questions, et les autorités pakistanaises ainsi que celles du HCR (Haut Com-

missariat pour les réfugiés, de l'ONU) savent déjà qu'ils ne canaliseront qu'une faible partie de cette gigantesque migration.

Dans la province du Nord-Ouest, les zones tribales montagneuses de l'Afghanistan ont toujours échappé à l'autorité d'Islamabad. Les forces militaires et policières pakistanaises s'y risquent rarement, et les activités de contrebande auxquelles se livrent les populations locales, toutes puissamment armées, sont florissantes.

Des relations de relatif bon voisinage ont pu être établies entre les chefs tribaux et les commandants de la résistance. Pour les premiers, rois du baschich et de la manufacture d'armes, dont les richesses se dissimulent derrière les hauts murs de leurs forteresses en pisé, la guerre d'Afghanistan a constitué un boom économique.

LAURENT ZECCHINI
(Lire la suite page 6.)

Des privatisations « progressives »

Le gouvernement envisage une nouvelle formule pour certaines « privatisables ».

PAGE 32

Les troubles dans le Caucase

Les manifestations en Azerbaïdjan ont fait « plusieurs victimes », indiquent les autorités.

PAGES 4 et 32

L'avenir de Rover

British Aerospace se propose d'acquiescer le groupe automobile.

PAGE 28

Les otages du Liban

Les deux fonctionnaires de l'UNRWA enlevés en février ont été libérés.

PAGE 4

Tension sino-vietnamienne

La controverse sur les îles Spratleys rebondit.

PAGE 5

Un entretien avec M. Marchelli

Des risques de « conflits sociaux » en cas de nouveaux sacrifices demandés à l'encadrement, estime le président de la CGC.

PAGE 29

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES
Un bilan culturel du septennat
Pages 15 et 16

Le sommaire complet se trouve en page 32

Etre Français aujourd'hui et demain

rapport de monsieur Marceau Long et de la Commission de la nationalité au Premier ministre

10 18

Collection dirigée par Christian Bourgois

La mort de Jean Le Poulain Acteur avant tout

Administrateur de la Comédie-Française depuis le 1^{er} juillet 1986, le comédien et metteur en scène Jean Le Poulain est mort le mardi 1^{er} mars à son domicile parisien, à l'âge de soixante-trois ans.

En Jean Le Poulain, c'est l'acteur français le plus mystérieux qui va nous manquer. Il jouait en effet sur deux arts, dont il était maître : celui du clown pur, et celui du tragédien qui nous fait signe du lointain de ses ténèbres, et de sa solitude.

Il a été le clown pur, avec plus d'ambivalence que de Funès et Coluche. Il avait la passion du rire. « Le rire immobilise toutes les maladies », disait-il.

Jean Le Poulain aimait citer le mot de Pagnol : « Le rire est le chant de triomphe de l'inférieur sur le supérieur. » Il regrettait que le fou du roi ait disparu, ait perdu ses prérogatives. Car, disait-il, le

fou du roi est « à la fois l'instrument du tyran et son véritable ennemi ». N'oublions pas que la première pièce que Jean Le Poulain mit sur scène, à dix-huit ans, fut *Ubu roi*.

Les « grimaces » de Jean Le Poulain, parfois, surprenaient certains spectateurs, tout en comblant les autres. C'est qu'il recherchait l'art du masque comique des anciens, le masque des acteurs de Plaute et d'Aristophane, mais sans employer le masque même. Il partageait avec Robert Hirsch, qu'il aimait beaucoup, cet art du masque « naturel », plus beau que celui du masque de carton. Et cependant Jean Le Poulain était plus grand acteur encore, sans doute, quand il quittait le rire pour une certaine nature de tragique qui lui était particulière.

L'été dernier, à Avignon, il nous fit froid dans le dos en jouant le rôle d'un tortionnaire moderniste dans la pièce de Harold Pin-

ter. Un pour la route. De même qu'il ne sera pas possible d'oublier l'une de ses plus fortes créations, celle d'un migrant de l'économie dans la pièce de René Kallisky, *Dave au bord de la mer*, mise en scène par Vitez en 1979.

Ce Le Poulain-là était bouleversant. D'une sobriété absolue, il était, sur scène, immobile, extérieurement inexpressif. Mais, on ne voyait comment, il jetait dans notre subconscient à tous des coups de sonde. Il avait aussi des réflexes très brefs de fauve, en tout cas d'animal sauvage.

Nous comprenions alors le sérieux de certaines de ses plaisanteries, par exemple lorsqu'il disait qu'il souffrait de ne pas être un éléphant, son animal préféré, parce que l'éléphant est « l'image de la solitude en société et de la mémoire malicieuse ».

MICHEL COURNOT.
(Lire nos informations page 17.)

سكوا من الأصل

Débats

LANGUES

Le français et l'universel

QU'ON le veuille ou non, les éditoriaux du *Monde* sont souvent considérés, à l'étranger notamment, comme exprimant la voix de la France. Ainsi, écrite en première page des éditions datées du 18 février que l'Europe « a besoin d'un outil minimum de communication qui ne peut être que l'anglais », langue désignée plus loin comme la « lingua franca du monde moderne », malgré les précautions contradictoires prises pour rappeler qu'« il faut se battre pour le français », revient à accorder l'idée que la France pourrait renoncer à la vocation internationale de sa langue.

Certes, il ne s'agit pas de nier les réalités qui mettent en évidence le rôle éminent de l'anglais dans le monde. Mais la réalité du monde moderne est profondément contrastée et laisse sa place à chacune des grandes langues de culture et de communication, au premier rang desquelles le français tient une fonction que M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, qualifie d'irremplaçable pour la communauté internationale tout entière.

A ce titre, le combat pour le français langue de communication internationale s'identifie largement à l'action menée avec persévérance par notre pays en faveur de la sauvegarde des identités nationales et culturelles, consubstantielles à la mémoire et à l'âme des peuples qui refusent de revêtir le manteau d'uniformité que la langue anglaise, inévitablement, traîne à sa suite.

Servitude culturelle, servitude économique

Toutes ces idées, et quelques autres, aussi fortes, et pourtant déjà injustement déniées, furent développées dans un article prophétique d'Alfred Sauvy publié dans *Le Monde* du 8 juin 1971 sous le titre : « La servitude culturelle est plus humiliante que la servitude économique ».

Les sommets francophones de Paris (1986) puis de Québec (1987), dans l'attente de celui de Dakar (1989), ont manifesté avec éclat que la langue française n'appartient pas à la France seule. Elle est la langue dont usent chaque jour pour s'exprimer 150 millions d'hommes environ, 70 millions supplémentaires s'en servant d'ordinaire comme d'un moyen de communiquer avec le monde. Elle est l'une des langues officielles dont l'usage diplomatique est en progression, comme le relevait *Le Monde* du 6 février, précisant que la proportion des discours prononcés en français lors de la dernière Assemblée générale de l'ONU avait été de 19 % au lieu de 17 % en 1986.

C'est au moins autant parce que le français a vocation à exprimer un certain idéal de fraternité dont le sport est l'une des manifestations privilégiées que, par respect des dispositions de la charte de l'olympisme rénové par le baron de Coubertin, l'ouverture des Jeux de Calgary a été proclamée en français, de même qu'était prononcé en français, par un athlète, le serment rituel. La France, unie à tous ses partenaires de la francophonie, veille à ce qu'il soit fait usage de notre langue à Séoul, dans les mêmes conditions, ainsi que pour l'annonce des résultats des diverses épreuves olympiques.

Ostreucidence ? Inconscience ? Plutôt juste affirmation de soi reposant sur une ancienne et longue tradition que continue de servir le réseau serré et efficace des postes et établissements culturels français présents partout dans le monde ; conscience aussi des exigences actuelles d'un combat qui nous rend comptables d'intérêts plus vastes que celui de notre propre cause puisque c'est de la sauvegarde du dialogue des cultures qu'il s'agit.

L'éditorial du *Monde* insiste justement sur la nécessité pour

par BERNARD BILLAUD (*) nous, Français, de mieux parler notre langue et d'apprendre les langues étrangères. C'est ce que je n'ai cessé de répéter depuis ma prise de fonctions. Mais trop souvent cette invitation est entendue, exclusivement, comme un appel en faveur de l'anglais, alors que nous avons le devoir, au moins aussi pressant, d'apprendre la langue de nos autres partenaires, l'italien, l'espagnol, l'allemand...

Alors que nous sommes engagés avec l'Allemagne fédérale dans une coopération exemplaire, notamment depuis le traité de l'Elysée de 1963 dont les deux pays viennent de commémorer l'événement fondateur, il n'est pas admissible que l'anglais serve le plus souvent de truchement entre Français et Allemands. C'est pourquoi il est indispensable de former, des deux côtés du Rhin, le plus grand nombre possible de bilingues pour permettre à nos hommes d'affaires, nos fonctionnaires, nos ingénieurs, nos commerçants, à nos soldats aussi, engagés dans des manœuvres communes, affectés demain dans une brigade intégrée, de se comprendre et de s'entendre dans la langue du partenaire. Pendant des décennies on a appris, pour parer à toute éventualité, la langue de l'adversaire ; il serait inconcevable que l'on ignore aujourd'hui la langue de l'ami.

Ce raisonnement (1) ne vaut pas pour l'Allemagne seulement. Grâce à la réciprocité qu'on peut attendre de semblables efforts, devraient s'instaurer les conditions de relations croisées et mieux équilibrées entre les diverses langues européennes, ce qui permettra d'interrompre le glissement apparemment irrévocable.

(*) Commissaire général de la langue française.

sible vers le bilinguisme, lequel établit la suprématie de l'anglais !

Il est certain que l'Europe, tournée vers la Méditerranée et l'Afrique, au moins autant que vers l'Atlantique, risquerait fort de perdre toute crédibilité, tant à l'égard d'elle-même que du monde extérieur, si elle devait jamais consacrer comme langue de communication unique une langue qui ne serait certes « pas celle de Shakespeare, ni même celle de Faulkner », mais une langue qui marquerait la dépendance du Vieux Continent envers un espace culturel et économique dont le centre est situé non pas à Londres, mais à New-York. Il n'est pas sûr d'ailleurs que nombre d'Anglais éclairés n'aient pas compris que cette volonté de rester soi-même justifie pleinement les efforts qui doivent être poursuivis par les nations latines de l'Europe pour que celle-ci ne connaisse pas les méfaits du nivellement perdit.

J'ai eu le privilège de rencontrer quelques grands esprits dont la langue maternelle n'est pas le français, mais qui ont appris à penser en français et qui savent notre langue avec un respect et un amour rendant plus choquants encore la désinvolture et parfois le mépris dont nous l'affligeons. Pour eux il est des idéaux qui ne se peuvent concevoir et des causes qui ne se peuvent défendre qu'en français.

De telles certitudes, qui témoignent du lien particulier que le génie français entretient avec la pensée, nous font devoir de ne pas renoncer à soutenir, tout simplement, cette évidence que le français a partie liée avec l'universel.

(1) Une telle politique ne contredit pas les efforts déployés par le Comité international pour le français langue de l'Europe animé à Strasbourg par l'archiduc Otto de Habsbourg.

MÉDECINE

Les otages de la gestion

par MAUD MANNONI (*)

LES motifs de révocation du docteur Martine Debat, médecin-conseil de la Sécurité sociale dans la Val-de-Marne, voir *Le Monde* des 18 et 24 février, tels qu'ils ont été exprimés par le docteur Jean Marty, médecin-conseil national de la Sécurité sociale, me paraissent curieux (pour ne pas dire absurdes).

Si Martine Debat est révoquée pour « faute professionnelle », c'est, nous dit-on, parce que son courrier n'a pas été acheminé par les voies hiérarchiques ! Elle aurait eu l'impudence d'écrire directement au ministre des affaires sociales !

Dans ma propre expérience, je tiens à souligner que depuis quinze ans nous ne communiquons avec nos « supérieurs hiérarchiques » que via un président de la République ou un ministre ! Le mal français, il est là : l'administration locale n'est pas à l'écoute de ses administrés. C'est cette administration inerte et toute-puissante que Simone Veil a bouleversée avec courage (dans le secteur santé qui fut le sien). Après la période inventive (soutenue par une véritable politique de la santé), vint l'ère des restrictions économiques inaugurées avec Jacques Barrot, attentif malgré tout à la singularité des situations qu'il s'imposait. Un décret vint au besoin à bout de l'obstruction administrative.

Jusqu'à 1984, avec la qualité du pouvoir médical et administratif, au moins était maintenue une indépendance médicale où chance

fois 150 dossiers par jour ! Ils sont dorénavant payés pour donner, à titre de médecin, un bonsoir à n'importe quelle mesure faisant fi de l'intérêt du patient.

Martine Debat, en rendant public le fichier des médecins, dénonce la pratique de dilution déshonorante.

Une machine imposable est en route (à l'insu du public), machine visant à terme l'uniformisation des soins. Cette idée est américaine et l'ordinateur « médical » commence à avoir des rêves...

Il ne faut pas (disait-on au congrès de Vienne de 1823) que le procédé informatique (les bases américaines du DSM3) serve à rationaliser les coûts. Or c'est bel et bien à cette rationalisation que nous sommes aujourd'hui confrontés. Demain, les médecins auront à se soumettre à un « profil de soins » type. C'est contre ce danger-là que s'élève Martine Debat.

C'est bien l'honneur de la médecine (et d'un pays) que Martine Debat défend : elle refuse de se changer en pur agent d'exécution de l'Etat. La « restructuration des soins » met en danger les plus démunis : les vieux, les handicapés. (La presse ne dit rien des vieux qui meurent dans les locaux de la Sécu parce qu'ils n'ont pas en état d'effectuer un déplacement de « contrôle ».) Il n'y a, aujourd'hui, plus de dialogue possible entre confrères (médecins traitants-médecins de la Sécu) puisqu'il est demandé aux médecins de la Sécu de « traiter » par...
(*) Présidente de l'Ecole expérimentale de Bonnetville (hôpital de jour avec lieux d'accueil de nuit).

Au courrier du Monde

VERDICT

La Turquie et les Arméniens

Vouloir prouver l'existence du « génocide arménien » par la Turquie en 1919 en se fondant sur un verdict d'un tribunal ottoman rendu à Istanbul alors que la ville était

occupée par les forces de l'Entente serait contraire à la logique et au bon sens. Car les verdicts des tribunaux ottomans de ce temps n'ont pas plus de valeur que ceux qui étaient rendus par les tribunaux français quand la France était sous l'occupation nazie et dirigée par le gouvernement collaborant de Vichy.

D'autre part, il ne faudrait pas oublier que les efforts considérables déployés par ces mêmes forces d'occupation d'Istanbul pour condamner, pour crime de guerre, les dirigeants du parti Union et progrès, au pouvoir durant la Grande Guerre, sont restés vains. Malgré la saisie de toutes les archives ottomanes qui se trouvaient à Istanbul par les occupants, la culpabilité des dirigeants de l'époque sur une alléguation de « génocide » n'ayant jamais été prouvée, ces responsables déportés à l'île de Malte furent libérés.

Manque de preuve en tout domaine, aucune accusation ne pourrait juridiquement se justifier, telle était la conclusion de Morgenthau, ambassadeur des Etats-Unis à Istanbul durant la guerre et fervent sympathisant de la cause arménienne. Comment, dans ce cas, peut-on logiquement assimiler les décisions des tribunaux fantoches ottomans avec ceux de Nuremberg ?

COSKUN DENIZERCAN, attaché de presse, ambassade de Turquie à Paris.

TÉMOIN

Ernst Bloch et Heidegger

Il est étonnant que, dans le débat suscité par le livre de Farias sur les rapports entre Heidegger et le nazisme, on n'ait pas encore fait mention de l'analyse faite à chaud, vers 1935, par Ernst Bloch (*Héritage de ce temps*), où il nous explique sur quoi se fonde la collusion entre la pensée antémite de Heidegger, « âme solitaire perdue dans l'Auberge du Diable », et la malignité d'un monde tenu pour le monde.

Certes, cette collusion ne sera que provisoire et laissera vite la place à une connivence fondée sur la haine de la nationalité. Qu'importe la durée du rictus, le Rubicon a été franchi. « Il s'agit non d'évaluer, mais de penser le nazisme... », écrit Philippe Lacoue-Labarthe avec justice. Mais cette question a déjà été formulée en son temps, il y a plus de cinquante ans, avec une rare acuité. Notre ignorance du passé ne peut tenir lieu d'honnêteté. Ecoutons donc ce témoin capital.

YVES COLLE, professeur de philosophie, lycée franco-allemand de Sarrebruck (RFA).

RENTREE

M. Régis Debray et l'Elysée

Dans son compte rendu du livre de M. Constantin Melnik « Mille jours à Méricourt » publié le 17 février, nous avions écrit : « Régis Debray, à peine sorti de l'Elysée, vient de publier sa confession publique. » M. Régis Debray nous écrit :

Je suis rentré à l'Elysée en 1987 et suis actuellement chargé de mission auprès du président de la République. Je ne parle nullement des affaires publiques dont j'ai eu et ai encore à connaître, dans ce livre ; ne révèle aucun secret et ne porte aucune appréciation politique sur personne. Je raconte une histoire d'amour et dressé quelques portraits psychologiques.

C'est parce que mon « autobiographie », comme vous l'appellez, n'est pas politique que j'ai pu la publier en restant à l'Elysée.

RÉGIS DEBRAY.

DÉMOCRATIE

La condamnation d'Ehoud Adiv

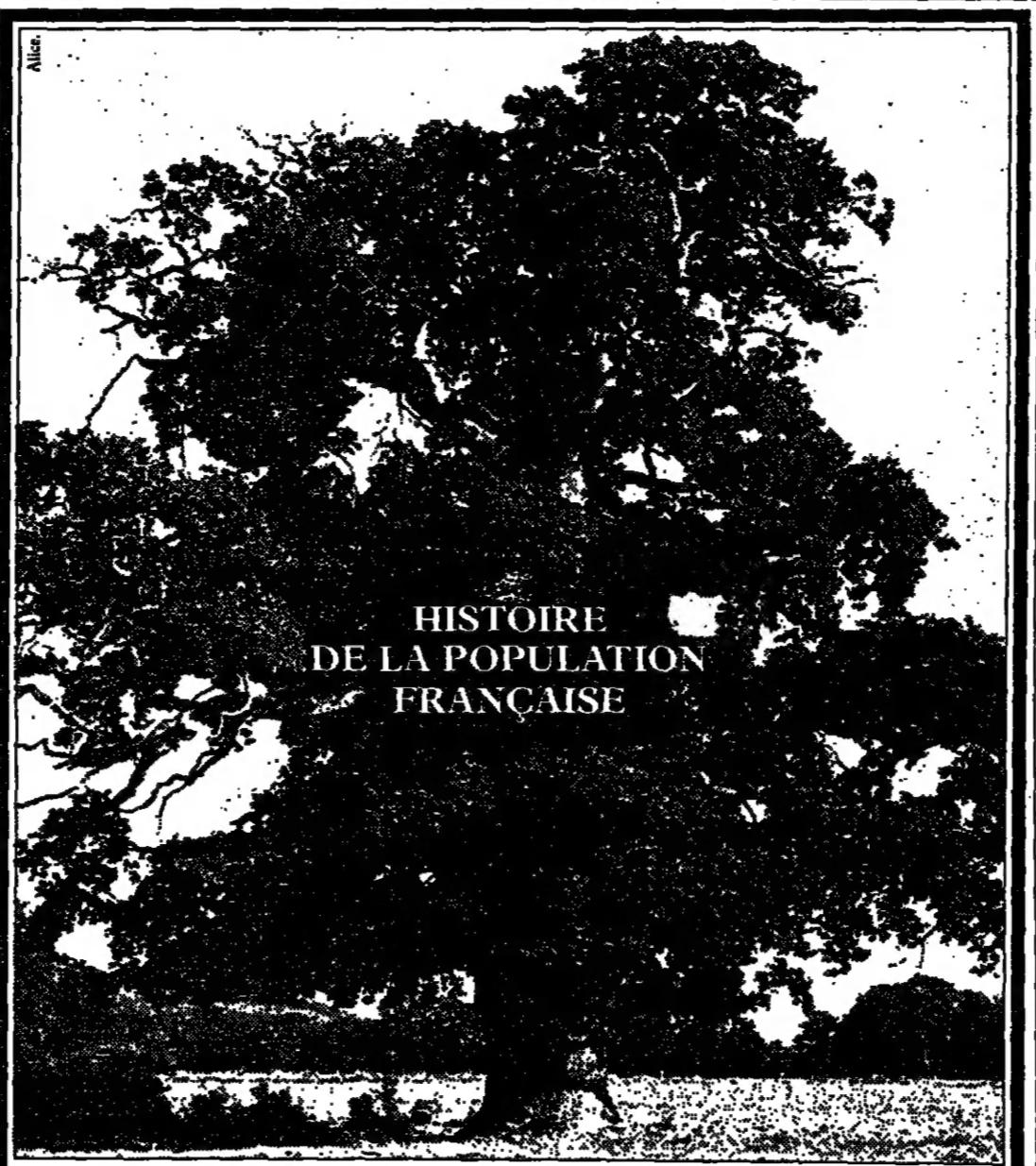
Après votre éditorial « David contre David » (par ailleurs excellent), daté du mercredi 10 février, je voudrais apporter les précisions suivantes :

Membre du kibboutz Gan Shmuel dont les parents y vivaient encore, Ehoud Adiv n'a pas été arrêté en 1971 et condamné en 1973 à dix-sept ans d'emprisonnement pour avoir simplement préconisé un Etat démocratique palestinien. Sa faute était, hélas ! bien plus grave. Il a donné aux Syriens tous les renseignements militaires qu'il possédait, indiquant notamment les emplacements des unités de l'armée israélienne, informations qu'il possédait en tant que sous-officier récemment libéré d'une unité spéciale de parachutistes. On sait ce que cela veut dire. Par sa fougue et son inconscience, il condamnait tout simplement à mort ses amis et compatriotes. Comment appelle-t-on cela ?

En mars 1973, Ehoud Adiv a été condamné à dix-sept ans de prison ferme pour trahison et intelligence avec l'ennemi. Il a été libéré trois ans avant la fin de sa condamnation.

Faut-il ajouter que l'on n'a jamais emprisonné en Israël pour avoir été en faveur d'un Etat palestinien ? Ni hier, ni aujourd'hui, ni demain je l'espère, et ceci quelle que soit la tendance des dirigeants. Merci à la démocratie.

SUZANNE HOLCMAN, Jérusalem.



HISTOIRE DE LA POPULATION FRANÇAISE

Sous la direction de Jacques Dupâquier

Espace, Terre, Nation, la France est aussi un peuple en mouvement perpétuel. Histoire des identités, des destins, histoire des différences, l'Histoire de la Population Française est la rencontre d'une Nation avec son peuple.

Volumes parus : Tome 1. Des origines à la Renaissance. 502 pages, 390 F.
Tome 2. De la Renaissance à 1789. 608 pages, 390 F.
A paraître : Tome 3. De 1789 à 1914. Tome 4. De 1914 à nos jours.



LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Les Etats-Unis et les tensions au Panama

A Washington, l'administration est divisée sur l'attitude à l'égard du général Noriega

WASHINGTON
correspondance

Dans un mémorandum adressé au département d'Etat et rendu public, mardi 1^{er} mars, le président Reagan a certifié officiellement que le Panama n'avait pas coopéré dans la lutte contre la drogue. L'Afghanistan, l'Iran et la Syrie sont également dénoncés. Quant à la Colombie et au Mexique, ils sont seulement invités à faire preuve d'une plus grande vigilance, bien que ces pays fournissent ou fassent transiter la drogue aux Etats-Unis avec la complicité de policiers et de hauts fonctionnaires corrompus. Apparemment, après les entretiens du président Reagan avec le président mexicain Miguel de La Madrid, en janvier dernier, l'administration Reagan estime que l'application des sanctions prévues dans la loi de 1986 contre les pays qui refusent de coopérer à la lutte antidrogue aurait un effet négatif et déstabilisateur sur des pays qui entretiennent par ailleurs de bonnes relations avec les Etats-Unis.

Théoriquement, le gouvernement américain pourrait imposer au Panama de sévères mesures

restrictives allant de la suppression de l'assistance économique et militaire jusqu'à une surtaxe de 50 % sur les exportations panaméennes. Pratiquement, ces mesures n'auraient pas un effet immédiat puisque l'aide économique et militaire a été arrêtée l'été dernier et que la part du Panama dans le quota américain des importations de sucre a été suspendue il y a quelques mois. Néanmoins, le gouvernement de Washington pourrait s'opposer à l'attribution de prêts au Panama par des organisations telles que la Banque mondiale ou la Banque interaméricaine de développement.

La Maison Blanche pas pressée de trancher

En fait, l'administration n'envisage pas d'accepter les recommandations d'un certain nombre de parlementaires insistant pour imposer au Panama de sévères sanctions commerciales ou la suspension des droits d'atterrissage. La Maison Blanche a décidé d'agir avec prudence et d'éviter à ce stade un affrontement avec le général Noriega, qui risquerait de réveiller l'anti-américanisme

latent du pays. « Le temps travaille contre Noriega », disent les milieux officiels, qui prévoient que les problèmes économiques auxquels il doit faire face lui aliéneront de larges secteurs de l'opinion publique et des milieux d'affaires. Finalement, les jeunes officiers, qui ne participent pas à l'entreprise de corruption dont bénéficient les cadres supérieurs de l'armée se détacheront du dictateur.

A dire vrai, l'administration est divisée. Le Pentagone, essentiellement préoccupé de la sécurité des dix mille soldats américains et du bon fonctionnement du canal, semble accepter les assurances données par le général Noriega à ce sujet. De préférence à une guerre économique, le Pentagone pense qu'il faudrait convaincre le général panaméen de s'en aller de lui-même. Le département d'Etat, en revanche, recommande une action plus énergique. Le secrétaire d'Etat Shultz, estimant que les Etats-Unis perdraient toute crédibilité auprès des pays de la région s'ils faisaient preuve de tolérance à l'égard du dictateur panaméen. Jusqu'à nouvel ordre, Washington ne paraît pas pressé de trancher.

HENRI PIERRE.

La conférence San-José IV

Les Douze soutiennent la création d'un Parlement centraméricain

La quatrième réunion entre les pays de la Communauté économique européenne et ceux de l'Amérique centrale et du groupe de Contadora (1) s'est tenue le 29 février et le 1^{er} mars, à Hambourg, sous la présidence du ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, qui accueillait la conférence San-José IV, la RFA assurant la présidence de la CEE.

HAMBOURG
de nos envoyés spéciaux

D'abord l'atmosphère : la ville hanséatique de Hambourg, traditionnellement ouverte sur le monde extérieur, et notamment sur l'Amérique latine — le buste de Simon Bolívar, le libérateur, trône en bonne place dans un salon d'honneur de l'hôtel de ville, — était on ne peut mieux choisie comme cadre de cette rencontre. L'ensemble des participants y ont rivalisé dans l'emploi de superlatifs pour qualifier l'ambiance de ces deux journées hambourgeoises. Près de quatre ans après la première rencontre de San-José de Costa-Rica, en septembre 1984, le scepticisme concernant l'influence de la CEE sur l'évolu-

tion des événements en Amérique centrale s'est mué en un espoir tempéré, mais bien réel, de contribuer à l'établissement d'une paix durable dans la région.

Le soutien de l'Europe au plan de paix proposé le 7 août dernier par le président costaricien Oscar Arias a ainsi été fermement réaffirmé et deux points précis ont fait l'objet d'amples débats. Tout d'abord l'élection au suffrage universel d'un Parlement centraméricain, dont la création est prévue dans le plan Arias, un moyen, selon l'ensemble des participants, de dépasser les conflits armés, qui sont la plaie de la région depuis plus de six mois. Cette élection pourrait avoir lieu avant la fin de l'année 1988 et coïncide avec des consultations nationales dans plusieurs pays concernés, notamment au Nicaragua. Le Parlement européen sera appelé à apporter sa contribution financière à l'organisation du scrutin.

Les pays centraméricains ont, d'autre part, présenté à la Communauté « un plan d'action immédiate » comprenant notamment, outre le financement des élections, une aide alimentaire et une contribution pour favoriser le retour et la réinstallation des réfugiés dans leurs pays d'origine. L'ensemble étant chiffré par les Etats centraméricains à 1,5 milliard de dollars. A titre de comparaison, l'aide des pays de la Communauté à la région se montait en 1987 (aide communautaire et bilatérale confondues) à un peu moins de 300 millions de dollars. Aucune réponse n'a pour l'instant été formulée par la CEE à cette demande.

Le retour des réfugiés

A l'évidence, les représentants des cinq pays d'Amérique centrale n'étaient pas venus à Hambourg pour faire étalage de leurs griefs respectifs. Les points du plan Arias, concernant tant les problèmes de cessez-le-feu que ceux de la démocratisation, n'ont guère été débattus. Les discussions, et plus encore les deux communiqués finaux — l'un concernant la politique et l'autre l'économie — sont plus tournés vers l'avenir que vers le règlement des problèmes de l'heure.

Comment, en effet, ne pas s'interroger sur l'organisation

d'élections libres et démocratiques d'un Parlement centraméricain, alors même que la tenue d'élections locales pose toujours problème dans la plupart des pays de la région ? A l'exception du Guatemala et du Nicaragua, la ratification de ce processus électoral n'a toujours pas eu lieu dans les autres pays. Enfin, le retour des réfugiés dans leur pays d'origine, même s'il y a eu quelques progrès ces derniers mois, reste lui encore très marginal.

Prudence et attentisme

La situation politique au Panama, même si elle n'a fait l'objet d'aucune communication officielle, préoccupait l'ensemble des délégations. Après la destitution du président panaméen Eric Delvalle, le problème de la reconnaissance du nouveau gouvernement se pose toujours pour les Etats de l'isthme, qui, à la différence des pays européens, établissent des relations avec les gouvernements et non avec les Etats.

D'une manière générale, les participants à la conférence de Hambourg s'en sont tenus à une attitude prudente et attentiste, et n'ont pas pris le risque de mettre en péril les progrès réalisés. Il s'agit pour les Européens, selon les propos du commissaire Claude Cheysson, de « travailler pour la région [centraméricaine] par l'intermédiaire de la Communauté, (...) en unissant sans régner ».

Tous s'accordent pour estimer que le conflit actuel ne doit pas s'inscrire dans l'affrontement Est-Ouest. L'attitude du ministre des affaires étrangères nicaraguayen, M. Miguel D'Escoto, a été, à cet égard, révélatrice par sa modération. Il faut dire qu'en RFA, il se trouvait en terrain favorable : l'opinion publique est toujours mobilisée pour la défense des sandinistes. Lundi, à Hambourg, quelque sept cents autonomes se sont affrontés à trois mille policiers au nom de « la défense de la liberté de l'Amérique centrale ».

DENIS HAUTIN-GUIRAUT
et LUC ROSENZWEIG.

(1) Pour l'Amérique centrale : Costa-Rica, Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua. Pour le groupe de Contadora : Colombie, Mexique, Panama et Venezuela.

La grève lancée par l'opposition semble se durcir

Panama. — La grève générale lancée lundi 29 février par l'opposition regroupée dans la Croisade civique, semble s'être durcie mardi dans la capitale panaméenne. Selon les organisateurs, le mouvement a été suivi à plus de 80 % par la population. Mercredi, une manifestation devait rassembler ceux qui contestent la brutale destitution du président Eric Delvalle, organisée par l'homme fort du régime et commandant en chef de l'armée, Manuel Antonio Noriega. L'ancien chef de l'Etat a, pour sa part, appelé les Panaméens à ne pas payer les impôts et taxes aux autorités qui l'ont renversé.

L'ambassadeur du Panama à Washington, M. Juan Sosa, qui soutient M. Delvalle et n'a pas reconnu le nouveau président, M. Solís Palma, a indiqué que ces mesures, ainsi que les demandes adressées aux consulats panaméens à l'étranger de ne pas envoyer au nouveau gouvernement les droits maritimes qu'ils percevaient, visaient à créer une crise financière dans le pays pour contraindre le général Noriega à abandonner le pouvoir.

Le nouveau président a lancé, pour sa part, une campagne populiste et anti-américaine pour riposter aux critiques de l'opposition. Il a affirmé que son gouvernement allait retrouver les racines du « torrijisme », la doctrine nationaliste du général Omar Torrijos, qui dirigea le pays pendant plus de seize ans. Le chef de l'Etat a rendu un vibrant hommage au général Noriega à l'occasion d'un meeting dans un quartier pauvre de la capitale, le qualifiant successivement de « grand leader latino-américain », « dirigeant de dimension continentale » et enfin « idole du Panama ».

« La monstrueuse erreur »

Dans les pays latino-américains, les prises de position commencent à se multiplier. Le président cubain Fidel Castro a ainsi demandé mardi aux gouvernements de la région de ne pas commettre « la monstrueuse erreur » d'abandonner le Panama au moment où les Etats-Unis « conspirent » contre cette république. Le dirigeant de La Havane a aussi qualifié de « laquais » l'ancien président Delvalle. Le président péruvien Alan García, tout en critiquant l'ingérence des Etats-Unis dans la crise, a exigé la tenue d'élections libres dans le pays, il n'a cependant émis aucune critique contre les principaux acteurs du conflit intérieur panaméen. Les pays centraméricains conservent, eux, une prudence relative sur l'évolution de la situation. A l'exception du Nicaragua, qui a pris position en faveur du général Noriega, et du Salvador, qui soutient l'ancien chef de l'Etat, les Etats de l'isthme se gardent de toute prise de position prématurée. — (AFP, Reuters, UPI.)

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

MM. Bush et Dukakis vainqueurs des primaires du Vermont

Le gouverneur du Massachusetts, M. Michael Dukakis, chez les démocrates, et le vice-président M. George Bush, chez les républicains, ont remporté, le mardi 1^{er} mars, les élections primaires du Vermont, petit Etat du nord-est des Etats-Unis.

M. Dukakis a enlevé ainsi, avec 55 % des voix, sa troisième victoire, après le New-Hampshire et le Maine. Mais le pasteur noir Jesse Jackson confirme sa percée au sein de l'électorat « blanc », puisqu'il prend, avec 25 % des voix, la deuxième place dans un Etat où la proportion des Noirs est la plus faible des Etats-Unis. Il est suivi par M. Richard

Geopard (8 %), M. Paul Simon (5 %) et M. Gary Hart, qui ferme la marche pour les démocrates avec 4 % des suffrages.

Chez les républicains, M. Bush confirme qu'il a actuellement le vent en poupe avec 49 % des voix contre 40 % à son grand rival, le sénateur Robert Dole. L'ex-évangéliste Pat Robertson termine avec 5 % des voix devant 4 % à Jack Kemp, le représentant de New-York. — (AFP.)

Roumanie

Un prêtre aurait été tué par les services secrets

Imre Tempfli, prêtre catholique appartenant à la minorité hongroise de Roumanie, a été tué par les services secrets roumains, a affirmé, le mardi 1^{er} mars, l'institut religieux britannique Keeton College, qui cite « des sources sûres » sur place.

Selon un porte-parole du Keeton College, le frère Imre a été vu pour la dernière fois en décembre 1987 dans son ancienne paroisse de Sighetu-Marmaciel (nord-ouest du pays, région frontalière avec la Hongrie). Il avait été renvoyé de cette paroisse par les autorités en 1985 et transféré dans un autre village de la province, Homorod-de-Jos, parce que, selon le porte-parole, « la police n'appréciait pas le travail qu'il faisait auprès des jeunes ». Peu après son arrivée à Homorod-de-Jos, le prêtre avait été renversé et sérieusement blessé par une voiture sans plaque d'immatriculation, selon les sources citées par Keeton College, qui ont voulu garder l'anonymat.

La disparition du frère Imre n'est pas sans précédent, souligne le porte-parole, qui affirme que, en février 1984, un autre prêtre, Geza Pales, avait été battu à mort par la « Securitate » roumaine. L'institut fait également état de disparitions de plusieurs autres ecclésiastiques. — (AFP.)

FRANÇOIS MASPERO

Le Figuier
ROMAN

Diversos són els homes i diverses les parles i han convingut molts noms a un sol arbor.
Diversos són les homes i diverses les parles et nombreux sont les noms qui ont convenu à un seul amour.

AUX ÉDITIONS DU SEUIL

99 F

Editions du Seuil

مكتبة من الامم المتحدة

مقالات من الامم المتحدة

Proche-Orient

Europe

LIBAN

Les deux fonctionnaires de l'UNRWA enlevés en février ont été libérés

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Les deux fonctionnaires de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), le Norvégien William Jorgensen, cinquante-huit ans, et le Suédois Yan Stenig, quarante-quatre ans, enlevés le 5 février à l'entrée sud de Saïda, ont été relâchés le mardi 1^{er} mars à Beyrouth-Ouest, secteur à majorité musulmane. Une libération discrète non loin du quartier général de l'UNRWA, d'où les deux hommes ont été immédiatement transférés vers le secteur chrétien.

Peu avant cette libération, les Cellules révolutionnaires, qui ont revendiqué ce rapt, avaient annoncé dans un communiqué authentifié par un cliché des deux hommes : « Nous avons libéré les deux fonctionnaires après que leur innocence eût été prouvée. Nous demandons à l'UNRWA de revenir sur sa décision de geler ses activités. Nous espérons que nous ne permettrons pas

que des éléments suspects se servent de la couverture des organisations internationales. »

Rasés de près, souriants, M. William Jorgensen et M. Yan Stenig, qui avaient visiblement reçu des consignes de discrétion, ont déclaré, mercredi, au cours d'une brève conférence de presse avant leur départ de Beyrouth, « avoir été bien traités » et ne pas savoir où ni par qui ils avaient été détenus. Dans une interview à la télévision suédoise, mardi soir, Yan Stenig avait toutefois raconté qu'il avait passé, avec son compagnon d'infortune, les trois premières semaines de détention « ligoté à même le sol dans une pièce qu'il ne pouvait quitter qu'une fois par jour ». Le fonctionnaire international avait ajouté : « A la fin de la semaine dernière, nous avons été endormis par injection et transportés vers Beyrouth où nos conditions de détention étaient meilleures. M. Stenig confirmait aussi qu'ils avaient été soumis à un « interrogatoire symbolique ».

Depuis le début de cette affaire, d'intenses négociations se déroulaient à Saïda chez M. Mustapha Saad, leader sunnite de la ville. A aucun moment, toutefois, le cas des deux fonctionnaires de l'UNRWA n'a été lié au sort des autres otages occidentaux détenus au Liban par des organisations proches de l'Iran. Il semble bien qu'ils aient servi d'enjeu dans la lutte sournoise qui s'est engagée à Beyrouth pour la reconstruction des camps palestiniens.

Polémique interpalestinienne

Une polémique avait, en effet, opposé, quelques jours après le rapt, le Fath de M. Yasser Arafat et le Fath-Conseil révolutionnaire de M. Abou Nidal, qui se rejettent la responsabilité de cet acte. M. Arafat avait alors donné l'ordre à ses représentants au Liban sud de rechercher et de libérer, « quel qu'en soit le prix », les deux hommes. L'incertitude demeure toutefois sur l'iden-

tité, palestinienne ou libanaise, des ravisseurs.

Mais depuis ces enlèvements, l'UNRWA avait gelé toutes ses activités au Liban sud, transféré à Damas les responsables de l'Office chargé des camps de la Bekaa et du Liban nord, et réduit son personnel international de quatorze à quatre personnes. Ces dernières étaient maintenues à Beyrouth-Est (secteur chrétien), alors que tous les camps palestiniens se trouvent à l'Ouest.

L'UNRWA, qui a annoncé l'envoi, ce mercredi, de deux camions de lait et de médicaments vers le Liban sud, reprendra-t-elle maintenant toutes ses activités ? Il est trop tôt pour le dire, mais sans doute sera-t-elle portée à plus de prudence encore. En attendant, depuis le levé du siège des camps palestiniens, le 20 janvier, et alors que Beyrouth connaît un hiver particulièrement rigoureux, rien n'a encore été fait pour la reconstruction des camps, dont certains, comme celui de Chatila, sont détruits à 95%.

FRANÇOISE CHIPAUX

La recherche d'un règlement

M. Shultz rencontrerait cette semaine au Caire des Palestiniens favorables à l'OLP

Poursuivant ses consultations intensives en vue de relancer le processus de paix au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, s'est entretenu, le mardi 1^{er} mars à Londres, pendant près de trois heures, avec le roi Hussein de Jordanie à la faveur d'un déjeuner de travail auquel assistait le premier ministre jordanien, M. Zeid Rifai.

Le souverain hachémite a réservé un accueil très sceptique aux propositions de M. Shultz tout en encourageant ce dernier à « poursuivre ses efforts ». A l'issue de cet entretien, considéré comme crucial pour la poursuite de l'initiative américaine, l'ambassadeur de Jordanie en Grande-Bretagne a déclaré dans un communiqué que « les éléments des nouvelles idées américaines demandent à être développés pour répondre aux exigences en vue de l'établissement d'une paix juste et durable ».

Le secrétaire d'Etat n'a fait aucune déclaration à l'issue de l'entrevue. Dans l'avion qui l'avait conduit de Jérusalem à Londres mardi, il avait toutefois déclaré que la décision de poursuivre ou non sa médiation dépendrait en grande partie de l'accueil du souverain hachémite. « Le roi Hussein représente un facteur très important dans tout cela ».

M. Shultz avait également laissé entendre qu'il avait d'ores et déjà tenu suffisamment d'éléments positifs pour poursuivre sa mission, tout en reconnaissant que « personne ne s'était engagé » sur ses propositions. M. Shultz a rendu compte de sa mission au président Ronald Reagan, mercredi, à la veille du sommet de l'OTAN.

Avant la rencontre de Londres, l'entourage de M. Shultz s'était déclaré à la fois surpris et inquiet de l'apparent revirement du roi Hus-

sein. Ce dernier aurait accédé à une demande de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qui, fort de son regain de popularité depuis le début des troubles dans les territoires occupés, demanderait désormais de siéger à égalité à la conférence internationale de paix sur le Proche-Orient que les pays arabes appellent de leurs vœux. Jusqu'à présent, le roi avait accepté le principe de la formation d'une délégation jordanienne-palestinienne destinée à contourner le refus d'Israël et des Etats-Unis d'ouvrir directement le dialogue avec l'OLP.

Le roi Hussein se trouvait déjà en visite privée au Royaume-Uni lorsque M. Shultz s'était rendu samedi et lundi à Amman dans le cadre de ses navettes. Cette absence avait été largement interprétée comme une marque de réserves vis-à-vis de l'initiative américaine.

Le secrétaire d'Etat pourrait rencontrer vendredi 4 mars au Caire des personnalités palestiniennes choisies sur une liste agréée par le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, nous indique notre correspondant en Egypte, Alexandre Bucciantl, citant des sources autorisées.

Ces sources, qui ne donnent aucune autre précision sur cette possible rencontre, ajoutent que M. Shultz, qui entamera au Caire une autre tournée proche-orientale, aura de nouveaux entretiens avec le président Mubarak et son homologue égyptien M. Esmat Abdel Meguid.

M. Mubarak avait confirmé, mardi 1^{er} mars, dans une conférence de presse à Khartoum, que l'Egypte avait émis des réserves sur les propositions américaines. Réitérant l'importance à ses yeux de la tenue d'une conférence à cet effet, le président a indiqué que M. Shultz devrait bientôt revenir au Proche-Orient « avec de nouvelles idées ».

La guerre du Golfe

Les attermoissements du Conseil de sécurité de l'ONU profitent à l'Irak

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Le Conseil de sécurité des Nations unies a tenu, le mardi 2 mars, une séance de consultations à huis clos, convoquée à la hâte après la reprise de la « guerre des villes » entre l'Irak et l'Iran, au cours de laquelle aucune décision n'a été prise. Le représentant de la Yougoslavie, qui préside actuellement le Conseil, a affirmé que les récentes attaques militaires prouvaient la nécessité de mettre en œuvre la résolution 598.

Le jeu diplomatique-militaire auquel les deux camps se livrent depuis l'adoption de la résolution, le 20 juillet 1987, bien que passablement usé, semble toujours profiter à l'Irak, dont le souci principal reste de neutraliser les efforts du Conseil de sécurité.

Depuis plusieurs mois, l'ONU resserait son étau autour de l'Irak, dont le refus d'appliquer intégralement la résolution 598 devenait par trop manifeste. Un projet de résolution condamnant le gouvernement de Téhéran et préconisant des sanctions militaires à son égard fut rédigé par la Grande-Bretagne sur la base des positions occidentales (le 10 août et le 6 février).

Apparemment, l'Union soviétique et la Chine ont refusé d'y souscrire, car le Conseil, malgré les efforts très appuyés des Etats-Unis qui assurent sa présidence le mois dernier, n'a pas été en mesure d'adopter offi-

ciellement ce texte que l'on considère maintenant comme mort-né. En raison de ces attermoissements, l'Irak aurait donc décidé une escalade spectaculaire de la guerre, afin de prouver que la voie choisie par Téhéran et ses alliés n'était pas la bonne.

Les attaques irakiennes contre l'Iran permettent à celui-ci d'accuser Bagdad et de demander sa condamnation. Dans une longue lettre adressée au secrétaire général le 28 février, le ministre iranien des affaires étrangères tentait déjà de justifier l'attitude de son gouvernement par « l'intransigeance de l'Irak ».

Selon les milieux ouïstiens, l'absence d'attaques militaires irakiennes d'envergure confirmerait l'affaiblissement de l'armée de Téhéran et sa difficulté à contourner l'embargo de facto pratiqué à son égard par les puissances occidentales.

CHARLES LESCAUT.

Tir d'un missile sur la ville sainte de Qom

Bagdad (AFP). — L'Irak a tiré mercredi 2 mars un missile sol-sol sur la ville sainte de Qom, en Iran, a annoncé un porte-parole militaire à Bagdad.

C'est la première fois que l'Irak s'attaque, à l'aide de missiles, à cette ville sainte du chiisme, située à une centaine de kilomètres au sud de Téhéran.

La visite de M. Mubarak au Soudan

Le Caire s'efforce de rapprocher Khartoum et Addis-Abeba

LE CAIRE
de notre correspondant

Le président égyptien, M. Hosni Mubarak, a effectué, le mardi 1^{er} mars, une visite surprise à Khartoum, la première depuis celle effectuée en juin 1985, deux mois après le renversement du maréchal Nemeiry. Les moyens pour mettre un terme à la guerre civile au Soudan sud et l'incursion d'une colonne libyenne dans le Darfour ont été au centre des entretiens avec le président du conseil de souveraineté, M. Ahmed El-Mirghani, le premier ministre, M. Sadek El-Mahdi, et les chefs des différents partis politiques soudanais, y compris les formations

avistes. Avant son départ de la capitale soudanaise, M. Mubarak a affirmé que l'Egypte intensifiera ses efforts pour tenter de combler le fossé entre Khartoum et Addis-Abeba.

Quatre Mig libyens aux mains de l'Egypte

L'Egypte, on le rappelle, joue depuis un certain temps avec quelque succès les médiateurs entre l'Ethiopie, qui soutient la rébellion sudiste du colonel John Garang, et le gouvernement de Khartoum, qui n'est pas mécontent des troubles en Erythrée et dans le Tigré.

Le Caire souhaite la paix au Soudan, car le Nil n'a jamais été aussi bas derrière le haut barrage d'Assouan. Ce n'est pas encore la sécheresse, mais ce sera bientôt la pénurie d'électricité. Un déficit de près de 1 000 mégawatts, soit environ 15 % de la consommation égyptienne, est prévu pour juillet prochain faute d'eau suffisante pour faire tourner à plein rendement les turbines du haut barrage. Les projets suspendus au Soudan sud en raison de la guerre, comme le canal de Jonglei, seraient pu combler ce déficit en accroissant le débit du Nil.

En réponse à une question d'un

journaliste soudanais sur le « danger constitué par l'incursion d'une colonne libyenne à l'ouest du Soudan », M. Mubarak a indiqué qu'il était « au courant de la présence de ces forces ». « Il faudrait d'énormes moyens pour garantir les frontières d'un continent comme le Soudan », a-t-il ajouté, faisant vraisemblablement référence aux incursions libyennes qui ont déjà eu lieu dans la province soudanaise du Darfour, à diverses étapes du conflit tchadolibyen.

Selon la revue soudanaise *Al Oubou* citée par l'agence égyptienne Mena, les relations entre Khartoum et Tripoli se sont nettement détériorées à la suite de la fermeture dans la capitale soudanaise du bureau culturel libyen.

La décision de Khartoum, indique la revue, est liée à la nouvelle escalade du conflit tchadolibyen et « ses conséquences sur la sécurité à l'ouest du Soudan ».

Quelques heures auparavant, quatre Mig-23 de l'armée de l'air libyenne avaient atterri à l'aéroport militaire de Pôst de Siva, à la frontière occidentale de l'Egypte. Selon des informations égyptiennes, les pilotes libyens ont demandé le droit d'asile.

Il s'agit de la quatrième affaire de défection de pilotes libyens en un an. Depuis le 2 mars 1987, un C-130 venant du Tchad et deux hélicoptères libyens ont fait défection, tandis que leurs équipages ont obtenu le droit d'asile en Egypte. L'Egypte, qui avait rendu le C-130 « en signe de bonne volonté » pour la libération de détenus égyptiens accusés d'espionnage par la Libye, avait décidé de garder les autres appareils faute d'une réponse positive de Tripoli.

Aujourd'hui, le même sort attend vraisemblablement les quatre Mig-23, qui constituent une monnaie d'échange beaucoup plus importante. Cette affaire pourrait entraîner une nouvelle détérioration de la situation à la frontière égypto-libyenne, où se trouvent déjà en permanence quelque quatre-vingt mille soldats égyptiens.

ALEXANDRE BUCCIANTL

URSS : mutisme de la presse

La politique de la « transparence » ne s'applique pas à la crise du nationalisme au Caucase

MOSCOU
de notre correspondant

Tournant résolument le dos à toute velléité de « transparence », la presse et les porte-parole soviétiques continuent d'observer un mutisme quasi total sur les tensions qui agitent depuis plus d'une semaine les Républiques d'Arménie et d'Azerbaïdjan.

Ces événements sont assez graves pour que le secrétaire général se soit résolu à s'engager personnellement et en première ligne, le pays bruisant de rumeurs et d'interrogations répétées et par là même amplifiées par les radios étrangères. Mais les quotidiens et la télévision se contentent imperturbablement de diffuser les mêmes dépêches surréalistes de l'agence Tass.

On continue d'y lire jour après jour que le message adressé vendredi dernier par M. Gorbatchev aux Arméniens et aux Azerbaïdjanais a ramené le calme, mais le texte de ce message, publié en Arménie, n'a toujours pas paru dans la presse centrale.

Quant à l'amitié arméno-azeri, on en fournit tant d'exemples étonnants (et sans doute vrais) qu'on finit par se demander pourquoi l'un des plus importants centres industriels d'Azerbaïdjan, Sumgait, est soumis au couvre-feu depuis dimanche dernier.

Car, harcelé de questions, le porte-parole du ministre des Affaires étrangères, M. Goussassimov, a fini le mardi 1^{er} mars, par laisser échapper cette unique information — pas vraiment surprenante, il est vrai, dès lors que Tass avait annoncé la veille que « des mesures avaient été prises pour normaliser la situation » dans cette ville où des « voyous » avaient provoqué des violences.

Est-ce qu'il y a encore des troupes à Sumgait ? « Je ne sais pas, mais j'imagine que oui... probablement. » Comment caractériser-vous la situation d'aujourd'hui dans le Caucase ? « La situation est calme, mais reste tendue », etc.

Bref, on se croirait en « pleine période (brejnevienne) de « stagnation » si dans le même temps, mais sur d'autres sujets, la presse ne continuait d'offrir, bien au contraire, un visage tout à fait neuf d'un titre à l'autre, d'un article à l'autre, on voit presque chaque jour, en effet, tenants du conservatisme et partisans du mouvement se renvoyer la balle — soit entre les lignes, soit directement dans la polémique la plus ouverte.

Bref, on se croirait en « pleine période (brejnevienne) de « stagnation » si dans le même temps, mais sur d'autres sujets, la presse ne continuait d'offrir, bien au contraire, un visage tout à fait neuf d'un titre à l'autre, d'un article à l'autre, on voit presque chaque jour, en effet, tenants du conservatisme et partisans du mouvement se renvoyer la balle — soit entre les lignes, soit directement dans la polémique la plus ouverte.

« La situation est calme, mais reste tendue », etc.

Bref, on se croirait en « pleine période (brejnevienne) de « stagnation » si dans le même temps, mais sur d'autres sujets, la presse ne continuait d'offrir, bien au contraire, un visage tout à fait neuf d'un titre à l'autre, d'un article à l'autre, on voit presque chaque jour, en effet, tenants du conservatisme et partisans du mouvement se renvoyer la balle — soit entre les lignes, soit directement dans la polémique la plus ouverte.

L'appel de M. Gorbatchev le 26 février : « Un développement lourd de conséquences »

Moscou. — Le texte de l'appel lancé le vendredi 26 février aux « travailleurs et peuples d'Azerbaïdjan et d'Arménie » par M. Mikhaïl Gorbatchev est parvenu mercredi 2 mars à Moscou, avec cinq jours de retard.

Voici les principaux extraits de ce message, publié en première page du numéro daté du 27 février du quotidien du PC arménien *Komunist* :

« (...) Des événements se sont produits à Nagorny-Karabakh et autour de cette région. La question a été posée d'un transfert à l'Arménie de cette région autonome de l'Azerbaïdjan. On l'a fait d'une manière aiguë et dramatique, ce qui a provoqué une tension, voire des actes illégaux. Je le dirai franchement : le comité central du PCUS est préoccupé par un tel développement qui est lourd de conséquences les plus sérieuses. »

« Nous ne sommes pas contre un examen franc des différentes idées et propositions, mais cela doit être fait dans le calme et dans le cadre du processus démocratique et de la légalité (...). »

« (...) Le sens de la politique légitime des nationalités est que chaque homme, chaque nation, puisse se développer librement, que chaque peuple puisse satisfaire ses besoins, dans toutes les sphères de la vie socio-politique, en matière de langue maternelle et de culture, de coutumes et de croyances. »

« Aucune mère n'acceptera que des guerres entre les nationalités menacent ses enfants et se substituent aux liens d'amitié, d'égalité et d'assistance mutuelle (...). »

« Dans la région de Nagorny-Karabakh, de nombreuses insuffisances et difficultés se sont accumulées. La nouvelle direction de la région doit prendre des mesures urgentes pour redresser la situation. Le comité central du PCUS a donné à cet égard des recommandations précises etveillera directement à leur mise en œuvre. »

« Le plus important actuellement est de se concentrer sur la tâche consistant à surmonter la situation qui s'est créée, sur la solution des problèmes concrets, économiques, sociaux, écologiques et autres accumulés en Azerbaïdjan et en Arménie, dans l'esprit de la « perestroïka » (...). »

« Vous savez qu'il existe une intention de consacrer un plénum du CC au développement des relations entre nationalités. Il reste à étudier un large éventail de questions dans ce domaine des plus importants de notre vie sociale (...) et de tracer les voies d'une solution concrète aux problèmes sociaux, économiques, culturels et autres (...). »

« Notre internationalisme soviétique résistera à cette épreuve aussi (...). Je vous appelle à faire preuve de maturité civique et de retenue, à retourner à la vie normale et au travail, à respecter l'ordre social. Le temps est venu de prendre des décisions dictées par la raison. » — (AFP.)

Dimanche dernier, par exemple, la *Pravda* publiait une violente attaque contre l'une des personnalités les plus en pointe de la glasnost, M. Youri Adamassiev, directeur de l'Institut des archives, auquel deux Moldaves aux mérites inconnus reprochaient de s'être élevé contre la multiplication des musées Lénine.

Un coup à gauche (ou à droite comme on voudra) et le lendemain, c'était au tour de huit des plus hautes personnalités du théâtre soviétique de se faire publier dans la *Pravda* pour répondre à trois historiens qui avaient dénoncé en février la nouvelle pièce de Mikhaïl Chatrov *Plus loin, plus loin, plus loin*.

L'appareil de propagande

Pravda, la rédaction de la *Pravda* commente la polémique en soulignant que tout le monde est parfaitement respectueux dans cette affaire et que l'organe du comité central du Parti communiste de l'Union soviétique s'est « contenté de le soit bien, toujours prononcé contre un monopole de qui que ce soit sur la vérité ».

Il faut se pincer pour y croire, mais l'important après tout est que le quotidien officiel du parti soit obligé, de fait, à tenir la balance pas trop inégale.

C'est une bataille qui se livre, et si la guerre n'est pas officiellement déclarée, elle n'en fait pas moins rage. Or, force est de constater qu'à la date de ce mercredi matin, M. Gorbatchev est en voie de perdre une manche importante. Non pas sur le terrain, où il a jusqu'à présent su, au contraire, éviter le dérapage d'un abominable bain de sang, mais chez lui, à Moscou, où ce n'est pas sa politique de transparence qui s'impose à la presse centrale.

Cela pourrait paraître secondaire par rapport à la gestion de la crise elle-même, mais c'est en réalité grave pour le secrétaire général, car il apparaît aux yeux de tous comme incapable de contrôler, dans une affaire qu'il a directement prise en main, l'attitude de l'appareil de propagande.

Le moins qu'on puisse dire est que la lecture de ce qui publie la presse sur la crise du Caucase n'est pas de nature à persuader ses lecteurs de l'irréversibilité d'un changement qui si fragmentaire et fragile soit-il, n'en est pas moins réel. Non seulement on n'a pas tiré, mais on a discuté à Erivan. Et il n'est pas possible aussi qu'on s'orienté vers un rattachement du Nagorny-Karabakh à l'Arménie. « Des erreurs ont été commises dans [la politique des] relations entre les nationalités et ces erreurs devraient être corrigées », déclarait mardi M. Goussassimov.

BERNARD GUETTA.

L'appel de M. Gorbatchev le 26 février : « Un développement lourd de conséquences »

Moscou. — Le texte de l'appel lancé le vendredi 26 février aux « travailleurs et peuples d'Azerbaïdjan et d'Arménie » par M. Mikhaïl Gorbatchev est parvenu mercredi 2 mars à Moscou, avec cinq jours de retard.

Voici les principaux extraits de ce message, publié en première page du numéro daté du 27 février du quotidien du PC arménien *Komunist* :

« (...) Des événements se sont produits à Nagorny-Karabakh et autour de cette région. La question a été posée d'un transfert à l'Arménie de cette région autonome de l'Azerbaïdjan. On l'a fait d'une manière aiguë et dramatique, ce qui a provoqué une tension, voire des actes illégaux. Je le dirai franchement : le comité central du PCUS est préoccupé par un tel développement qui est lourd de conséquences les plus sérieuses. »

« Nous ne sommes pas contre un examen franc des différentes idées et propositions, mais cela doit être fait dans le calme et dans le cadre du processus démocratique et de la légalité (...). »

« (...) Le sens de la politique légitime des nationalités est que chaque homme, chaque nation, puisse se développer librement, que chaque peuple puisse satisfaire ses besoins, dans toutes les sphères de la vie socio-politique, en matière de langue maternelle et de culture, de coutumes et de croyances. »

« Aucune mère n'acceptera que des guerres entre les nationalités menacent ses enfants et se substituent aux liens d'amitié, d'égalité et d'assistance mutuelle (...). »

« Dans la région de Nagorny-Karabakh, de nombreuses insuffisances et difficultés se sont accumulées. La nouvelle direction de la région doit prendre des mesures urgentes pour redresser la situation. Le comité central du PCUS a donné à cet égard des recommandations précises etveillera directement à leur mise en œuvre. »

« Le plus important actuellement est de se concentrer sur la tâche consistant à surmonter la situation qui s'est créée, sur la solution des problèmes concrets, économiques, sociaux, écologiques et autres accumulés en Azerbaïdjan et en Arménie, dans l'esprit de la « perestroïka » (...). »

« Vous savez qu'il existe une intention de consacrer un plénum du CC au développement des relations entre nationalités. Il reste à étudier un large éventail de questions dans ce domaine des plus importants de notre vie sociale (...) et de tracer les voies d'une solution concrète aux problèmes sociaux, économiques, culturels et autres (...). »

« Notre internationalisme soviétique résistera à cette épreuve aussi (...). Je vous appelle à faire preuve de maturité civique et de retenue, à retourner à la vie normale et au travail, à respecter l'ordre social. Le temps est venu de prendre des décisions dictées par la raison. » — (AFP.)

ETUDES DANS UNE GRANDE UNIVERSITE USA

Pour améliorer son anglais ou préparer tous diplômes. Rédaction détaillée et formalisée. Doc. contre 3 lettres.

UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, Inc.
U.S.A.-French-Office, 57, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly, 47.22.94.94

Pour comprendre l'émergence des réseaux, des petits groupes, des rassemblements éphémères et effervescents...

Michel Mattheoli
LE TEMPS DES TRIBUS
Olivier de Thévenin éditeur
MÉRIDIENS KUNCKSIECK

MERIDIENS KUNCKSIECK
Tél. : 42.61.64.60

POLOGNE Walesa ne pourra assister au congrès de la CISL en Australie

Lech Walesa, dirigeant du syndicat dissous Solidarnosc, ne sera pas autorisé à se rendre en Australie pour assister au prochain congrès de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) du 14 au 18 mars, à Melbourne.

Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a affirmé, mardi 1^{er} mars, qu'une telle participation serait contraire aux intérêts majeurs de la Pologne populaire. Dans ces conditions, a précisé M. Urban, « la législation polonaise, prévoit qu'un passeport ne peut être délivré... » (AFP.)

Afrique

SÉNÉGAL : les suites des élections du 28 février

L'extension des troubles de la capitale à la province paraît avoir été évitée

La journée du mardi 1^{er} mars s'est écoulée sans flambée de violence au Sénégal. Elle était cruciale dans la mesure où les autorités pouvaient craindre que l'agitation qui avait régné en début de semaine dans la capitale, soumise à l'état d'urgence, ne s'étende à la province où le maintien de l'ordre serait beaucoup plus difficile à assurer. Des hommes disciplinés et encadrés maintiennent Dakar sous haute surveillance. Les équipes de dérapage étaient beaucoup plus sérieuses loin des centres de commandement.

De source officielle, on dément la mort de deux étudiants au cours des affrontements de lundi. Ces décès avaient été annoncés par le Parti démocratique sénégalais (PDS) de M. Abdoulaye Wade. Les autorités affirment qu'il y a seulement à déplorer quelques blessés légers. Une centaine de personnes ont été arrêtées en flagrant délit de pillage et de vandalisme et seront défermées au parquet.

L'agence de presse sénégalaise APS a confirmé mardi l'interpellation de M. Wade et de « plusieurs responsables » du PDS et du Parti pour l'indépendance et le travail (PIT) « dans le cadre d'une information judiciaire relative à la sécurité intérieure de l'Etat ». Secrétaire général du PIT, un des groupuscules marxistes du pays, M. Amath Dacko avait soutenu la candidature de M. Wade en même temps qu'un autre mouvement communiste, la Ligue démocratique, dont le chef, M. Abdoulaye Bathily, a lui-même été interpellé à son domicile mardi avec vigueur.

Le candidat de l'extrême gauche à l'élection présidentielle,

M. Landing Savané, dont le parti ne brigait pas de sièges aux législatives n'a pas été arrêté, mais il a préféré ne pas passer la nuit de mardi à mercredi à son domicile, entouré par des policiers, nous a indiqué sa famille par téléphone.

Le quatrième candidat à l'élection présidentielle, M. Babacar Niang, était également libre mercredi matin et ne semblait pas redouter d'ennuis. Il nous a toutefois indiqué qu'il considérait comme « grotesques » les résultats officiels, qui le créditent de moins de 1% des voix et que les manifestations et les violences de lundi étaient une « forme d'expression » des manifestants devant le « trucage » électoral.

« Manifestants perdants »

Au cours d'un conseil des ministres tenu mardi, le président Abdou Diouf a affirmé que l'état d'urgence avait été décidé « pour garantir l'ordre républicain ». Dans une brève déclaration à TF 1, il a accusé ses adversaires d'être « de très mauvais perdants qui ont utilisé une masse de manifestants d'enfants pour essayer de semer le désordre ».

Il semble que des étudiants et des lycéens aient joué un rôle important dans le déclenchement des troubles. Agités de façon endémique, comme dans d'autres capitales africaines, l'université de Dakar a été fermée lundi, ainsi que les lycées. Mais l'élément moteur des troubles a été le quartier populaire de Fatick où les forces de l'ordre sont intervenues avec vigueur.

Parce qu'il incarne l'opposition, M. Wade est populaire, en dehors

de toute idéologie, dans ces foyers où l'habitat est très dense. A l'annonce des résultats officiels, les habitants de Fatick se sont sentis « volés », bien que le score réel de M. Wade chez eux ne soit nullement le reflet de son audience à l'échelle nationale.

L'intention des autorités semble être de traduire rapidement M. Wade et quelques dirigeants de l'opposition devant la Cour de sûreté de l'Etat. Elles paraissent encouragées à la fermeté par l'absence de réactions violentes à l'annonce de leur arrestation, connue mardi au Sénégal. Même la turbulente Casamance paraît calme. Les écoles y ont été fermées lundi par mesure de précaution, comme dans tout le pays, mais certaines étaient de nouveau ouvertes mercredi. Le lycée français de Dakar devrait se remettre au travail jeudi.

Annoncés pour la fin de la semaine, les résultats officiels de l'élection présidentielle devraient être proclamés beaucoup plus rapidement. Pour mettre un terme à une situation pesante, les autorités ont demandé à la Cour suprême de mettre les bouchées doubles pour la vérification de la validité du scrutin dont elle est chargée. Ces contrôles sont rendus plus difficiles qu'en 1983 par la multiplication des bureaux de vote, mais les juges étaient décidés à s'acquitter scrupuleusement de leur tâche.

JEAN DE LA GUÉVRIÈRE.

« M. Chirac se réjouit » de la victoire de M. Diouf. — M. Jacques Chirac s'est « réjoui », le mardi 1^{er} mars, du « succès » du président Abdou Diouf à l'élection présidentielle au Sénégal où, « s'il dit, « la démocratie a bien fonctionné ». Le premier ministre, qui parlait au cours d'une conférence de presse à Paris (Le Monde du 3 mars), a souhaité ardemment que le calme revienne au Sénégal après la poussée de contestation et de « fureur ». Il faut, a-t-il dit, que « le président Diouf, confirmé dans son autorité et sa légitimité, puisse poursuivre sa tâche de représentant du Sénégal, qui peut compter sans réserve sur l'appui de la France dans tous les domaines ».

AFRIQUE DU SUD

L'aide étrangère au mouvement antiapartheid va être interdite

JOHANNESBURG de notre correspondant

Moins d'une semaine après les restrictions imposées aux organisations antiapartheid, le gouvernement prend une nouvelle initiative destinée à museler davantage leurs possibilités d'action. Il propose d'interdire l'apport de fonds en provenance de l'étranger susceptibles d'être utilisés par des organisations extra-parlementaires à des « fins politiques ». Un projet de loi en ce sens a été déposé mardi 1^{er} mars par le ministre de la Justice, M. Kobie Coetsee. Ce texte vise à « empêcher que de l'argent venu de l'étranger de la République soit utilisé pour mettre en danger la sécurité du public et le maintien de l'ordre... » (1).

Si cette proposition est adoptée, ce qui ne fait guère de doute, un contrôle très strict sera opéré sur toutes les donations ou subsides alloués à ces groupes, dans le but, selon le gouvernement, de « faire en sorte que les objectifs politiques soient poursuivis en Afrique du Sud sans investigation ou semiments d'hostilité et de violence et sans interférence financière extérieure au pays ».

Ce texte prévoit également une amende de 4 000 rands (12 000 F) et deux ans d'emprisonnement, ou les deux à la fois, contre toute personne qui « dit ou fait quoi que ce soit pour fomenter l'hostilité ou la violence entre les groupes de population de nationalité ou de religion différentes ». Cette disposition concerne le seul fait de brandir en public des drapeaux, des

emblèmes, des bannières ou de porter des badges et de crier des slogans dans le même but.

Ces mesures sont le prolongement direct du discours du chef de l'Etat, M. Pieter Botha, le 13 août dernier (Le Monde du 15 août 1987). Il avait alors annoncé un contrôle plus sévère de la délivrance des passeports et « la réglementation des flux de fonds en provenance de l'étranger utilisés pour saper l'Etat », déclaration faite en réaction à la rencontre de Dakar entre l'ANC (Congrès national africain) et une soixantaine de leaders africains, du 9 au 12 juillet (Le Monde du 14 juillet 1987).

A l'époque, ces propos visaient « ceux qui collaborent avec les ennemis de l'Afrique du Sud », et plus précisément l'IDASA (Institut pour une alternative démocratique en Afrique du Sud) de l'ancien dirigeant du PFP (Parti fédéral progressiste), M. Frederik van Zyl Slabbert, qui fut à l'origine des entretiens de Dakar. Mais aujourd'hui, tous les groupes antiapartheid sont visés par la nouvelle législation.

« C'est un coup mortel », selon M. Helen Suzman, députée du PFP, pour toutes les organisations épargnées par la mesure du mercredi 24 février : interdiction de toute activité politique pour dix-sept organisations — noires ou blanches — opposées à l'apartheid.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) NDLR : les fonds étrangers qui permettent de venir en aide à la population noire sont estimés annuellement à 360 millions de francs.

« Dix-sept morts dans un accident d'avion. — Dix-sept personnes, dont deux Allemands de l'Ouest et deux Autrichiens, ont été tuées, le mardi 1^{er} mars, dans l'explosion d'un avion en plein vol près de Johannesburg. L'appareil, un petit bimoteur de fabrication brésilienne, appartenait à la compagnie aérienne du Bophuthatena, bastion du régime d'apartheid. L'accident n'est reconnu que par Pretoria. Il s'est déroulé dans un faubourg industriel alors qu'il approchait de l'aéroport de Johannesburg, en provenance de la ville minière de Phalaborwa, dans le nord-est de l'Afrique du Sud. Il n'y a aucun survivant. On ignore la cause de l'accident. — (Reuters.)

Une année scolaire aux U.S.A. avec EuroLangues 15 à 18 ans Famille + High School (17000 F + voyage) Plus de 18 ans Collège
documentation sur demande 35, bd des Capucines 75002 Paris Téléphone (1) 42.61.53.35

Asie

Regain de tension entre la Chine et le Vietnam

Pékin et Hanoï raniment la controverse sur les îles Spratleys

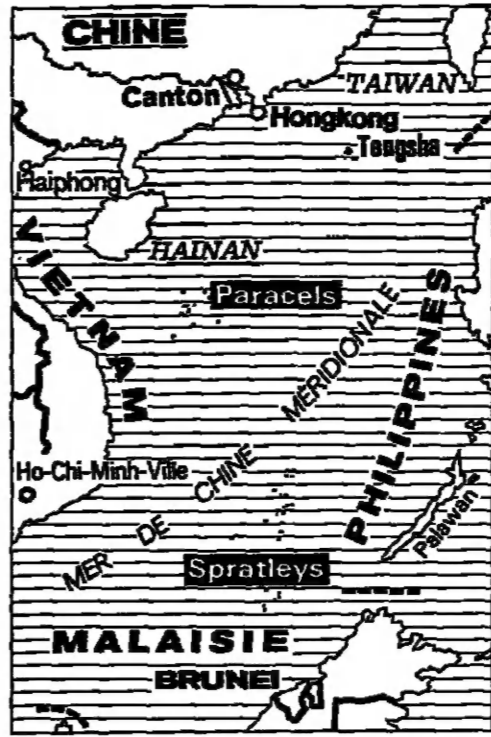
Le Vietnam a accusé Pékin à deux reprises, les 20 et 26 février, d'avoir envoyé des troupes sur certaines des îles Spratleys, en mer de Chine méridionale, dont les deux pays se disputent depuis des lustres la souveraineté. La Chine a répondu par une déclaration de son ministre des affaires étrangères réaffirmant son droit à « explorer, étudier et patrouiller » dans et autour des îles en question. De part et d'autre, le langage utilisé s'est fait, ces derniers jours, plus menaçant.

PÉKIN de notre correspondant

Les Chinois envoient des patrouilles dans les archipels de mer de Chine méridionale depuis une directive émise par l'empereur Renzong de la dynastie des Song du Nord (960-1127). Pour Pékin, la cause est donc entendue : les neuf dixièmes de cette mer lui appartiennent. Il en résulte une carte curieuse des eaux territoriales chinoises, où le continent est prolongé vers le sud par un immense appendice maritime qui atteint les plages de Malaisie orientale et du nord des Philippines, en vertu d'une antériorité de présence attestée par quantité de fouilles et autres édifices impériaux.

Pas si simple, répond Hanoï. La faiblesse de la Chine mandchoue avait permis au Vietnam de prendre pied économiquement et politiquement sur ces îles dès le dix-septième siècle. La preuve : l'administration coloniale française avait incorporé à la Cochinchine les Spratleys (archipel à picaret dépourvu d'habitants civils, continent d'imposantes relations régionales. Depuis 1974, la Chine occupe militairement les Paracels. Depuis 1975, le Vietnam dit régner sur les Spratleys et en occupe une partie, Taiwan et la Malaisie d'autres. Les Philippines viennent d'inclure dans leur territoire la partie orientale de l'archipel, dénommée Kalayaan (« îles de la Liberté » en tagalog), s'attirant du même coup les protestations de Hanoï et de Pékin.

On serait tenté de se demander quelle est la valeur de ces bancs de



sable dont une bonne partie disparaît sous les eaux à marée haute. Le reste est constitué, à quelques exceptions près, de récifs de coraux peuplés de tortues et d'oiseaux tropicaux. Hormis le guano, il n'y a guère que le pétrole — en gisements d'une ampleur largement insondée — qui puisse éventuellement faire figure de promesse économique. Le ton des uns et des autres, pourtant, interdit de traiter ces récriminations à la légère. On s'est déjà battu pour ces archipels stratégiques, et la polémique actuelle permet de se demander si l'on ne va pas se battre encore, même sporadiquement.

Un os à ronger

L'année dernière, la Chine n'a pas dépeché moins de trois missions à caractère officiellement scientifique dans les Spratleys. Elle y a installé cinq stations de recherche. Sa marine de guerre s'y est aussi montrée. Jamais, dans les dernières décennies, la Chine n'avait adopté un profil aussi haut dans un secteur aussi lointain, tandis que dans les médias de Pékin l'accent est mis sur la modernisation de la marine de guerre. Une base navale qui serait « le plus grand port artificiel d'Extrême-Orient » a ainsi été ouverte récemment en un point inconnu de la côte chinoise, à en croire la presse de Pékin.

Que veut la Chine et le Vietnam dans cette affaire ? Faute de savoir ce qui se passe réellement, on en est réduit aux hypothèses. La première : mécontente du refus de Hanoï de négocier sur le Cambodge, la Chine accentue sa pression psy-

chologique sur le Vietnam, tout en rappelant qu'elle ne peut compter sans elle, malgré son arriération économique, pour garantir la stabilité de la région.

Variante de cette version : la Chine veut fournir à son armée, à qui les réformateurs demandent des concessions politiques et idéologiques importantes, un os à ronger en lui rendant un rôle valorisant. Ce ne serait pas négligeable, compte tenu des plans visant à faire de Hainan, l'île située au sud du continent, un « mini-Taiwan » quasiment capitaliste au service de la modernisation. Dans ces plans, les Paracels et les Spratleys passeraient sous la juridiction directe de Hainan.

Se peut-il que le Vietnam ait exagéré les choses dernièrement ? Ce serait un moyen commode pour les dirigeants de Hanoï, faute d'avoir su répondre aux ouvertures du prince Sihanouk, de détourner l'attention du conflit cambodgien en prêtant à Pékin de nouvelles visées guerrières.

C'est dire que la résurgence de cette vieille querelle n'est pas faite, au fond, pour déplaire aux deux protagonistes. Reste à savoir à quoi ce petit jeu peut mener. Les bateaux chinois qui sillonnent ces eaux sont vulnérables face à l'aviation vietnamienne. En outre, la grande base soviétique de Cam-Ranh n'est située qu'à 250 milles marins des Spratleys. Au cas où les choses s'envenimeraient, on voit mal quelle pourrait être la réponse chinoise à une salve de semonce vietnamienne. Mais le souvenir du conflit sino-vietnamien, il y a exactement neuf ans, incite à ne pas exclure un incident si le ton continuait à monter.

FRANCIS DERON.

La Chine reconnaît l'existence de « prisonniers politiques » au Tibet

Pékin vient de reconnaître officiellement l'existence de prisonniers politiques au Tibet. Dans un article intitulé « Visite dans une prison de Lhasa », publié le 1^{er} février, l'agence Nouvelle de Chine a interviewé un responsable d'une prison de Lhasa, qui « n'a pas démenti qu'il y avait des prisonniers politiques détenus dans des maisons d'arrêt ». « Il y a douze contre-révolutionnaires détenus, a précisé ce responsable. Parmi eux, quelques-uns ont commencé à fomenter des troubles en faveur de l'indépendance du Tibet dans les années 60. Certains d'entre eux, après avoir reçu un entraînement à l'étranger pour des missions d'espionnage, ont collecté des renseignements militaires et autres ».

Les autorités chinoises n'utilisent pratiquement jamais les termes de « prisonnier politique », leur préférant ceux de « criminel contre-révolutionnaire ». Ce genre de description de l'univers carcéral tibétain — sujet politiquement très sensible pour Pékin — est extrêmement rare dans la presse officielle. La franchise du reportage de l'agence chinoise pourrait être le signe d'une volonté de plus grande « transparence » sur des problèmes jusqu'à présent tabous, estime-t-on à Pékin. — (AFP.)

« Un ressortissant américain expulsé du Tibet. — M. Rand Mayer, un étudiant américain, a été expulsé du Tibet, le vendredi 26 février, après avoir été accusé d'avoir pénétré dans une « zone interdite » et s'est vu intimé l'ordre de quitter la Chine d'ici à quinze jours. — (AFP.)

Le Vietnam assouplit la réglementation sur les voyages à l'étranger

Le gouvernement vietnamien a autorisé, le 26 février, ses ressortissants à se rendre à l'étranger dans certaines conditions et pour une durée maximale de trois mois. « Voyager à l'étranger pour une période de temps limitée et pour des motifs personnels est un souhait légitime », affirme ce texte, diffusé par la presse et la radio. Les principales raisons prévues sont le mariage avec un étranger ou avec un Vietnamien résidant outremer, la visite à des parents proches, les soins médicaux, accompagner des parents âgés ou des enfants, suivre une éducation universitaire... Dans ce dernier cas, les étudiants « doivent avoir un bon comportement politique (...) et promettre de rentrer au pays une fois leurs études terminées ».

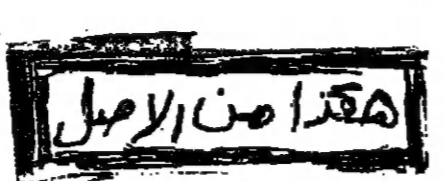
Seul le tourisme en groupe — pour le moment dans les pays de l'Est — est autorisé. Treize catégories de personnes sont par contre exclues de ces nouvelles mesures, en particulier « ceux qui se livrent à des activités contre la révolution, sabotent la paix ou s'opposent au pays de la communauté socialiste », ceux qui purgent une condamnation ou dont la famille émigrée « se livre à des activités hostiles au Vietnam », et « d'autres cas couverts par des motifs de sécurité nationale ». — (UPI, AFP.)

« PHILIPPINES : un commando d'élite décapité. — Treize commandos (commandos d'élite), dont le fils d'un général, ont été tués, le samedi 27 février, lors d'une embuscade de la guérilla communiste sur l'île de Luzon. C'est l'attaque la plus sanglante de la guérilla depuis le début de l'année. — (Reuters.)

SCIENCE & VIE
LE GÈNE DU SEXE
Le gène qui décide du devenir sexuel de l'embryon humain vient d'être identifié. Une découverte attendue depuis la nuit des temps.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE DU NUMÉRO DE MARS :
RADARS FURETEURS CONTRE AVIONS FURTIFS
Tandis que les avions font tout pour échapper aux radars, ces derniers rivalisent d'estuque et de subtilité pour les débusquer.

N° 1 DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE



هَذَا مِنَ الرَّاحِلِ

Enquête

La guerre d'Afghanistan à l'heure

Un pays en morceaux

(Suite de la première page.)

Chaque jour, plusieurs dizaines de lourds camions font une navette entre l'Afghanistan et le col de Khyber, où ils sont soumis à un examen bienveillant de la part des soldats pakistanais. Leur cargaison se retrouve dans les entrepôts qui jalonnent les 60 kilomètres de route séparant Khyber de Peshawar: réfrigérateurs et climatiseurs soviétiques, téléviseurs et chaînes hi-fi de marques occidentales, alcools divers. La bouteille de vodka russe est bradée à 150 roupies (1) et, à Peshawar, plusieurs boutiques vendent du crabe et du caviar soviétiques.

Les commandants de la résistance, pour leur part, ont constitué des stocks d'armes et de nourriture dans toutes les zones tribales... C'est à partir de ces bases logistiques que sont montées beaucoup d'opérations de guerre contre les garnisons soviéto-afghanes de l'intérieur. L'hypothèse d'une fermeture de la frontière est peu crédible: les moudjahidines auront toujours le loisir de se ravitailler et de s'entraîner au Pakistan, en raison de la nature du terrain, de l'impossibilité d'y faire régner les lois pakistanaises et des solidarités ethniques entre Pachtouns, Afghans et Pakistanais.

Ces affinités expliquent, pour une part, les relations, dans l'ensemble harmonieuses, qui prévalent entre les réfugiés et les Pakistanais, dont l'hospitalité, en dépit d'incidents localisés, demeure exemplaire. Cependant, la politique d'accueil - et le soutien par Islamabad repose aussi sur des considérations diplomatiques et militaires: pro-occidental, le gouvernement pakistanais craint les risques de contagion

qu'impliquent à terme la présence d'un régime communiste à Kaboul et, à plus forte raison, celle des troupes soviétiques en Afghanistan, pays qu'il souhaiterait voir revenir à son rôle historique d'"Etat-tampon".

Depuis huit ans, le Pakistan a, en outre, reçu une aide militaire importante de la part des Etats-Unis, ce qui lui a permis de moderniser son armée. Et cet aspect des choses n'est pas mineur pour un pays qui craint plus que tout le menace d'une agression indienne. Le régime du président Zia Ul Haq estime pourtant, aujourd'hui, que les inconvénients liés à la présence des réfugiés afghans l'emportent, notamment pour des raisons de sécurité.

De 1980 à 1987, les explosions et actes de sabotage perpétrés en territoire pakistanais et attribués aux agents du Khad (la police secrète afghane), ont provoqué de nombreuses victimes (488 morts et 1 727 blessés, de source officielle). En 1986 et en 1987, le bilan des 411 violations aériennes opérées par l'aviation soviéto-afghane s'éleva, d'autre part, à 266 morts et 507 blessés.

Sur le plan économique, les conséquences de l'afflux et de l'éventuel départ de cette population immigrée sont difficilement mesurables. Si l'inflation s'est nettement accrue (à Peshawar, les loyers ont doublé), le niveau des affaires et du commerce a fortement progressé. Le fait que les réfugiés aient toute liberté de mouvement et qu'ils puissent travailler explique, en grande partie, leur intégration locale, notamment économique. Si, pour des raisons de commodité de langage, on parle de quelque trois cent quarante "camps" disséminés dans les trois provinces d'accueil

(Nord-Ouest, Balouchistan et Pendjab), cette notion ne cadre pas avec la réalité: les réfugiés habitent dans des villages - parfois de véritables villes, - implantés dans des zones souvent désertiques, et l'impression de grouillement dans la majorité des cas n'existe pas.

Mais, s'agissant de l'impact sur

les obstacles: en clair, de soutenir l'installation préalable, à Kaboul, d'un gouvernement intérimaire, demandée par les moudjahidines.

- Nous ne pouvons pas donner de détails, parce que, vu la complexité de la situation, cela influencerait nécessairement sur le processus politique en cours - M.M. Antony Land et Fahimullah

théoriquement, cinq millions et demi de personnes (en comptant les réfugiés en Iran), soit la plus large communauté de réfugiés à travers le monde (et 38 % de la population afghane). Combien d'entre eux choisissent de rester dans leur pays d'exil, où certains ont investi? Les responsables du HCR rappellent que leur mission prévoit que les réfugiés rentrent chez eux en sécurité, ce qui suppose qu'il n'y ait plus de guerre - y compris une éventuelle guerre civile - en Afghanistan, et les autorités pakistanaises affirment: - Toute solution n'apportant pas au peuple afghan les garanties qu'il souhaite ne recevra pas notre assentiment. -

Les difficultés du retour

Lorsqu'on pose la question du retour aux responsables des partis politiques établis à Peshawar, aux commandants des moudjahidines et aux réfugiés eux-mêmes, la réponse est identique: les Afghans quitteront "tous" et sans regret le Pakistan, mais ils ne le feront qu'après le départ des troupes soviétiques et si le nouveau gouvernement de Kaboul est acceptable, c'est-à-dire débarrassé des "communistes".

Si ces conditions sont réunies, les réfugiés obéiront aux mots d'ordre des commandants et des chefs tribaux (la structure tribale persiste dans les "camps" pakistanais) et prendront le chemin du retour, mais seulement après que certains d'entre eux seront allés vérifier l'"état des lieux" en Afghanistan. Ce constat risque d'être terrible. On estime à près de deux millions de personnes les "réfugiés de l'intérieur" qui, fuyant les combats, ont poursuivi

une longue errance à travers l'Afghanistan, échouant dans telle ou telle province en fonction des ressources disponibles. Des régions entières se sont dépeuplées, et des milliers d'hectares sont retournés en friche.

Restent, mais comment? Un haut responsable pakistanais nous a affirmé que seuls 25 % de la population réfugiée aura besoins de moyens de locomotion mis en place par les Nations unies et le Pakistan, les autres rentrant, comme ils sont venus, par leurs propres moyens. C'est-à-dire, pour la majorité, à pied.

Là encore, il ne peut s'agir que d'une hypothèse. De toute façon, les problèmes de logistique vont être immenses: tout au long du chemin de retour, les réfugiés devront être nourris. Aujourd'hui, les organismes des Nations unies distribuent 340 000 tonnes de nourriture dans les camps, une aide complétée par le gouvernement pakistanais (environ 100 000 tonnes) et certaines organisations humanitaires.

Très vite et probablement pendant plusieurs années, une aide alimentaire internationale sera nécessaire, « sinon, observé le représentant d'une organisation humanitaire, on risque d'assister à une famine qui sera égale ou supérieure à celle qu'a connue l'Ethiopia ». - Que ce soit la poursuite du Djihad ou l'étape qui suivra le départ des Soviétiques, nous a indiqué un commandant des moudjahidines, nous savons que le pire est peut-être encore à venir. -

LAURENT ZECCHER.

(1) Le franc français vaut environ 3 roupies pakistanaises.



Le vol en provenance de Kaboul (The Economist)

l'environnement, la situation est catastrophique: la végétation a été systématiquement détruite pour servir de bois de chauffage; en dépit de quelques efforts de reboisement, il faudra de nombreuses années avant que ces régions retrouvent un équilibre écologique. Enfin, des raisons de politique intérieure poussent le gouvernement à souhaiter le départ des Afghans. L'opposition au général Zia a fait de cette question un cheval de bataille, elle accuse le chef de l'Etat de ne pas saisir l'occasion de la proposition de retrait soviétique en multipliant

Khattak, respectivement responsable du HCR à Peshawar et commissaire pour les réfugiés de la province du Nord-Ouest, utilisant les mêmes termes, refusent de dévoiler les plans de rapatriement de la population afghane. Certes, des contacts se multiplient entre l'Organisation des Nations unies et les autorités pakistanaises. Une « mission technique » du HCR s'est rendue à Kaboul, mais ce travail préparatoire repose largement sur des spéculations.

Quelles formes prendra cet exode à rebours qui concerne,

Dans le Nord-Est

Massoud grignote...

Olivier Roy a récemment séjourné dans le Nord-Est, fief du commandant Massoud.

DANS le Nord-Est, le dispositif soviétique s'organise exclusivement autour des deux grands axes routiers asphaltés: URSS-Kaboul, avec une bifurcation sur Kunduz, et Kaboul-Pakistan, avec une dérivation le long de la rivière Kounar. Les Soviétiques ont renoncé depuis longtemps à maintenir ouverte en permanence la piste qui relie Kunduz à Faizabad, capitale de la province du Badkhschan, où se trouve aussi une garnison soviétique. Ces deux axes sont vitaux pour l'URSS, surtout le premier. Les montagnes sont entièrement libres. En plaine, à part quelques poches instables de miliciens, les campagnes sont tenues par la résistance ou désertées.

La tactique soviétique consiste à établir une chaîne de postes gouvernementaux de sécurité de part et d'autre de ces axes routiers, appuyés de loin en loin par une base d'artillerie soviétique, reliée en permanence aux grandes bases du corps expéditionnaire: Bagram, Kalagey, Djelalabad et Kaboul. Des convois blindés circulent de jour en permanence. Les Russes s'efforcent aussi de créer des « cousins » de miliciens parmi les populations établies autour des axes: en cas d'échec, les habitations et la végétation sont rasées de part et d'autre de la route. Plus loin, vers l'est, une série de postes gouvernementaux s'efforcent de contenir les troupes du commandant Massoud et les autres résistants dans leur mon-

tagne. Vers l'ouest, en revanche, on ne trouve plus aucune force gouvernementale ou soviétique, passé quelques kilomètres au-delà de la grand-route.

Jusqu'ici, les Soviétiques ont réussi à assurer leur liberté de mouvements sur ces axes, mais la profondeur dont ils disposent se réduit considérablement à l'est. En effet, depuis deux ans, Massoud grignote systématiquement les postes gouvernementaux situés au pied des montagnes: après la chute des bases gouvernementales de Faridar, Nahrin, Kalafgan et Burqa et la réoccupation d'une partie de la basse vallée du Panjshir, en janvier 1988, il se rapproche dangereusement de la route Kaboul-Kunduz, où il intervenait déjà régulièrement sur le col de Salang.

Combativité inégale

Il a même réussi à établir une tête de pont dans la vallée de Ghorband, à l'ouest de la route. Si Massoud n'a pas encore vraiment quitté ses montagnes, son renforcement militaire, comme la création d'un Conseil du Nord sous son égide, font peser une menace directe sur la route, voire, à plus long terme, sur Kaboul.

Dans la région de Doshi, la petite communauté larabéenne a proclamé sa neutralité et assure le passage aussi bien des convois soviétiques que de ceux des moudjahidines. Ailleurs, le tissu de villages où sont présents des miliciens s'est considérablement restreint en 1987. Dans la province de Baghlan, les moudjah-

dines sont installés aux abords mêmes de la route. Appartenant en majorité au parti Hezb-I-Islami de Hakimiyar (telors que Massoud appartient au Jamiat), ils se contentent de harceler les postes gouvernementaux, sans tenter vraiment de couper la route, ce qui entraînerait des représailles dévastatrices pour les paysans qui s'accrochent encore au terrain.

Dans les rangs de la résistance, l'absence de coordination se fait sentir. Le Hezb-I-Islami connaît une crise de direction après la mort de ses chefs locaux les plus prestigieux: une partie des commandants lorgnent vers Massoud, les autres restent fidèles au leader charismatique, Hakimiyar, adversaire intransigent de Massoud. Ces tensions locales et la crainte de représailles expliquent l'inégalité dans la combativité des commandants régionaux, qui observent périodes de longues périodes de cessez-le-feu tacite.

Mais la fragilisation du dispositif soviétique, due, ici comme ailleurs, à l'amélioration de l'armement de la résistance, prive Kaboul de tout gain politique, même si les Soviétiques ne sont pas menacés dans leurs bases. Lors des dernières opérations de Massoud, ni les troupes soviétiques ni même l'aviation ne se sont portées au secours des gouvernementaux défaits. Tout se passe comme si le rôle du corps expéditionnaire soviétique était de se protéger lui-même et non plus de soutenir un régime de plus en plus vacillant.

OLIVIER ROY.

A la frontière nord

Une zone-tampon

Nguyen Lê, photographe indépendant, a passé plusieurs mois dans le Nord afghan, frontalier de l'Union soviétique.

S HIBARGHAN, 6 heures du matin, encore une nuit tranquille pour les vingt-cinq hommes de l'un des innombrables postes d'observation situés le long du gazoduc alimentant l'URSS. Les Soviétiques tiennent au gisement de pétrole et de gaz afghans. Cet oléoduc de 2 mètres de diamètre est enroulé dans un système de défense quasiment invulnérable: sur une largeur de 10 kilomètres, de part et d'autre du gazoduc, sont réparties régulièrement des casernes puissamment armées (système infrarouge, projecteurs, mines antipersonnel, chiens de combat). Un commando de moudjahidines est ancré sans même avoir pu franchir la première ligne de défense.

De tout l'Afghanistan, la région Nord, délimitée par l'axe Shibarghan-Mazar - I - Sharif - Kunduz, pose le moins de problèmes aux troupes soviéto-afghanes. La situation géopolitique et le relief n'y sont pas étrangers. En effet, c'est une vaste étendue de 300 kilomètres de long sur 100 de large, où il n'existe aucun abri naturel, permettant à la résistance de se dissimuler et de s'organiser. Ne se risquant plus à attaquer le gazoduc, les résistants se sont repliés sur des offensives ponctuelles contre les convois passant trois à quatre fois par semaine sur cet axe. Mais, là encore, la configuration du terrain et l'implantation de postes fortifiés espacés d'un kilomètre laissent très peu de champs de manœuvre aux moudjahidines. Ici les Russes ne crai-

gnent pas de sortir de leurs fortresses. On les voit torse nu aux commandes de leurs chars alors que les fantassins se penchent l'arme sur l'épaule et le casque à la main, à moins de 500 mètres de moudjahidines embusqués.

Il est très difficile d'approcher de Mazar-I-Sharif à moins de 15 kilomètres, distance à laquelle on rencontre les premiers fortins semblables à ceux des années de la guerre. Depuis Termez, de l'autre côté de la frontière, les convois de ravitaillement, escortés par l'aviation, arrivent quotidiennement. On estime que plusieurs divisions assurent la protection des faubourgs de la ville et y séjourneront en permanence.

Affaire par ses discussions

C'est également de Mazar-I-Sharif que se montent les opérations « coups de poing » bien précises, comme l'assaut, en septembre 1987, du bastion de la résistance à Dowlatabat. Partout ailleurs, les forces soviéto-afghanes ne se déplacent que de jour. Ici, des offensives aériennes nocturnes ont lieu pour éviter les trop fameux Stinger, inefficaces de nuit.

Dans cette région, la résistance traverse une période difficile, affaiblie par ses divisions, son manque de coordination, et son sous-équipement face aux moyens considérables des Soviétiques. Lors d'une attaque contre un convoi, deux groupes rivaux de moudjahidines ignorant leur présence respective ont provoqué la mort d'un de leurs commandants et l'échec de l'embuscade.

Trois partis se partagent la région. Le Herakat - I - Enqelab - I -

lami, traditionaliste, même de petites opérations contre les patrouilles gouvernementales. Le Jamiat-I-Islami, modéré islamiste, structuré militairement, a toujours été le parti le plus puissant et le plus agresseur. Mais depuis la mort de son chef historique, Zabi-Ullah, en 1984, il n'existe plus. En effet, son nouveau commandant Alam Khan, imposé par Peshawar, n'est pas reconnu comme tel par ses subordonnés. Enfin, le Hezb-I-Islami, islamiste radical, ne se cache pas, depuis le début de la guerre, de vouloir imposer sa volonté aux autres mouvements. En octobre 1987, les commandants du Hezb, aidés par des commandants autonomes du Jamiat, ont rassemblé deux mille hommes à Sholgar pour écraser Alam Khan dans son fief. Les combats durèrent une semaine et, faute de munitions, aboutirent, après des négociations, à un référendum agressif. Certains évoquent l'hypothèse selon laquelle le Hezb serait infiltré par le Khd (KGB afghan), mais sans preuve jusqu'à nouvel ordre.

Cette région est apparemment pacifiée, mais en dépit des coups portés à la résistance, celle-ci peut toujours se déplacer facilement dans la population qui lui apporte un soutien non écrit, tout au moins logistique. Les Soviétiques pourraient se contenter d'un glacis de sécurité, leur permettant de s'appuyer sur une base solide au cas d'une relance de la guerre, et de disposer à tout le moins d'une zone-tampon donnant accès à l'unique pont vital en cas de retrait des forces soviétiques, sur l'Amou-Daria, qui mène la frontière entre les deux pays.

NGUYEN LÊ.

(Publicité) MAROC : LES MINISTRES AU CRIBLE. A partir de statistiques précises, Mustafa Schimi dresse le profil des gouvernements chérifiens: origines régionales, formation culturelle, milieux socioprofessionnels, carrières politiques, classes d'âge. Dans le numéro de mars d'Arabes en kiosques et en librairies 78, rue Joffroy 75017 Paris T8. +46.22.34.14

(Publicité) ANI-CAHIERS ARMÉNIENS. Revue d'études et d'informations publiée par le centre de recherches sur la Diaspora Arménienne (110 p.). S'adresser au CRDA: 36, rue de Trévise 75009 PARIS. Tél.: (1) 42-46-05-58. du mardi au samedi de 9 h 30 à 18 heures

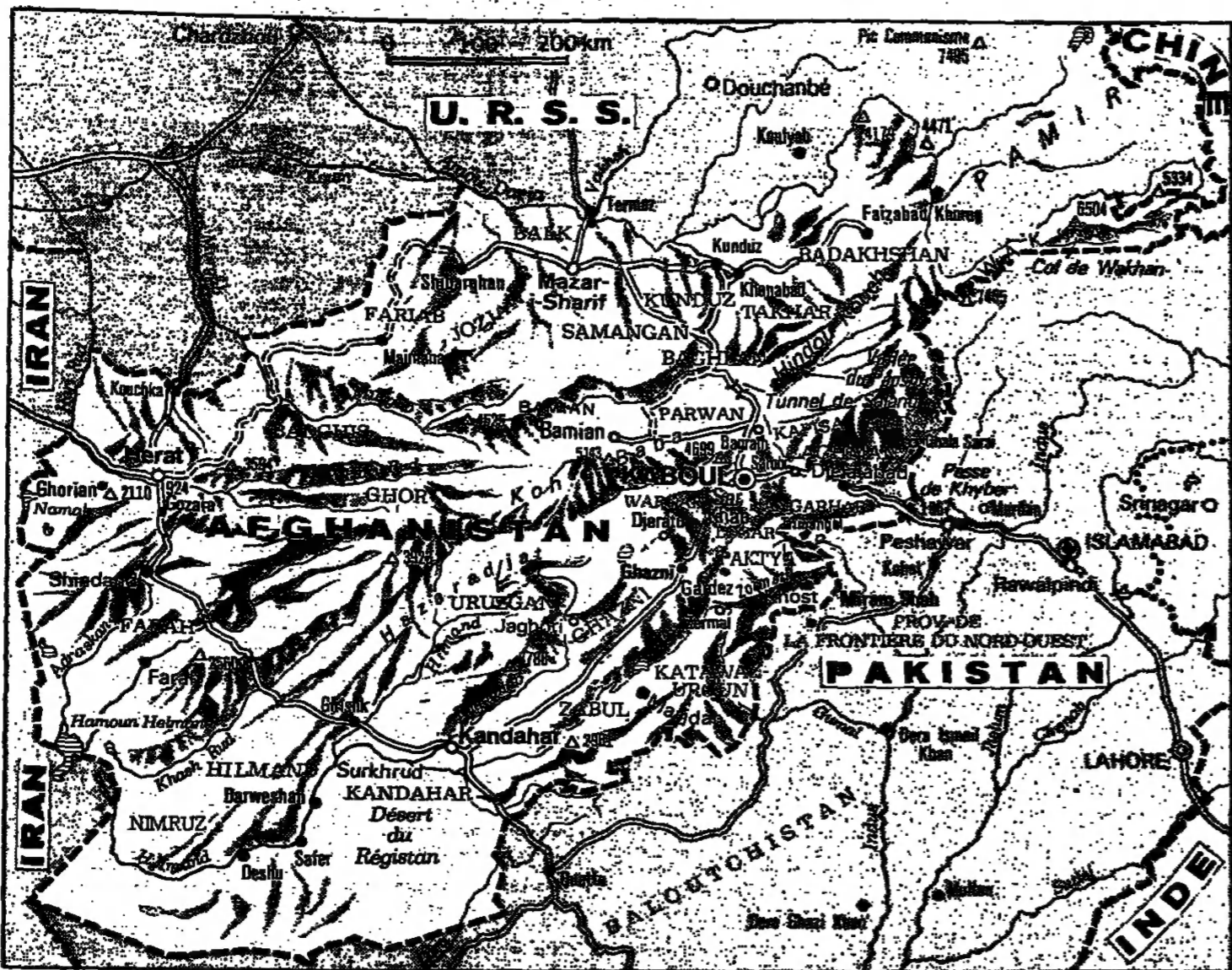
Quels événements ont provoqué l'exclusion des Fidji du Commonwealth. Le Monde Info Direct ou COMMONWEALTH. Voir index à: FIDJI. EN VENTE EN LIBRAIRIE. 26 F.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES. VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 HT PAR MOIS. Réception et réexpédition du courrier. Permanence téléphonique. Permanence téléx. Rédaction d'actes et constitution de sociétés. GEICA/42-96-41-12. 68 bis, rue du Louvre, 75002 Paris.

5 et 6 MARS EXPOSITION INTERNATIONALE De 10 h à 19 h. VENTE - ÉCHANGE MINÉRAUX FOSSILES. PIERRES PRÉCIEUSES - BIJOUX. HOTEL PARIS-HILTON. 182 av. de Suffren, PARIS (16^e).

Enquête

des négociations de Genève



Une mosaïque de mouvements de résistance

Les mouvements de résistance représentent une mosaïque. En simplifiant, on peut distinguer trois grandes tendances (les « fondamentalistes » sunnites, les « traditionalistes » et les « chites », sachant que d'autres « fronts de résistance », dont la représentativité, en Afghanistan, est marginale, existent aussi. Depuis mai 1985, sept organisations ont formé une « alliance » (terme quelque peu ambigu, compte tenu des profondes dissensions entre ces partis), dont le siège est à Peshawar et qui est actuellement présidée par M. Yunus Khalas (1).

1) LES « FONDAMENTALISTES » SUNNITES

● Le Hezb-I-Islami (parti islamique), de M. Gulbuddin Hekmatyar. — C'est le mouvement le mieux structuré et le plus « politique », dont l'implémentation dans les camps de réfugiés du Pakistan est forte, alors que son influence en Afghanistan est éparpillée et déclinante. Extrémiste, radical et avant tout islamiste — au détriment de la lutte armée, — la formation de M. Hekmatyar a reçu une large partie de l'aide militaire américaine et ses relations avec les autres partis de la résistance afghane sont souvent conflictuelles.

● Le Hezb-I-Islami, de M. Yunus Khalas. — Cette formation est née d'une scission, en 1979, de la précédente, islamiste mais moins dogmatique que M. Hekmatyar, le président de l'alliance a joué du prestige offert par sa combativité et celle de ses hommes : commandants Abdul Haq (région de Kaboul) et Jalaludin Haqani (province du Paktiya).

● Le Jamiat-I-Islami (société de l'islam), de M. Borhanuddin Rabbani. — Cette forma-

tion, islamiste modérée, est sans doute la mieux implantée en Afghanistan. Elle compte quelques-uns des chefs militaires les plus prestigieux de la résistance, notamment les commandants Massoud et Ismaïl Khan. Surtout influente parmi les populations tadjiks, ouzbeks et turkmènes du Nord, le Jamiat est exemplaire par l'organisation à la fois politico-militaire et sociale des régions qu'il contrôle : c'est ce qu'on appelle le « modèle Massoud ».

2) LES « TRADITIONALISTES »

● Le Harakat-I-Engelab-I-Islami (mouvement de la révolution islamique), de M. Nabi Mohammadi. Ce parti, comme les deux suivants, est habituellement rangé dans le camp des « modérés ». Composés de Pachtoune et implantés dans le Sud, il regroupe beaucoup de partisans de la restauration de la société afghane d'avant l'instauration d'un régime communiste, et ne serait pas hostile à ce que l'ancien roi Zahir Shah retrouve un rôle. Son influence, importante en 1980, a décliné, surtout au profit de Jamiat.

● Le Jabha (front de libération nationale), de M. Sagghatullah Mojaiddi. Son chef est le représentant d'une grande famille pachtoune. « Royaliste », le Jabha est faiblement représenté sur le terrain.

● Le Mahaz-I-Islami (front national islamique), de M. Pir Sayyid Ahmad Gaytani. « Royaliste » militant, très conservateur et fortement soutenu financièrement par l'Arabie saoudite, le Mahaz est le principal représentant des grandes familles pachtoune.

● Le Ittihad-I-Islami (alliance islamique des moudjahidines d'Afghanistan), de M. Abdoul Rasul Sayyaf. C'est davantage une coalition de groupuscules qu'un parti proprement dit. Il est qualifié de « watahabite » en raison de ses liens étroits avec Riyad, dont il reçoit beaucoup d'argent.

3) LES CHITES

● Le Harakat-I-Islami, du cheikh Assef Mohseni. C'est le plus combatif des partis chites. Son chef d'est-meur, le commandant Anouari, un islamiste modéré, entretient de bons rapports avec les moins extrémistes des ayatollahs iraniens.

● Le Shura, de M. Sayyid Beheshti. Composée de plusieurs tendances, cette formation regroupait tous les partis chites au début de la guerre. Traditionnaliste et modérée, son influence est déclinante.

● Le Nasr. Les dirigeants de cette organisation pro-chomeyniste sont peu connus. Longtemps financée par l'Iran, elle a perdu influence et soutiens au profit d'une organisation plus « iranienne », les pasdaran.

● Le Sepah-I-Pasderan. Créée par les pasdaran (gardiens de la révolution) iraniens, en 1983, c'est une organisation extrémiste et « révolutionnaire » dont l'influence sur le terrain est faible.

L. Z.

(1) L'alliance est formée par sept organisations sunnites : Mahaz-I-Islami, Jabha, Harakat-I-Engelab-I-Islami, Hezb-I-Islami (tendance Kelmata), Jamiat-I-Islami, Hezb-I-Islami (tendance Khalas), Ittihad-I-Islami.

A Hérat

Les Soviétiques dans une nasse

Patrick Brizay, de Solidarités Afghanistan, s'est rendu, pour le compte de l'organisation humanitaire le Guide du Raid, en mission à Hérat, chef-lieu de la province du même nom, frontalière de l'Union soviétique et de l'Iran.

Comme tous les matins, nous entendons le grondement des hélicoptères. Nous les entendons, mais nous ne les voyons pas. Ils survolent la route entre l'aéroport de Gozara et la ville de Hérat, distance d'une trentaine de kilomètres. Depuis plusieurs mois, les redoutables Mi-24 ne se risquent plus dans les zones contrôlées par la résistance. Strangers et Blues Pipes obligent. Les bombardiers soviétiques Mig et Sukhoi, eux-mêmes, ne s'aventurent qu'avec une certaine prudence. Les tirs s'effectuent maintenant d'une altitude de 1 000 mètres au minimum et en un seul passage. D'où une imprécision et une inefficacité quasi totales.

L'après-midi, en 1987, de missiles modernes américains a bouleversé le paysage militaire. Hérat n'échappe pas à cette nouvelle donnée, d'autant que la résistance locale est remarquablement organisée. Placée sous l'autorité incontestable et incontestée du com-

mandant Ismaïl Khan, les moudjahidines sont très disciplinés et l'initiative leur revient. Ismaïl Khan a su imposer aux Soviétiques son terrain de bataille : un triangle d'une quinzaine de kilomètres de côté, dont les pointes seraient la ville de Hérat au nord, l'aéroport de Gozara au sud et le cimetière situé sur la route de Ghorian à l'ouest.

Les nombreux villages, à l'intérieur de ce triangle, ne sont plus qu'un vaste champ de ruines. Le regard ne s'accroche que sur les murs écroulés, les toitures béantes, les maisons éventrées. Au milieu de ces ruines, Ismaïl Khan a installé son quartier général et constitué ses « commandos » les plus actifs. Ces centres de la résistance, au nombre d'une soixantaine, forts chacun de vingt à cinquante hommes, représentent un potentiel d'environ deux mille hommes constamment sur le qui-vive.

Ils vivent, enterrés sous les maisons détruites, soumis jour et nuit aux tirs de l'artillerie soviétique. Ismaïl Khan imagine quotidiennement des opérations militaires. Dans le cadre de notre mission d'aide d'urgence et d'information pour le Guide du Raid, nous avons assisté à l'attaque de positions de

chairs soviétiques sur la ceinture de sécurité de Hérat. A deux kilomètres de la ville, ces positions constituent le dispositif avancé de l'armée rouge après huit ans de guerre. Bilan de cette opération : cinq chars soviétiques détruits et un blessé léger du côté de la résistance. Le soir même, en regagnant le comité nous servant de base, nous voyons des flammes du côté de la route Hérat-Kandahar ainsi que de la cimetière. L'oléoduc reliant Shindand à Hérat a été attaqué et incendié et six postes de miliciens gouvernementaux autour de la cimetière ont été pris, détruits et évacués par les hommes d'Ismaïl Khan. Il en est ainsi chaque jour.

Le résultat de cette méthode : les Soviétiques étouffent dans la nasse qu'est devenue pour eux Hérat, à moins de cent kilomètres de leur frontière. Les rares postes de l'armée gouvernementale disséminés dans la province sont peu combattifs et difficiles à ravitailler. Celui de Ghorian, par exemple, à mi-chemin entre Hérat et la frontière iranienne, n'est approvisionné, par hélicoptère, que tous les quatre mois. Ces postes ne gênent aucunement la résistance.

Ismaïl Khan a mis en place, parallèlement, une solide organisation civile dans la province de

Hérat, seize hôpitaux fonctionnent. Dans tous les villages où nous avons séjourné, des écoles importantes rassemblent aussi bien les garçons que les filles. Enfin, les impôts sont prélevés et des aides financières offertes aux plus démunis... Après discussion et en accord avec Ismaïl Khan et son entourage, le budget de notre mission d'aide a été effectué à l'achat d'aliments pour les familles les plus éprouvées par la guerre.

Ismaïl Khan est le commandant général pour le Jamiat-I-Islami des neuf provinces de l'Ouest afghan, soit un tiers du pays. Son influence s'étend de Zabul à Badkhis, du Nirruz à l'Uruzgan. Il mène depuis le début de la guerre une politique de fédération et d'union des fronts politico-militaires de l'Ouest de l'Afghanistan. Au printemps 1987, une réunion, à son initiative, s'est tenue dans la province de Ghor. Plusieurs centaines de commandants de la résistance appartenant à différents partis et venant de plusieurs provinces y ont participé. L'objet de cette conférence de Ghor a été de renforcer l'unité entre les fronts de l'intérieur. Une seconde conférence est déjà prévue pour ce printemps.

PATRICK BRIZAY.

A CES TARIERS VOUS POUVEZ MAINTENANT VOUS OFFRIR LE STYLE AMERICAN AIRLINES.

NEW YORK 3 950 F

CHICAGO 4 605 F

DALLAS/FORT WORTH 4 945 F

LOS ANGELES 5 390 F

SAN FRANCISCO 5 390 F

LAS VEGAS 5 585 F

HOUSTON 4 945 F

SAN DIEGO 5 430 F

NEW ORLEANS 5 510 F

PHOENIX 5 430 F

DENVER 5 415 F

DETROIT 4 830 F

SEATTLE 5 730 F

CINCINNATI 4 830 F

RALEIGH/DURHAM 4 985 F



American Airlines

Tarifs aller-retour en classe économique, valables tous les jours jusqu'au 31.05.88, dans la limite des places disponibles. Emission et règlement du billet dans les 24 heures suivant la réservation. Durée minimale du séjour : 14 jours. Frais d'annulation : 15%. Tarifs susceptibles de modifications sans préavis. Taxe de sécurité et autres droits : 150 F non compris (variables selon taux du dollar). Contactez votre agent de voyages ou appelez-nous au : (1) 42.89.05.22.

مکتبہ اسلامی

Diplomatie

Le sommet extraordinaire de l'OTAN à Bruxelles

Une tentative de clarification sur fond de désaccord...

Les chefs d'Etat et de gouvernement des seize pays membres de l'OTAN se sont retrouvés, le mercredi 2 mars à Bruxelles, pour un sommet extraordinaire, qui devrait s'achever le jeudi 3 mars en fin de matinée. A l'issue des débats devraient être publiées des résolutions sur lesquelles les représentants permanents des pays membres ne s'étaient toujours pas mis d'accord mardi soir.

Le président Reagan n'a prévu de rencontre bilatérale lors de son séjour à Bruxelles qu'avec le roi Baudouin.

Pour la France, le président de la République, accompagné du premier ministre et de M. Jean-Bernard Raimond, participera à l'ensemble des débats, ce qui est une première.

MM. Mitterrand et Chirac ont eu à ce sujet un entretien mercredi matin, avant la réunion du conseil des ministres. Bien qu'ils aient développé ces derniers jours des points de vue assez différents sur certains aspects du désarmement, il est peu probable que le sommet de Bruxelles fournisse l'occasion ultime d'un « ratage » dans la cohabitation. Quelques heures après la conférence de presse, donnée mardi par M. Jacques Chirac, le conseiller de l'Élysée pour les questions stratégiques, M. Hubert Védrine, évoquant la question sur laquelle se focalisent les dissensions françaises — celle des armes nucléaires à très courte portée, — a souligné l'appréciation du premier ministre, selon lequel le sujet n'est « pas mûr ». Il a rappelé que c'était aussi l'avis de MM. Reagan et Kohl, qui se sont rencontrés le 21 février à Washington. Bref, selon toute vraisemblance, la France ne parlera que d'une seule voix à Bruxelles.

L'idée d'une réunion de ce type, relativement rare dans l'OTAN (les

conseils de l'Organisation, qui ont lieu deux fois par an, se situent de coutume au niveau ministériel), est américaine et remonte à l'automne : le président Reagan aurait souhaité qu'un tel sommet se tînt avant la venue de M. Gorbatchev à Washington et la conclusion du traité sur l'élimination des armes nucléaires à moyenne portée (FNI) en décembre dernier. Mais les alliés des Etats-Unis ne manifestèrent guère d'enthousiasme pour une telle mise en scène de la sécurité atlantique.

C'est M^{me} Thatcher qui, au début de cette année, a pris l'initiative d'en relancer l'idée. Le premier ministre britannique exprimait ainsi le désir, partagé par tous les Européens, d'être davantage associé à la nouvelle phase des négociations Est-Ouest sur le désarmement, ouverte après l'accord sur les FNI. Il s'agissait aussi de montrer l'unité du bloc occidental, avant le prochain sommet Reagan-Gorbatchev, qui doit se tenir en mai ou en juin à Moscou, voire de faire une démonstration de fermeté face à l'« cours soviétique », d'autant plus redoutable, selon M^{me} Thatcher, qu'il se donne des allures civilisées.

L'obsession allemande

Il se trouve cependant que tous les alliés ne partagent pas en tous points la même idée de la fermeté et que l'on ne parviendra, jeudi, à la démonstration de cohésion souhaitée qu'en évitant de trancher sur des divergences qui, même si elles n'ont pas un caractère d'urgence, n'en sont pas moins fondamentales.

Si tout le monde est d'accord sur le principe de la poursuite du processus de désarmement dans les domaines des armes stratégiques, conventionnelles et chimiques, il n'existe pas de consensus sur le sort à réserver aux armes nucléaires américaines qui resteront station-

nées en Europe après l'application de l'accord sur les FNI : celles dont la portée est inférieure à 500 kilomètres. Les Allemands, dans leur majorité, les tiennent pour la peste. Ces armes, estiment-ils, les singularisent, car, par leur portée, elles visent la RFA et la RDA. Ils ne comprendraient pas qu'elles échappent au champ des négociations de désarmement.

A cette obsession allemande, que rejoint l'attitude spontanément antinucléaire de certains Etats de l'Alliance comme la Norvège, le Danemark, la Grèce notamment, s'opposent tous ceux qui présentent qu'une négociation sur les armes à très courte portée déboucherait sur ce qu'on appelle la troisième option zéro, à savoir leur élimination totale et une dénucléarisation de l'Europe occidentale, ce qui est l'objectif des Soviétiques. La meilleure défense étant l'attaque, ceux-ci (les responsables militaires de l'OTAN, certains dirigeants américains et M^{me} Thatcher) ont rappelé avec détermination, ces derniers temps, que l'OTAN avait décidé, en 1983, de moderniser ces armes et qu'elle entendait s'y tenir. M^{me} Thatcher l'a fait avec une particulière ardeur, qui aurait, semble-t-il, incité M. Mitterrand à intervenir ces derniers jours.

Le rendez-vous de Bruxelles se voulait au départ celui de la clarification. Sans nier son utilité, comment ne pas voir que les clarifications et les redéfinitions qui s'imposent à l'Alliance atlantique ne peuvent être esquissées ni durant les quelques heures du sommet ni durant les quelques mois qui restent à un président américain en fin de mandat. Il y a matière pour plusieurs années. Et, comment ne pas voir que, dans ce que ne dit pas le président de la République — à qui M. Chirac n'a donc pas répondu, — il y aurait matière pour un septennat.

CLAIRE TRÉAN.

L'alliance minée par l'allergie au nucléaire

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le sommet atlantique pourrait éprouver de sérieuses difficultés à masquer les divergences — certains parlent de fissures — qui apparaissent au sein de l'alliance. Un nombre croissant de pays membres, poussés par leur opinion publique, aspirent à une situation où le nucléaire jouerait en termes de défense un rôle de moins en moins important. Ils sont prêts à le proclamer.

Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, le Portugal, peut-être la Turquie, estiment en revanche cette évolution dangereuse et trouvent prématuré de prendre des engagements concernant l'ouverture de négociations qui viseraient à la réduction, voire à l'élimination (troisième option « zéro »), des armes nucléaires tactiques américaines et soviétiques stationnées en Europe.

A la veille de la réunion, les experts et les ambassadeurs des Seize n'étaient pas parvenus à s'entendre complètement sur le texte de la déclaration qui doit être approuvée par les chefs d'Etat et de gouvernement. Les ministres des affaires étrangères seront probablement appelés à la demande mercredi soir pour imaginer des formules de compromis.

La pression pour parvenir rapidement à un accord, supposé témoigner de la cohésion de l'alliance, est certes très vive. Cependant, on n'accusait pas complètement que les chefs

d'Etat et de gouvernement, ultime instance d'arbitrage, aient à trancher, le 3 mars, le différend. Le second document devant être approuvé par le sommet, qui concerne l'ouverture de négociations sur la réduction des forces conventionnelles, est presque au point et pourrait être publié dès mercredi soir.

La divergence qu'on cherche à réduire, mais qui ne pourra l'être que par des artifices de dénucléarisation, oppose apparemment la France à la RFA, ou plutôt la France à l'ensemble des autres pays membres.

La déclaration de Reykjavik

En réalité, ce tableau doit être nuancé : les Etats-Unis et le Royaume-Uni partagent les préoccupations de Paris mais s'entendent très bien par le fait qu'ils contraignent aux Français — ils ont accepté à la réunion du conseil atlantique de Reykjavik de juin 1987, puis à celle de Bruxelles en décembre, des déclarations conformes à ce que souhaitait la RFA. Les Allemands refusent tout texte qui signifierait, dans leur esprit, un recul par rapport au paragraphe 7 de cette déclaration de Reykjavik. Les Français refusent, pour leur part, d'avaliser aujourd'hui une formulation à laquelle ils n'avaient pas voulu souscrire à Reykjavik puis à Bruxelles.

Dans ce paragraphe 7 de la déclaration de Reykjavik, les « alliés concernés » (tous sauf la

France) se prononcent pour « un concept cohérent et global de maîtrise des armements et de désarmement qui, tout en respectant la doctrine alliée de la riposte graduée, privilégie... [entre la conclusion d'accords sur la réduction des armes nucléaires stratégiques, sur l'élimination des armes chimiques, sur la réduction des armes conventionnelles]... parallèlement à l'établissement d'un équilibre des forces conventionnelles et à l'élimination totale des armes chimiques, des réductions sensibles et vérifiables des systèmes américains et soviétiques de missiles nucléaires à courte portée basés à terre, devant conduire à des profondeurs égales ».

Les Français trouvent prématuré de considérer que cette réduction des armes tactiques fait, d'ores et déjà, partie des objectifs de l'alliance. On valait d'autres formes de cette divergence sur le nucléaire dans les discussions concernant la déclaration à approuver par l'alliance. Ce texte, dans sa première partie, rappelle les principes de base de l'alliance. Il y est fait référence à la politique de dissuasion, combinaison adéquate de moyens conventionnels et nucléaires, à laquelle, indiquent le projet initial, il n'y a pas d'alternative. « Pas d'alternative aujourd'hui... », demandent les Allemands, appuyés par une majorité de pays membres voulant ainsi maintenir ouverte l'option d'une stratégie uniquement fondée sur la conventionnel.

PHILIPPE LEMAITRE.

La double mission des armes nucléaires à courte portée

Empêcher la guerre et éviter la défaite

Le débat sur la modernisation, par l'OTAN, de ses armes nucléaires à très courte portée (moins de 500 kilomètres) repose sur une ambiguïté fondamentale que l'on a ou non intérêt à lever selon que l'on est adversaire ou partisan de ce projet conçu en 1983, alors même qu'il n'était pas question de démanteler les euro-missiles.

En effet, les armes nucléaires à courte portée ont un particularisme qui les distingue des armes nucléaires stratégiques (à portée intercontinentale, mais aptes aussi à couvrir l'Europe) ou des armes nucléaires intermédiaires (à distance continentale) : elles relèvent de l'arsenal de la dissuasion au même titre que les autres, mais elles sont aussi destinées, si d'aventure la dissuasion avait échoué, à éviter la défaite face à un envahisseur qui chercherait à prendre le dessus avec des forces classiques. Pour reprendre la terminologie des chefs militaires de l'OTAN, les armes

nucléaires à courte portée participent, à la fois, de l'arsenal de la dissuasion et de l'armement d'interdiction.

Cette double fonction des armes nucléaires à courte portée, les ministres de la défense des pays membres de l'OTAN (hormis la France) l'avaient, bien sûr, en tête lorsqu'ils imaginèrent, en 1983, à Montebello (Canada), d'en proposer la modernisation, essentiellement sous la forme d'un nouveau missile sol-sol et d'un nouveau missile air-sol, qui porteraient une charge explosive à environ 400 kilomètres.

Dissuasion et effet de terrain

L'un comme l'autre de ces armements, qui se complètent plus qu'ils ne se concurrencent, visent, en priorité, des cibles dans la profondeur du territoire adverse, à d'où partirait, par exemple, les renforts du

deuxième échelon, qu'ils soient terrestres ou aériens. Annoncé de ces armes ne fait double emploi avec les systèmes d'armes classiques (guidés avec précision) conçus pour des objectifs plus mobiles et moins protégés que les précédents.

Que de telles armes nucléaires relèvent directement du seul chef de l'Etat (c'est le cas de la France) ou, par délégation du pouvoir politique sous certaines conditions, de hauts responsables militaires, ne change rien à l'affaire : leur maintien est particulièrement complexe, parce qu'elles appartiennent à la dissuasion et qu'on leur prête un effet militaire sur le terrain.

Consécutivement à ces missiles sol-sol intermédiaires (d'une portée de 500 à 5 500 kilomètres), le traité de Washington de décembre 1987 laisse intact, en Europe, l'arsenal nucléaire soviétique à base de bombardiers, de missiles mer-sol, de missiles sol-sol et air-sol à courte portée, et de pièces d'artillerie. Autant de systèmes d'armes qui viendraient élargir le potentiel classique et chimique des forces soviétiques ou la « machine de guerre » du pacte de Varsovie.

Programmée quatre ans avant la signature du traité de Washington, la modernisation des armes nucléaires à courte portée de l'OTAN, c'est-à-dire le remplacement d'armes vieillissantes comme le missile Lance, apparaît il y a une décennie, a été voué par l'Ouest comme le moyen de continuer à contrer une attaque-surprise de l'Est, qui s'appuierait sur des forces classiques en surnombre sur fond de dissuasion.

JACQUES ISHARD.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauret (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du Monde »,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, gérant,
et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général :
Bernard Woutis.

Rédacteur en chef :
Daniel Vermet.

Corédacteur en chef :
Claude Salas.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Tél. MONDPUB 286 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 - Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

Le Monde sur minitel

OPA CONTRE OPA

Suez, Cerus, S.G.B., Schneider, Télémechanique...
Qu'en pensez-vous ?

36.15 TAPEZ LEMONDE

Le journal mensuel de documentation politique après-demain

Fondé par le Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)

offre deux dossiers complets sur :

OU EN EST LA DÉCENTRALISATION ?

Envoyer 35 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (80 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

La vraie « Bohème » de Luigi Comencini

ÉMOTION. En filmant « La Bohème », Luigi Comencini a retrouvé la tendresse de « L'Incompris » et la vitalité de « L'Argent de la vieille ». Avec Mimi-Barbara Hendricks, l'amour à mort chante sous les toits de Paris. Sortez vos mouchoirs !
MARATHON. 555 sonates, 34 compact discs, deux fois l'œuvre pour piano de Beethoven, trois fois celle de Schumann : avec son intégrale Scarlatti, le claveciniste américain Scott Ross mérite une médaille d'or dans le « Livre des records ».
RÉSURRECTION. C'est un âge d'or, un chant perdu que nous ont rendu Jordi Savall et les nouveaux magiciens de la viole de gambe. Mais comment devient-on un adepte de cet instrument auquel Marin Marais a donné ses lettres de noblesse ?
MASQUES. Compositeur et transcritteur, Ferruccio Busoni fut le plus grand pianiste de son temps. Étrange destinée que celle de ce génial caméléon, en qui se sont retrouvés les idéaux antagonistes de la musique occidentale.
HI-FI. Grand son, grand format, les enceintes « haut de gamme » rivalisent de splendeur. La suite de notre feuilleton.
Et aussi Marc Monnet l'inventeur de sons, Angelin Preljocaj le provocateur de la danse.



Le Monde de la Musique
25 F. Chez votre marchand de journaux.

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ?

Téléphonez d'abord ou venez à la LIBRAIRIE
LE TOUR DU MONDE
9, rue de la Porche, 75116 PARIS
45-20-87-12
- Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'aurez en 24 heures.
- Si n'y figure pas : nous discuterons gentiment votre demande auprès d'un réseau de correspondants : vous recevrez une proposition écrite et chiffrée que vous pouvez refuser.
AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT



La préparation de l'élection présidentielle

M. Mitterrand en Bretagne : «Voilà le bénisseur...»

SAINT-BRIEUC de notre envoyé spécial
«Matignon avec Mitterrand...»
Le slogan s'étale en grosses lettres sur cette banderole fièrement brandie devant l'hôtel de ville de Saint-Cast-Le-Guildo (Côtes-du-Nord).

« Cette compétition pacifique »
Insistant, à la suite de M. Josselin, sur la capacité des Bretons à être tout à la fois solidement enracinés dans leurs territoires et tournés, grâce notamment à la mer, sur l'extérieur, le président de la République...

« Il est normal que le gouvernement se préoccupe de vos soucis et il le fait certainement... »
Le chef de l'Etat a également rencontré sur le port de Saint-Cast des marins-pêcheurs durement touchés par la tempête (vingt-sept bateaux endommagés, huit totalement détruits sur une flotte de trente-neuf)...

L'élection cantonale de Lille met l'UDF en difficulté

L'UDF est parvenue une fois de plus à sauver les apparences. L'épreuve de force engagée depuis trois semaines entre le Parti républicain et le CDS à propos de l'élection cantonale de Lille-Ouest a finalement débouché, le mardi 1er mars, sur un communiqué négro-blanc - spécialité de la maison - susceptible de contenter les deux parties.

« Pour parvenir à la rédaction de ces lignes, il aura fallu néanmoins beaucoup de temps et d'énergie. »
Bien que M. Raymond Barre ait réaffirmé, mercredi matin sur France-Inter, son souci de ne point participer à ces tensions cloche-mérisées, les barristes commencent à s'inquiéter sérieusement des risques de dérapage.

« Sur le fond, les données de cette élection de Lille n'ont guère changé : la primaire ne sera pas évitée. Dans la forme, M. Méhaignerie comme M. Léotard n'ont fait qu'éviter le ridicule. Le président du CDS n'a pas à se déjouer à l'égard de ses amis du Nord. »

Les colonnes de Buren

Et si le paysage politique ressemblait aux colonnes de Buren ? Les personnages paraissent, en effet, avoir été placés là par un maître de l'art, mais sans inspiration particulière. Ils semblent voués à l'immobilité.

« D'une campagne à l'autre »
M. Chirac profite, en outre, de la cohabitation : les deux sommets de Bruxelles sont venus à point nommé pour montrer que président et premier ministre sont conscients de leurs responsabilités.

« En partant le premier, il a certes créé autour de lui un micro-climat favorable, mais il a surtout profité d'un moment éphémère de faible intérêt de l'opinion. »

M. Chirac raille le «prêchi-prêcha» du président de la République

M. Jacques Chirac a exposé devant les élus RPR d'Ile-de-France, réunis au pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne, le mardi 1er mars, ses «réflexions» sur les problèmes des collectivités locales.

« L'excès d'ambition » qui consisterait à « vouloir faire table rase du passé... »
« Je me méfie [...] de cette grande réforme des finances locales que j'entends évoquer ici ou là... »

Selon Louis Harris Les deux candidats de la majorité sont à égalité

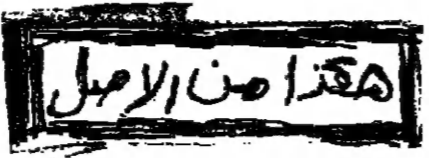
Les deux candidats de la majorité sont à égalité à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, dans l'hypothèse où M. François Mitterrand est candidat, selon le sondage réalisé par Louis Harris et publié, le vendredi 4 mars, dans l'Express (1).

« RECTIFICATIF. » - Un singulier transformé en pluriel a introduit une inexactitude dans l'article du Monde du 2 mars consacré à la soirée politico-musicale organisée au Zénith, à Paris, le lundi 29 février, par les comités avec François Mitterrand.

Le « vrai bilan » du gouvernement vu par le PS

Les députés socialistes ont présenté, le mardi 1er mars, le bilan qu'ils dressent de la politique menée depuis 1986. La première partie s'intitule « le bilan du gouvernement de Jacques Chirac par lui-même ou le tour d'une politique en quatre-vingts mensonges ».

« Défense : incohérence et contradiction de la majorité, le pouvoir présidentiel préserve la crédibilité de la France... »



قضايا من الاموال

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS... Par jugement contradictoire en date du 25 novembre 1987, la 31^e chambre...

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS... Par jugement contradictoire en date du 10 novembre 1987, la 11^e chambre...

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES... Par arrêt en date du 28 novembre 1987, devenu définitif, la Cour d'Appel...

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES... Par arrêt en date du 28 novembre 1987, devenu définitif, la Cour d'Appel...

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS... Par jugement contradictoire rendu le 6 novembre 1987, la 31^e chambre du Tribunal...

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS... Par arrêt de la 13^e chambre de la cour d'appel de Paris, du 24 novembre 1987...

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS... Par jugement contradictoire en date du 19 novembre 1987, la 11^e chambre du Tribunal...

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS... Par arrêt de la 13^e chambre de la cour d'appel de Paris, du 24 novembre 1987...

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS... Par jugement rendu contradictoirement en la 17^e chambre du Tribunal de Créteil...

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS... Par arrêt de la 13^e chambre de la cour d'appel de Paris, du 24 novembre 1987...

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS... Par jugement contradictoire rendu le 23 novembre 1987, la 31^e chambre du Tribunal...

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS... Par arrêt de la 13^e chambre de la cour d'appel de Paris, du 24 novembre 1987...

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS... Par jugement rendu contradictoirement en la 17^e chambre du Tribunal de Créteil...

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS... Par arrêt de la 13^e chambre de la cour d'appel de Paris, du 24 novembre 1987...

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS... Par jugement rendu contradictoirement en la 17^e chambre du Tribunal de Créteil...

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS... Par arrêt de la 13^e chambre de la cour d'appel de Paris, du 24 novembre 1987...



Politique

Les « petits » candidats dans la campagne présidentielle

Les promesses de signature aux enchères

Les formulaires officiels de parrainage des candidats à l'élection présidentielle ont été expédiés aux élus (membres du Parlement, des conseils généraux et régionaux, du Conseil de Paris, des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer, maires, et membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger), le mardi 1^{er} mars...

par les services du ministère de l'Intérieur. Les quarante-trois mille trois cent cinquante-trois élus - chiffre qui se réduit en fait à quarante mille cinq cent dix-neuf parrains potentiels compte tenu du canal des mandats - pourront faire parvenir leur formulaire de présentation au Conseil

constitutionnel entre le jeudi 17 mars et le mardi 5 avril. Chaque élu ne peut offrir son parrainage qu'à un seul candidat et chaque candidat doit obtenir cinq cents signatures, réparties à certaines règles de répartition territoriale, pour pouvoir brigner les suffrages des électeurs.

Les quinze prochains jours vont être mis à profit par les « petits » candidats pour matérialiser les promesses de signature que leurs troupes ont réussi à décrocher au cours des mois passés.

Le dernier « petit » candidat, qui ne figure pas dans les sondages et s'estime victime de boycottage ou de « censure » médiatique, est M. Pierre Bousset-Lambert. Dirigeant du Parti communiste internationaliste (PCI, trotskiste), il se présente au nom du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT). L'hebdomadaire du MPPT, Informations ouvrières, a revendiqué, pendant plusieurs semaines, sept cent quatre-vingt-trois promesses de

signatures. Le directeur de campagne du candidat, M. Daniel Ghechtein, en annonçant « huit cent vingt-cinq issues de soixante-dix départements » à la date du 1^{er} mars. Les promesses de signature sont le fait d'une « immense majorité » de maires sans étiquette. « Une petite fraction sont membres ou sympathisants du PC ou du PS », indique M. Ghechtein.

Au 1^{er} mars, le cabinet de M. Pierre Juquin, candidat rénovateur, avançait un chiffre d'environ sept cent quatre-vingt-dix signatures, dont les principales caractéristiques ont été fournies dans le Monde du 27 février. Le service de presse de M^{lle} Arlette Lagulier, candidate trotskiste de Lutte ouvrière, attendait, avec confiance, la publication de la liste de ses cinq cents parrains par le Conseil constitutionnel à la date limite du 8 avril. Sans plus de détail.

Cinq cents hôtes

Chez le candidat des Verts, M. Antoine Waechter, les promesses de signature étaient en légère hausse. Alors que la dernière livraison de la feuille d'information Vert-Contact annonçait « cinq cent quarante-sept signatures (seulement) recueillies au 15 février », le service de presse du candidat écologiste en revendiquait cinq cent soixante-huit au 1^{er} mars, dont celles de neuf conseillers régionaux et sept conseillers généraux. Les départements de Jura, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de Moselle et la Basse-Normandie sont les plus gros fournisseurs de promesses, avec un moyen de vingt à vingt-cinq signatures selon les Verts. Les moins généreux (de zéro à une signature) sont la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, la Haute-Vienne et le Loiret, alors que « quelques » parrainages proviennent de la région parisienne. Plus de neuf maires sur dix ayant permis leur paraphe n'ont aucune appartenance politique connue et dirigent des communes rurales de moins de deux mille habitants (la moyenne est de six cent cinquante habitants). Enfin, huit promesses viennent de villes de plus de cinq mille habitants et aucune de ville de plus de vingt mille.

rendez-vous régionaux. A Tours, M. Mercante a exigé aussitôt la mise à sa disposition d'une salle pour recevoir un bataillon de quatre-vingt candidats. Moins d'une dizaine de jeunes filles ont accepté de travailler au porte à porte des maisons communales. Il est vrai qu'on leur promettrait un fin après-une semaine d'essai, des primes très importantes, les frais de déplacement, le tout agrémenté d'un déjeuner chez Maxim's, qui semble devoir se réduire maintenant à un apéritif dinatoire, le 11 mars, à l'hôtel Clifton. Le candidat Maurice Mercante, qui se vante de ses qualités d'économiste autodidacte, homme de terrain, veut réduire le chômage à zéro, augmenter la production de 100 %, et promet une baisse de 50 % des charges, autant que des impôts. Dans une luxueuse plaquette, il présente déjà son gouvernement, conduit par trois premiers ministres inédits : M. Charles Pasqua conserve la sécurité; M. Serge Dassault est aux transports; M. Le Pan, aux finances; M. Michel Hidalgo, aux sports; M. Rocard, aux PTT; Patrick Sébastien et Stéphane Colaro, aux loyers; Mgr Lustiger, à la justice; M. André Bergeon, au travail; Bernard Pivot, à la culture, et M. François Mitterrand, reculé aux affaires étrangères...

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Chalandon Coucou

M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a déclaré, le mardi 1^{er} mars à Rennes : « Le président de la République sera élu par le peuple français. Il n'y a pas de campagne électorale. Il n'y a que des élections. C'est la seule réalité démocratique. Il n'y a pas de campagne électorale. Il n'y a que des élections. C'est la seule réalité démocratique. Il n'y a pas de campagne électorale. Il n'y a que des élections. C'est la seule réalité démocratique. »

BIBLIOGRAPHIE

« Lettres, notes et carnets », de Charles de Gaulle

Le néant et la médiocrité

Quelques heures avant sa mort, le 9 novembre 1970 dans sa maison de la Boissière à Colombey-les-Deux-Églises, le général de Gaulle écrit à son fils, le capitaine de vaisseau Philippe de Gaulle, pour préciser les conditions de la donation de 400 000 F qu'il lui a faite afin qu'il acquiert un terrain dans le Midi et y réalise une « construction », ajoutant même : « une salle de séjour, six chambres et les annexes me semblent une construction normale. »

Les atlantistes

M. Gérard Fuchs, député PS (rocardien) de Paris, a répondu, le mardi 1^{er} mars, à M. Philippe Mestra, directeur de campagne de M. Barre, qui, dans un entretien publié le même jour par le Quotidien de Paris, accusait M. François Mitterrand d'être un « petit télégraphiste de M. Gorbatchev » (Le Monde du 2 mars). M. Fuchs affirme notamment : « Le président de la République, qui a défendu devant le Bundestag l'installation des Pershing-2 en Europe, n'a pas de leçon à recevoir de M. Philippe Mestra. Quand donc les atlantistes français comprendront-ils qu'on peut être ferme avec les Soviétiques sans être pour autant complaisant envers les Américains et même, comme Raymond Barre, envers les plus ultras d'entre eux ? »

M. Fuchs

Le général révèle surtout son chagrin sur son départ lorsqu'il s'adresse aux membres de sa famille. Ainsi le 17 mai, pendant son séjour en Irlande, il confie à sa sœur Marie-Agnès : « Les Français d'à présent ne sont pas encore, dans leur majorité, redevenus un assez grand peuple pour porter, à la longue, l'affirmation de la France que je pratique en leur nom depuis trente ans. » Et il parle comme dans de nombreuses autres lettres intimes de « la médiocrité » dans laquelle le pays vient d'entrer et même de « l'insupportable crise nationale de médiocrité », ainsi qu'il le dit à ses neveux Bernard et François. A Pierre de Boisdreffe, il explique que les manifestations étudiantes de mai 68 n'avaient « rien à voir avec le mouvement ni avec la réaction » mais qu'elles étaient tout simplement « l'appel du néant ».

M. Juppé

Vrai-faux candidat

M. Alain Juppé, porte-parole de M. Chirac, a déclaré le 1^{er} mars devant les élèves de l'école supérieure de sciences économiques et commerciales à Cergy-Pontoise : « Les socialistes ont un vrai-faux candidat comme il y a de vrais-faux passaports. » Il a poursuivi : « Les socialistes font preuve d'une hargne de tous les instants. Tout ce que nous faisons depuis 1986 est critiqué par M. Mitterrand et dans le même temps nous assistons à une récupération de tout ce qui se fait de bien depuis longtemps en France. J'en déduis que les socialistes devraient mener une politique radicalement opposée à la nôtre malgré notre bilan. » Le ministre du budget a trouvé « franchement curieuses » les affirmations de la « génération Mitterrand », tandis que celles de M. Barre « font déjà vu et très classique, ce qui correspond au personnage ».

M. Barre

Les apparences

Interrogé, le mercredi 2 mars, sur France-Inter, à propos du sommet de l'OTAN à Bruxelles et des analyses différentes de MM. François Mitterrand et Jacques Chirac, M. Raymond Barre a déclaré : « Il serait triste que le plan international des grandes divergences de vues entre le président de la République et le premier ministre apparaisse clairement. Cela n'empêche pas les diplomates étrangers de le savoir. » Selon l'ancien premier ministre, « personne ne se laisse prendre aux apparences. L'unité de commandement, la cohérence de l'effort, c'est fondamental. Comment voulez-vous qu'on ne sache pas à l'étranger ce qui se passe en France ? »

M. Pons

Publicité mensongère

M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a estimé au micro de Radio-Solidarité à Paris que la majorité « ne devait pas se fier à un quelconque recensement après des élec-

M. Barre

Les apparences

Interrogé, le mercredi 2 mars, sur France-Inter, à propos du sommet de l'OTAN à Bruxelles et des analyses différentes de MM. François Mitterrand et Jacques Chirac, M. Raymond Barre a déclaré : « Il serait triste que le plan international des grandes divergences de vues entre le président de la République et le premier ministre apparaisse clairement. Cela n'empêche pas les diplomates étrangers de le savoir. » Selon l'ancien premier ministre, « personne ne se laisse prendre aux apparences. L'unité de commandement, la cohérence de l'effort, c'est fondamental. Comment voulez-vous qu'on ne sache pas à l'étranger ce qui se passe en France ? »

M. Pons

Publicité mensongère

M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a estimé au micro de Radio-Solidarité à Paris que la majorité « ne devait pas se fier à un quelconque recensement après des élec-

Advertisement for PREPASUP, a preparatory course for the Bac. It includes details about the course structure, duration (9 weeks), and contact information for the center at 23, rue Corambert, 75116 Paris.

(Publicité)

Fonction Publique : Quelle Retraite ?

Les fonctionnaires sont aujourd'hui plus de 4 millions en France, représentant à peu près 1/6 de la population active. D'ici à l'an 2000, un fonctionnaire sur deux, selon les secteurs, prendra sa retraite entre 50 et 60 ans. Il sera en pleine possession de ses moyens intellectuels et physiques, prêt à profiter pleinement de sa retraite. Mais au fait, quelle retraite ?

La retraite à 75% de son dernier salaire, comme le prévoit la loi. Oui, à condition d'avoir accompli ses 37 ans et demi minimum de carrière active. Cette retraite maximale représente déjà une sérieuse amputation de pouvoir d'achat. Mais avec un début de carrière de plus en plus tardif, la moyenne du recrutement actuel se faisant vers 25 ans, c'est plutôt 70% et même souvent moins, de son dernier traitement brut que touchera le fonctionnaire retraité des années qui viennent.

Cette fois, on entre dans une retraite qui ne vous laisse pas les ressources nécessaires pour réaliser des projets que vous auriez enfin le temps de mettre à exécution.

Comment faire face à la perspective de cette retraite incomplète et donc minorée ? Une solution : souscrire un complément-retraite. Ils fleurissent aujourd'hui dans le secteur privé, banques et assurances. Le mouvement mutualiste, lui, a pris conscience depuis longtemps du problème. A l'initiative de la MRIFEN*, un complément-retraite original et intéressant a été mis au point et lancé dès 1949 au bénéfice des fonctionnaires de l'Éducation Nationale. Sa formule simple, souple et vraiment avantageuse pour les souscripteurs, a été adoptée récemment par d'autres mutuelles, comme la MGPTT** et la Mutualité Fonction Publique***. Plus de 180 000 sociétaires ont déjà choisi de se construire, grâce à lui, une retraite solide débouchant sur un nouveau départ dans la vie.

Ce complément-retraite est aujourd'hui proposé sous le nom de CREF à l'ensemble de la Fonction Publique.

Un événement dans le monde de la prévoyance. Une preuve que la solidarité mutualiste est plus vivante que jamais dans la Fonction Publique.

Complément-retraite : la solution mutualiste

Les compléments-retraite sont à l'ordre du jour : chaque banque, chaque compagnie d'assurance propose aujourd'hui le sien, arguments alléchants à l'appui. Ce sont tous des produits de capitalisation pure, intéressants certes, quand la conjoncture est favorable, mais soumis aux fluctuations de celle-ci et exposés aux risques des marchés financiers.

La solution mutualiste, en l'occurrence le CREF, présente une approche différente qui apporte une sécurité très grande aux souscripteurs par une double protection de leur épargne.

Répartition/capitalisation : la sécurité

Le CREF est un complément-retraite qui associe en effet capitalisation et répartition. Cette double assise, conforme à l'éthique mutualiste de la solidarité des actifs envers les retraités, garantit la solidité du CREF, moins sensible que les formules purement individuelles aux aléas de l'environnement économique et financier.

Gestion mutualiste : une garantie pour l'adhérent

Dans le cadre de la gestion mutualiste du CREF, il n'y a ni actionnaires à rémunérer, ni vendeurs à commissionner. Le CREF est en effet proposé par un réseau de militants bénévoles. Les frais de fonctionnement et de gestion sont ainsi réduits au strict minimum.

De plus, nos mutuelles retraite gèrent le patrimoine à long terme en absorbant sans heurt les soubresauts quelquefois importants du cours des valeurs mobilières. La présence dans nos actifs de nombreux immeubles de très grande qualité garantit la sécurité globale du système.

Une telle gestion a fait ses preuves depuis plus de 30 ans. Elle justifie la confiance des adhérents notamment lorsque les marchés financiers provoquent des mécomptes douloureux chez les épargnants.

8 options : la souplesse

Le CREF a été conçu pour répondre au caractère spécifique de la carrière dans la Fonction Publique.

Il propose en effet 8 options de cotisation permettant à l'adhérent de choisir celle qui correspond à son niveau de ressources à chaque étape de sa carrière. En changeant d'option au fur et à mesure que ses moyens le lui permettent, l'adhérent peut ainsi bénéficier, le jour de sa retraite, du complément-retraite le plus élevé sans avoir jamais fait un effort trop difficile pour y parvenir.

Jusqu'à 4 000 F par mois

L'option 8, la plus élevée, correspond actuellement une allocation retraite mensuelle de 2 000 F.

Mais comme le conjoint peut également souscrire, même s'il n'appartient pas à la Fonction Publique et même s'il n'exerce aucune activité, c'est jusqu'à 4 000 F par mois que le CREF peut assurer à un couple. Et ce montant est indexé sur le traitement des fonctionnaires.

Des impôts en moins

Le CREF bénéficie d'avantages fiscaux prévus par la loi de finances. Pour 1988, la réduction d'impôt pour les cotisants peut atteindre 1 000 F plus 250 F par enfant à charge.

Les sommes perçues à la retraite ne sont prises en compte dans les revenus imposables que pour 50%, 40%, 30% de leur montant selon l'âge à la liquidation des droits (55, 60, 70 ans). Le CREF, c'est donc aussi des impôts en moins.

Des avantages en plus

De nombreux autres avantages sont liés au CREF. Par exemple :

- La réversibilité à 100% des droits acquis au conjoint en cas de décès.
- Le conjoint ou concubin peut adhérer, même s'il n'est pas fonctionnaire, même s'il n'exerce aucune profession.

Solidarité - efficacité

Avec le CREF, les personnels de la Fonction Publique bénéficient d'un complément-retraite sur mesure dans le cadre du mouvement mutualiste. Ce mouvement apporte ainsi, à l'un des problèmes de notre temps, une réponse à la fois efficace et solidaire.

* Mutuelle Retraite des Instituteurs et Fonctionnaires de l'Éducation Nationale.

** Mutuelle Générale des P.T.T.

*** Ex-Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'État (FNMF AE).

DES CHOIX PROMETTEURS

16 Septembre 1986 - 10 Octobre 1987 : deux dates importantes dans le monde mutualiste et plus précisément dans le secteur "retraites".

Les choix faits par la M.G.P.T.T. et récemment la Mutualité Fonction Publique du Complément-Retraite (prestation créée par la Mutuelle Retraite des Instituteurs et Fonctionnaires de l'Éducation Nationale) constituent un événement important.

Les produits "retraite" ne manquaient pas - le CREF vient de l'emporter, s'ouvrant en un an à l'ensemble des Fonctionnaires et Agents de l'État.

Aux deux grands secteurs - Éducation Nationale et P.T.T. - se sont déjà jointes au 1^{er} Janvier 1988, les Mutuelles des Impôts, du Trésor, de l'Agriculture, de l'Aviation Civile, de la Marine, de la Police, de l'Industrie, de l'Imprimerie Nationale, de l'O.R.T.F. Sous l'égide de la Mutualité Fonction Publique, d'autres mutuelles rejoindront prochainement ce groupe majoritaire.

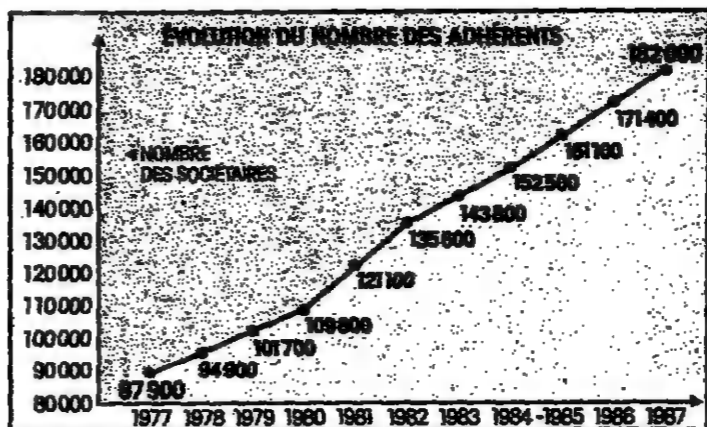
Le CREF, produit original et sûr, avance sur le terrain de la retraite, démontrant chaque jour que la solution mutualiste apporte plus de garanties à ceux qui, toujours plus nombreux, font le bon choix.

NUMERO VERT 05.08.20.00

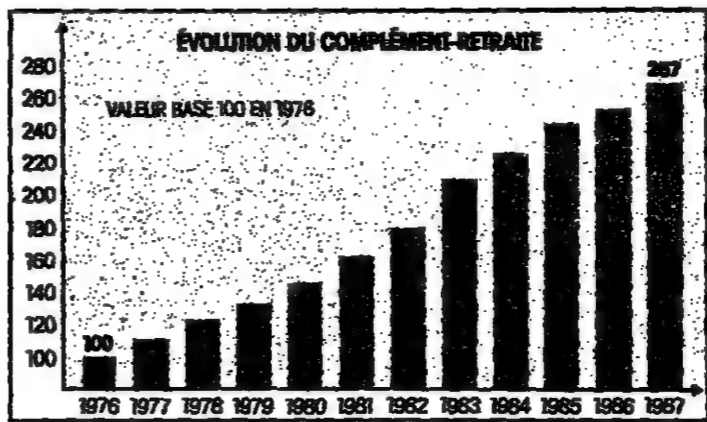
Construisez-vous une retraite solide avec CREF

LE COMPLÉMENT-RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE

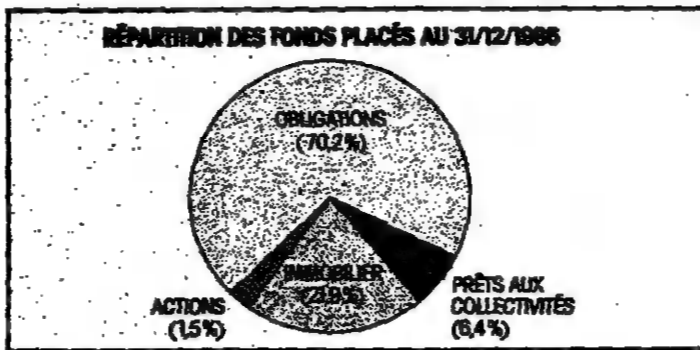
Les chiffres parlent...



Le nombre des adhérents a doublé en 10 ans grâce à une progression régulière et continue.



De 1976 à 1987, le montant de l'allocation versée a été multiplié par 2,6 quelle que soit l'option choisie.



GÉRÉ PAR LES ADHÉRENTS

Le CREF est un complément-retraite entièrement géré par les adhérents. Il est diffusé par un réseau de militants bénévoles et la gestion des fonds recueillis est confiée non pas à des organismes privés, mais à des représentants des adhérents. Les frais de fonctionnement sont ainsi réduits au minimum. Le + mutualiste, c'est ça : tout par les adhérents, tout pour les adhérents.

Veuillez envoyer ce bon à CREF, 1, rue Paul Baudry, 75008 Paris.

Je voudrais recevoir, sans engagement de ma part, une proposition d'adhésion.

NOM : _____
 PRÉNOM : _____
 PROFESSION : _____
 DATE DE NAISSANCE : / / 19
 AGE DE DÉPART À LA RETRAITE : _____
 DOMICILE : _____
 LOCALITÉ : _____
 CODE POSTAL : _____

مقرا من الامم

Société

JUSTICE

L'affaire Luchaire

Le mystère Dubos ou l'enigme de la « couverture politique »

Le rapport Barba avait expliqué que les ventes illicites d'armes à l'Iran de la société Luchaire ont été « couvrées » par une « couverture politique » de la part de la direction des armées.

Il a suffi d'un article pour enlever la machine. Le 28 février 1986, la Presse de la Manche titre : « Trois cargos de munitions ont quitté le port pour Bandar-Abbas. Le rapprochement franco-iranien passe-t-il par Cherbourg ? ». Sans cette « couverture », sans l'enquête de Daniel Jubert, décrivant en détail les itinéraires de deux navires, le Nicole et le Trautenberg, le trafic de Luchaire vers l'Iran, commencé quatre ans plus tôt, n'aurait-il pas continué, en toute impunité ?

À deux semaines des élections législatives, c'est en effet cet article qui provoque, le 6 mars, une demande d'enquête de premier ministre, M. Laurent Fabius, puis, le 7 mars, les aveux détaillés et dénués d'états d'âme de M. Daniel Dewavrin, PDG de Luchaire, et enfin, le 13 mars, la plainte du ministre de la Défense, M. Paul Quilès, qui fonde l'actuelle instruction judiciaire de M. Michel Legrand.

En apparence, le pouvoir politique découvrait le pot aux roses, grâce à un journal de province. En réalité, les ventes illicites de Luchaire, contenant l'embargo contre l'Iran, étaient un secret de polichinelle dans les hautes sphères du ministère de la Défense, où on a fermé les yeux. Par choix géopolitique, par incompétence ou légèreté, par communisme d'intérêts avec la société Luchaire, par simple logique industrielle ?

C'est ce que l'on aimerait savoir, maintenant que l'instruction du juge Legrand a quelque peu dévalé l'explication avancée par le contrôleur général des armées Jean-François Barba dans son rapport de juin 1986 : la corruption financière du Parti socialiste. Reste, au juge d'instruction, à expliquer le mystère : comment le trafic a-t-il pu s'épanouir, de 1982 à 1986, sans que le pouvoir politique mette le holà ?

Comment, alors qu'il est désormais établi que, dès janvier 1984 — deux ans avant les révélations de la Presse de la Manche — M. Dewavrin, responsable divers départements du ministère de la Défense, a non seulement reconnu spontanément les exportations illicites réalisées selon des circuits indirects durant les deux années précédentes, mais, surtout, a très naturellement fait part de son intention de continuer le trafic, au nom de la survie de son entreprise, de manière directe cette fois, au départ de ports français et en utilisant de fausses destinations ? Puisque, dans la pratique, les désirs de M. Dewavrin furent exaucés, comment ne pas s'interroger sur la « couverture politique », sa nature et son ampleur, dont il aurait pu bénéficier ?

La réponse est entre les mains du juge d'instruction, seul face à une imposante machine : le « complexe militaro-industriel ». Dans le monde français des ventes d'armes, les solidarités entre chefs d'entreprise et responsables militaires, en effet, flagrant, les frontières restent floues entre ceux qui contrôlent et ceux qui vendent, les uns et les autres provenant souvent du même corps, les ingénieurs de l'armement. Enfin, les intérêts y dépassent les frontières hexagonales, les marchands d'armes occidentaux sachant aussi s'entraider, maîtriser leurs rivalités commerciales, pour mieux

se partager un marché. À tenter de débrider les fils de ce dossier, on est étonné de s'apercevoir que la ténacité du « petit juge » solitaire n'est pas simple.

• Une date-clé : janvier 1984. — Depuis 1982, sans couverture politique, Luchaire vendait à l'Iran selon des circuits triangulaires (un pays tiers servait réellement d'intermédiaire pour faire transiter la marchandise) et en association avec d'autres entreprises européennes et américaines. C'est ce que M. Dewavrin, qui s'en explique sans difficulté, nomme le « négoce ».

Mais, en 1983, sa société saisit un marché d'une tonne autre ampleur avec l'Iran, essentiellement de munitions classiques (obus de 155 millimètres et de 203 millimètres). Il faudra aller vite. Le plus simple est donc que les exportations partent directement de France. Mais, dans ce cas, M. Dewavrin veut une couverture. « L'opération avait un caractère durable », explique-t-il aujourd'hui au juge. Je ne pouvais envisager que cela aille à l'encontre de la politique française.

La première expédition directe

La première expédition « directe » est prévue pour les sept premiers jours de janvier 1984. Le 4 janvier, en compagnie de M. Jean-André Falcoz, qui l'a embauché en septembre 1983, à la fois en raison de ses contacts à l'étranger et de son amitié avec M. Charles Heru, datant du Club des jacobins, M. Dewavrin rencontre M. Jean-François Dubos, chargé de mission au cabinet du ministre de la Défense. « J'ai précisé à M. Dubos que les expéditions directes avaient commencé, assure le PDG de Luchaire. Il m'a dit de voir l'ingénieur général Cauchie, directeur de la DAI », la direction des affaires internationales, qui est au cœur du marché des armes françaises.

L'entretien a lieu le 5 janvier 1984. Quatre personnes sont présentes : MM. Dewavrin et Falcoz, M. Marc Cauchie et l'un de ses adjoints, M. Jean Durel. Sur les propos de M. Dewavrin, leur clarté, les versions, aujourd'hui concordantes sur les réactions qu'il ont suscitées, elles divergent. M. Dewavrin m'a avoué avoir déjà fait des affaires avec l'Iran, explique au juge M. Cauchie. Il m'a donné comme justification avoir trouvé la société Luchaire dans une situation financière très difficile quand il en a pris la responsabilité. À ma stupéfaction, il a proposé de plans pour vendre pour 1 milliard de francs de munitions à l'Iran, et son désir, si le gouvernement n'acceptait pas la vente directe, d'exporter par pays interposés. Je me souviens lui avoir répondu que la politique du gouvernement était à l'époque à l'opposé de ses desiderata et que j'en rendrais compte au cabinet du ministre.

Les souvenirs de M. Dewavrin sont fort différents : « L'ambiance était tendue et cordiale. L'on ne m'a fait aucun reproche. J'ai surtout insisté sur les livraisons qui commençaient. M. Cauchie ne m'a dit qu'il devait contacter le cabinet du ministre, et qu'on me recontacterait. A aucun moment, lors de cette entrevue, il n'a pris position ».

L'adjoint de M. Cauchie, M. Durel, n'est pas d'accord, et, dans son témoignage, « cible » M. Dubos : « M. Cauchie, visiblement choqué, a déclaré qu'il appréciait la franchise de l'exposé mais qu'il était profondément scandalisé par le peu de cas qui était ainsi fait des intérêts politiques de la France et des lois et règlements. Il allait en rendre compte immédiatement au ministre qui déciderait de la suite à donner. M. Falcoz est alors intervenu pour dire à M. Cauchie qu'il lui suggérait, avant tout mouve-

ment, de prendre contact avec M. Jean-François Dubos. Je précise qu'il a bien dit « Jean-François Dubos » et non pas « le cabinet du ministre ». La communication a été établie avec M. Dubos. Elle a été très brève. M. Cauchie a réproché au déclarant : « M. Dubos reprend l'affaire à son niveau ».

• Es-tu sûr, au refus, en pratique, ne pas voir... Tout se complique. Car M. Cauchie, directeur de la DAI, assure au juge d'instruction avoir reçu du cabinet, après cet entretien, un refus catégorique. « J'ai rendu compte immédiatement à M. Heitsbourg [M. François Heitsbourg était conseiller technique au cabinet, chargé des affaires diplomatiques] qui m'a dit d'interdire l'affaire. En conséquence, j'ai dit à M. Falcoz d'interdire toute opération. J'en ai rendu compte au délégué général Blanc [M. Emile Blanc, responsable de la délégation générale pour l'armement, dont dépend la DAI] par mémo manuscrit du 14 avril 1984. M. Cauchie y revient à la demande du juge : « Le cabinet m'a répondu par l'intermédiaire de M. Heitsbourg, en me donnant comme instructions d'interdire l'opération. J'ai transmis ses directives à mes collaborateurs, mais je ne peux vous dire, aujourd'hui, à quel exactement ».

Un réquisitoire contre M. Dewavrin

Mieux encore, dans une lettre manuscrite adressée par le juge d'instruction, M. Cauchie écrit à son « cher Emile », qui n'est autre que M. Emile Arnaud, futur directeur de la DAI, après l'assassinat, en janvier 1985, de l'ingénieur général André, qui lui-même avait renoncé en mai 1984, M. Cauchie. M. Arnaud est alors conseiller technique au cabinet, chargé des affaires militaires et spatiales. Cette lettre est un réquisitoire contre M. Dewavrin : « Les couvertures qu'il recherche me paraissent incroyables ou impossibles. Pour les 203 mm, c'est une pure invention, car ce calibre n'est pas fréquent dans le monde. (...) Tout cela n'est pas sérieux et très dangereux. On aura tout le monde contre nous » (1).

Allez comprendre ! Car, malgré ces mises en garde, la cinquantaine de fonctionnaires, essentiellement militaires, qui entourent les travaux de la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre (CIEEMG), où l'avis de la DAI est prédominant, laisseront ensuite partir, entre autres, 25 000 coups complets de 203 mm, officiellement vers la Thaïlande, pays qui, comme le sait tout spécialiste de l'armement, ne possède pas de canons approchés à ce calibre. Les responsables savent, sont avertis, ont toutes raisons de tenir en suspicion les demandes d'exportation de Luchaire, et, malgré tout, elles ont lieu, sont autorisées, visées par la DAI, les Douanes, etc.

« J'ai évoqué à intervalles réguliers les états d'âme que me posait l'affaire Luchaire avec le général André puis ensuite avec l'ingénieur général Arnaud, explique ainsi M. Durel. Ils les partageaient largement tout en étant désolés de ne pouvoir les maîtriser. Leur réponse était qu'ils pensaient comme moi qu'il s'agissait d'une affaire lamentable et qu'il serait temps que ce cabinet de Luchaire, et, malgré la manière d'y mettre fin ». Pourtant M. Durel ne parle pas d'un feu vert clair, explicite, du cabinet. Il se plaint plutôt de « l'absence de suites, l'absence de prises de position en dépit des demandes continues de Luchaire ». En somme, le cabinet ne dit pas : allez-y ; il se contente de ne pas répondre.

• Le furtif Dubos. — Ce silence est tout le problème, car le cabinet — où se trouvaient aussi des

ingénieurs de l'armement et des contrôleurs généraux des armées — ne peut pas prétendre n'avoir pas vu. Entre le 30 décembre 1983 et le 24 janvier 1986, pas moins de dix-neuf notes lui parviendront pour l'alerter sur des exportations douteuses de Luchaire. Dès le 16 février 1984, le colonel Jacques Marie, chargé du groupe de surveillance des commerces d'armement à la DPDS (ex-sécurité militaire) demande une enquête conjointe DPDS-Contrôle général des armées sur les activités de Luchaire. « Aucune réponse ni instruction ne m'ont été données », assure-t-il au juge Legrand.

Légitimité ou complicité

La conviction de M. Barba dans son rapport, il y a bien eu couverture politique, mais pas de « multiples fiches de plus en plus insistantes et précises », ainsi qu'il l'explique au juge. Cependant, seul M. Dewavrin assure que cette couverture fut explicite, transmise par M. Falcoz, qui lui a assuré que « le ministre de la Défense donne son feu vert » à condition que les destinataires réels soient masqués. Dans tous les cas, dans la pratique, pour le PDG de Luchaire, ce fut comme si cette couverture existait.

Un homme est alors mis en cause, le seul responsable politique du cabinet vers lequel les témoins militaires font porter les soupçons : M. Dubos. M. Heru est curieusement épargné, de même que les autres « politiques » du cabinet qui, pourtant, eux aussi, devaient savoir. M. Dubos était l'homme grâce à qui, dit-on, ce fut, aujourd'hui, un fusible commode ? A-t-il été simplement léger ou totalement complice ?

Devant le juge, il se défend en soulignant qu'il n'était pas le seul à savoir, en minimisant son rôle au cabinet, en assurant avoir demandé une enquête en mars 1985 à la DAI, qui lui répondit, avec l'aval des Douanes, que Luchaire ne commettait pas d'illégalité ! Bref, il assure que ceux qui affirment aujourd'hui avoir tout su, très tôt, n'avaient pas été particulièrement zélés pour l'interdire. Une ligne de défense qui reste faible devant cette simple question : pourquoi ne pas avoir donné suite, dès février 1984, à l'enquête approfondie demandée par la DPDS ?

Où est la vérité ? Sans doute au croisement de trois hypothèses. Le curieux fonctionnement du cabinet de M. Heru d'abord, où M. Dubos, apparemment simple chargé de mission, mais en fait placé au-dessus du directeur de cabinet, était destinataire de tout ce qui concernait le ministre. Des complicités de Luchaire au sein de la DAI et auprès du CIEEMG ensuite, les enquêteurs étant aujourd'hui sur la piste de mécanismes de corruption pure et simple. Et enfin cette ultime hypothèse, bien décrite par M. Durel, sous-directeur à la DAI : « Je me suis interrogé pour savoir si l'attitude du cabinet du ministre provenait du souci que l'affaire Luchaire n'éclate pas au grand jour ou s'il y avait un souci plus politique de conserver des armoiries de négociation, dans le cadre de la crise Iran-Irak ».

GEORGES MARION et EDWY PLENEL

(1) La société Luchaire avait été autorisée, en 1981-1982, par la délégation générale pour l'armement (DGA), à installer une chaîne d'usage de munitions de 203 mm, de fabrication américaine, à l'origine, et adaptées aux canons américains de ce calibre qui étaient en service dans l'armée américaine. Le fait qui souligne la fofie l'incrimination des projets de M. Dewavrin et, à tout le moins, l'ambiguïté de l'attitude de la DGA, dont relève la DAI.

Les écoutes du Conseil supérieur de la magistrature

L'adjutant Pierre Renaud porte plainte pour coalition de fonctionnaires

L'adjutant de gendarmerie Pierre Renaud, proche collaborateur du préfet Christian Prouteau, conseiller à l'Élysée, a porté plainte contre X... le 25 février, pour coalition de fonctionnaires, délit qui punit ceux qui se sont réunis pour « concerter des mesures contre l'exécution des lois ».

L'adjutant Renaud avait été interpellé et gardé à vue, dans le cadre de l'affaire Lubert, huisier du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), soupçonné de fuites et victime d'une tentative d'écoute téléphonique clandestine. Trois personnes avaient été interpellées et inculpées à cette occasion, dont deux anciens gendarmes, amis de Pierre Renaud, que les enquêteurs soupçonnaient d'avoir apporté son concours à la tentative d'écoute.

Non sans difficulté (Le Monde du 6 février), l'IGPN avait perquisitionné au domicile du gendarme, au camp de Satory, le 25 janvier, mais le magistrat-instructeur M. Gilles Bouloque, n'avait pu retenir de

charges suffisantes contre Pierre Renaud. Le 5 février, ce dernier avait porté plainte pour « séquestration arbitraire ».

Sa nouvelle plainte s'accompagne d'une vigoureuse prise à parole du directeur de cabinet du garde des sceaux, M. Paul-André Sadon, qui, selon l'adjutant Renaud, aurait été « l'un des principaux bénéficiaires » des fuites organisées au CSM. Avec l'aide de « plusieurs fonctionnaires [de droite] soigneusement choisis à cette fin », affirme l'adjutant Renaud, M. Sadon aurait réussi à « détourner l'attention de la police et de la justice de l'affaire d'origine [les fuites du CSM] vers une autre affaire [dite des « plombiers »], qui va servir de machine de guerre contre la présidence de la République ».

La plainte a été déclarée recevable par le doyen des juges d'instruction près le tribunal de Paris, M. Alain Sauret.

G. M.

La « pub » des « plombiers »

L'œuvre du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) ne semble guère avoir ébranlé le dynamisme commercial des sociétés privées spécialisées dans les écoutes téléphoniques. On se souvient que la mésaventure de trois « plombiers », liés à M. Christian Prouteau, avait déchaîné une étonnante pratique judiciaire : la privatisation des écoutes téléphoniques ordonnées par des juges d'instruction. Confuses, sur corruption rogatoire, à des services de police ou de gendarmerie, elles sont en fait, très souvent, soustraites à des officiers privés, qui louent et installent les « centrales d'écoutes téléphoniques ».

Si l'on doute encore de l'ampleur de ces pratiques — qui seraient guère ébranlées par les responsables politiques, malgré l'absence de base légale des écoutes téléphoniques en France — la publicité qui vient de s'ouvrir la société Electron France corrobore ces faits scabreux. Barrée d'un ruban bleu-blanc-rouge et titrée « un dossier bien ficelé », elle vante l'expérience technique de plus de vingt-cinq ans de la société : « L'administration de la preuve est

une tâche difficile et délicate. Les commissions de police se trouvent confrontées quotidiennement à cette réalité. Electron France propose sur réquisition judiciaire, à la vente ou en location, dans un délai de douze heures, des matériels électroniques de haut niveau destinés à la recherche de renseignements ».

Surtout, le publiciste souligne les nombreuses références de la société, en d'autres termes la diversité de sa clientèle : « 171 bureaux de grande instance sur 178 en France, plus de 450 juges d'instruction et procureurs, plus de 1 500 officiers de police judiciaire des administrations centrales et des services territoriaux ». Une clientèle qu'Electron France démarcher pratiquement... à domicile. Sa publicité occupe, en effet, une pleine page couleur du dernier numéro de la Tribune du commissaire de police, organe du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale majoritaire au sein de la hiérarchie policière.

E. P.

Quelques heures après son arrestation

Roberto Succo se blesse au cours d'une tentative d'évasion

Trente-six heures à peine après son arrestation de ses gardiens, le premier prisonnier de plusieurs agressions et meurtres, a tenté de s'échapper, le mardi 1^{er} mars, de la prison de cette ville.

Réussissant, au cours d'une promenade, à s'échapper à ses gardiens, le premier prisonnier à se hisser sur le toit d'un des bâtiments d'où, pendant plusieurs heures, il allait harceler les forces de police. Insultant les policiers, se dévotant, lançant des tuiles sur les véhicules en contrebas, Roberto Succo devait ensuite se précipiter à ce qu'il appela « le manège du parachutiste » : accroché par les pieds et les mains à un câble électrique isolé, il entreprit une traversée au-dessus de la cour principale de la prison, en se livrant à des exercices d'aérobic, à 3 mètres du sol. En arrivant contre la paroi d'un autre bâtiment, Roberto Succo devait, involontairement semble-t-il, tomber, non sans qu'un suiveur amorcise sa chute.

Victime d'une fracture de trois côtes et d'une luxation de l'épaule droite, le prisonnier fut hospitalisé pendant

quelques heures avant que d'être transféré vers un autre établissement pénitentiaire italien, celui de Livourne, plus probablement, répondant mieux « aux exigences de sécurité qu'impose le caractère particulièrement dangereux du détenu », comme l'a précisé M. Vitaliano Fortunati, procureur de la République à Trévise.

• Inculpation de militants présumés de l'ex-FLNC. — Les quatre membres présumés de l'ex-FLNC arrêtés le samedi 27 février près d'Ajaccio, Jean-André Orsoni, Jean-Michel Carri, Dominique Bianchi et Barthélémy Massa, ont été inculpés mardi d'association de malfaiteurs, d'infractions à la législation sur les armes et les munitions, de racol d'objets volés, de reconstruction de liques dissoutes, de contrefaçon de documents administratifs et usage de fausses plaques d'immatriculation, ces infractions étant en relation avec une entreprise terroriste », par M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction à Paris.

SPORTS

FOOTBALL

Coupe d'Europe Marseille sans panache

L'Olympique de Marseille a pratiquement assuré sa qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe en battant l'équipe finlandaise de Rovaniemi par 1-0, le mardi 1^{er} mars à Lecce (sud de l'Italie). Le seul but de ce match aller des quarts de finale, disputé sans passion devant moins de mille sept cents spectateurs, a été marqué par Jean-Pierre Papin (27^e minute).

Par la suite, les Marseillais, supérieurs techniquement, n'ont jamais réussi à s'organiser pour déjouer la défense renforcée des amateurs finlandais pourtant privés de compétition depuis plusieurs mois par le froid (-20 à -30 degrés) qui règne sur leur ville située en Laponie, à plus de 800 kilomètres au nord d'Helsinki.

Protège-tibias protège-SIDA

La Fédération internationale de football (FIFA) a décidé, le mardi 1^{er} mars, sur proposition de sa commission médicale, de rendre obligatoire la port des protège-tibias pour toutes les rencontres relevant de sa compétence (de la Coupe du monde aux compétitions internationales de jeunes), afin de réduire les risques de transmission du SIDA par blessure sévère.

Les joueurs sont, en effet, souvent « soignés » au moyen d'équipements non stériles, comme les éponges. La port des protège-tibias est déjà obligatoire dans plusieurs championnats nationaux.

DÉFENSE

Le Koweït s'appête à commander une vingtaine de Mirage 2 000

Le Koweït est en pourparlers avancés avec la France pour l'achat de dix-huit à vingt avions de combat Mirage 2 000. Les conclusions de ce contrat, qui attendent prochainement, relanceront une coopération militaire entre les deux pays, qui a commencé il y a près de vingt ans et qui, depuis 1983, marque en réalité le pas.

Outre des intercepteurs de défense aérienne Mirage F-1, le Koweït a déjà acquis auprès de la France, notamment, des hélicoptères Puma, Gazelle et Super-Puma, des canons de 155 millimètres et des mortiers de 120 millimètres, ainsi qu'un système électronique et informatique de commandement.

Les discussions à propos des Mirage 2 000 avec le Koweït sont plus avancées et sont davantage

entrées dans le détail financier, technique, industriel et militaire que ne le sont les conversations avec la Jordanie. On sait que le premier ministre, M. Jacques Chirac, a annoncé, en février dernier, lors du passage à Paris du roi Hussein, que la Jordanie s'appête à commander vingt Mirage 2 000 à la France. Mais, à ce jour, les négociations commerciales continuent entre les deux pays.

Du reste, la Jordanie ne cache pas qu'elle envisage aussi l'achat d'avions de combat britanniques. Le ministre britannique de la Défense a annoncé, le mardi 1^{er} mars, que des discussions détaillées sont engagées avec la Jordanie et qu'un contrat devrait être rapidement signé sur l'achat par Amman de huit avions Tornado.

Le général Schmitt s'oppose à toute nouvelle réduction des effectifs militaires

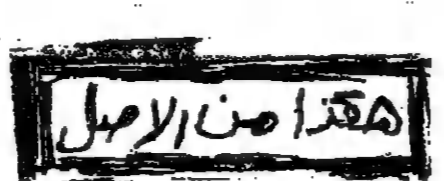
« La marine, comme les autres armées, est à un seul bras armé en matière d'effectifs, comme en matière d'encadrement, par rapport aux missions qui lui sont confiées », a déclaré, le 1^{er} mars à Brest, le général Maurice Schmitt, chef d'état-major des armées.

« Depuis 1980, la défense est le seul grand corps de l'Etat qui a vu ses effectifs et son encadrement diminuer de l'ordre de 7 à 8 % alors que les compétences de ces unités notables dans certains corps de fonctionnaires, a affirmé le général Schmitt, précisant cependant qu'il n'y aurait pas de « déflation des effectifs marins en 1988 ». Interrogé sur la présence de la marine française dans l'océan Indien, le chef d'état-major des armées a affirmé que la modification ou la réduction du dispositif en place dans le golfe Arabo-Persique « n'était pas envisagée

pour le moment ». On sait par le porte-avions Foch, qui est actuellement en travaux de modernisation à l'arsenal de Toulon, jusqu'en juillet prochain, pour y recevoir des armes nucléaires préstratégiques ASMP, a été programmé pour, éventuellement, prendre la relève du Clemenceau à l'automne prochain dans le Golfe.

Vient « prendre contact avec la marine » à la suite de son entrée en fonction en novembre dernier, le chef d'état-major des armées s'est notamment rendu à l'île Loague, où sont basés les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, et il a visité, à Brest, le centre d'entraînement des sous-marins. — (AFP.)

[Entre janvier 1983 et janvier 1986, les effectifs militaires en France ont diminué de 2,1 %. A partir de juillet 1986, il est prévu une nouvelle baisse des effectifs de 0,4 %.]



هتذا من الاميل

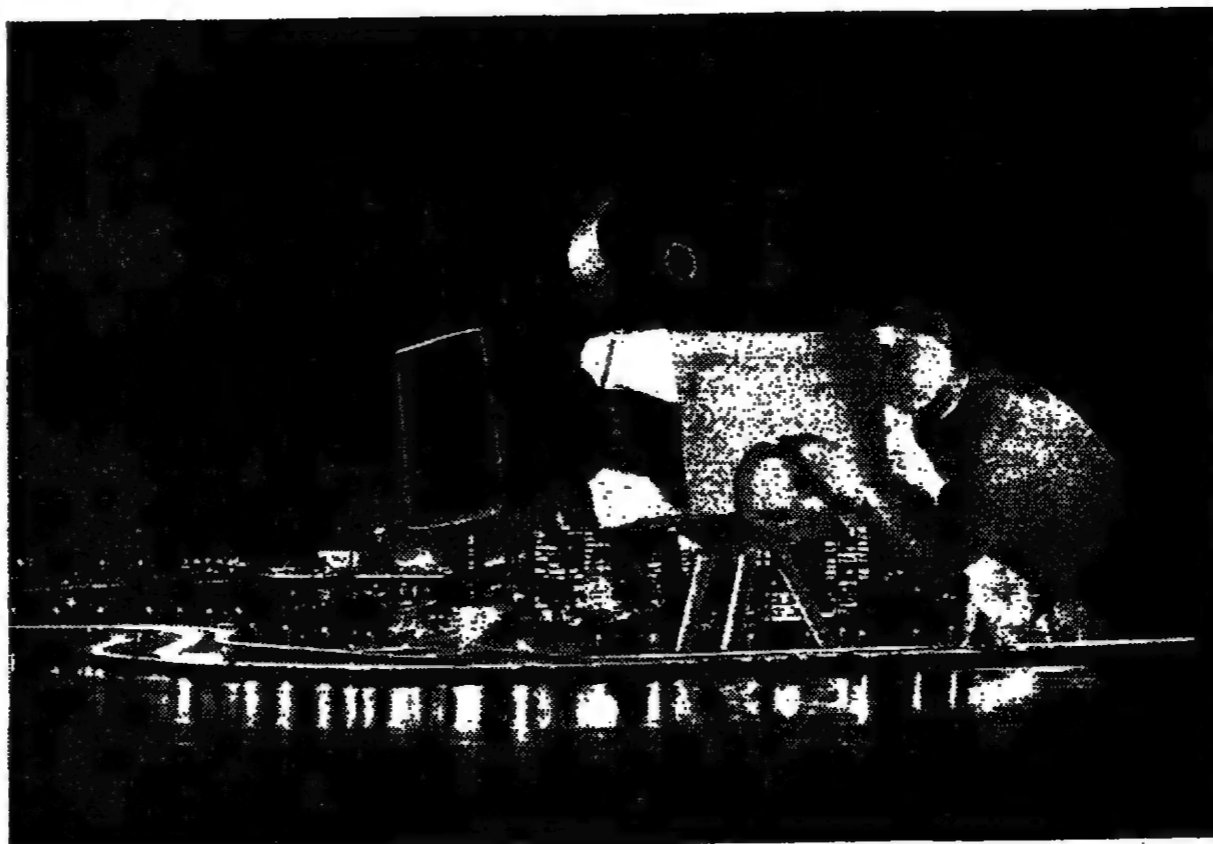
14 Le Monde • Jeudi 3 mars 1988 •••

(Publicité)

CITÉS-CINÉS

LE PLUS GRAND SPECTACLE JAMAIS RÉALISÉ SUR LA VILLE ET LE CINÉMA

VIENT DE FERMER SES PORTES



LA GRANDE HALLE / LA VILLETTE
ET
L'ASSOCIATION « PROMOTION DU CINÉMA FRANÇAIS »

**REMERCIENT L'ENSEMBLE DE LA PROFESSION CINÉMATOGRAPHIQUE
LES 450 000 VISITEURS
QUI ONT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE CITÉS-CINÉS
ET A LA PROMOTION DU CINÉMA.**

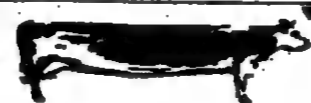
ELLES REMERCIENT ÉGALEMENT POUR SA COLLABORATION AMICALE LE JOURNAL

Le Monde

la grande halle / La Villette
211, avenue Jean-Jaurès
75019 Paris
Métro : Porte de Pantin

la Villette

la grande halle



ARTS ET SPECTACLES

Un bilan culturel du septennat

Les voix sacrées de la Rue de Valois

Jack Lang et François Liotard se sont succédé Rue de Valois avec des profils totalement différents, sinon opposés. Comme leurs convictions officielles en matière de politique culturelle. Mais tous deux conjuguent la culture sur le mode du sacré.

« N O U S avons à concevoir une politique inédite qui ne soit pas celle d'un jour, ni celle d'un ministre, ni même d'un gouvernement. Elle doit être, pour le moins, celle d'un septennat. Vingt-deux ans après sa naissance, ce ministère doit enfin accéder à l'âge adulte, être un ministère à part entière, doté d'un vrai budget, d'une vraie administration [...] Il doit affirmer sa volonté et sa présence et, plus qu'une administration, devenir une mission. »

De ces déclarations en forme de profession de foi assénées par Jack Lang à peine installé rue de Valois, que reste-t-il ? La politique mise en œuvre par le bouillant ministre de la culture a-t-elle survécu aux turbulences du septennat, à l'épreuve de la cohabitation ? Le credo libéral d'une majorité revenue sur les marches du pouvoir avec la bible républicaine dans la poche revolver, peut-il succéder sans dégâts au catéchisme utopique des militants socialistes ? En d'autres termes, y a-t-il eu continuité ou rupture au cours du septennat ?

Lorsque Jack Lang succède à Jean-Philippe Lecaet, les attributions de son ministère se voient amputées d'un demi-marquoquin qu'il lorgnera toujours sans pouvoir le retrouver, celui de la communication. Il sera obligé d'avaler à distance les bous préparés par le bon M. Fillouad avec la bénédiction de l'Élysée ou de Matignon, pour qui la « modernisation » de l'information passe manifestement avant la dimension culturelle de l'audiovisuel. La réunification se fera avec François Liotard, qui signera la mise en place du fameux PAF, aujourd'hui si célèbre pour ses vertus culturelles.

Lang, à peine installé dans le bureau d'André Malraux, découvre une administration cantonnée dans le subalterne. A quelques exceptions près - Jacques Duhamel ou Michel Guy, - jusqu'en 1981, le ministère de la culture aura, en effet, été celui du superflu et, finalement, celui des laissés-pour-compte. On comprend pourquoi, dès son arrivée, son ambition est d'abord d'en faire un ministère comme les autres. Et même davantage, puisqu'il assigne vite à la Rue de Valois la mission d'être le cœur généreux chargé d'irriguer toutes les arêtes de l'État, des finances à l'éducation nationale, des affaires étrangères à l'urbanisme... Thrombose et infarctus ne seront pas rares.

Dès 1982, il obtient un budget d'apparence raisonnable. Sans doute celui-ci n'atteint pas le fameux 1 % tant réclamé par les socialistes d'avant 1981, mais, tout de même, il double, en chiffres bruts. Puis il entreprend de restructurer son ministère pour en faire une « vraie » administration. Des directions ou départements nouveaux sont créés, comme la délégation aux arts plastiques. Et pour lui donner plus d'assise, peut-être plus de sérieux, il pique la Bibliothèque nationale à son camarade de l'éducation. Une lourde institution que la BN, dont les pesanteurs le feront bientôt souffrir. Il se consolera donc vite de ne pas avoir amnésié avec elle l'ensemble des bibliothèques universitaires.

Le ministère va désormais fonctionner sur une mystique : toutes les activités humaines ont une dimension culturelle. La culture

n'est pas le décor de la vie, mais la vie même. Aussi, après avoir vu Lang amener le rock, l'artisanat, la mode et la cuisine, les mauvaises langues, qui restent nombreuses chez les intellectuels en dépit des œillades prononcées que leur adresse l'escadron des attachés de presse maison, assurement-elles que le bonheur est en passe de devenir une catégorie de l'action gouvernementale. Mais la Rue de Valois reste insensible à l'ironie. Ne répond-elle pas ainsi à l'ambition première de l'État socialiste, qui entend remodeler durablement le visage de la société française ?

Priorité à la création

Pourtant le bouillonnement n'est pas si anarchique qu'il y paraît. Sous le verbiage souvent grandiloquent et les formules à l'emporte-pièce se met en place une vraie politique. Elle tient en deux mots : priorité à la création. Une création impulsée par l'État, seul capable, disait-on, d'éviter qu'elle ne bascule dans le mercantilisme. Au début du septennat, le danger est personnifié par l'Oncle Sam, qui, le dollar entre les dents, dévoie les meilleurs d'entre les artistes. Jack Lang va ainsi profiter d'une réunion de l'UNESCO à Mexico, en juillet 1982, pour lancer un appel à la croisade mondiale contre l'impérialisme intellectuel-financier des États-Unis, qu'il ne nomme d'ailleurs pas. « La lutte des classes, nationale et internationale, affecte l'art et même la culture, déclare-t-il. Économie et culture, même combat. »

Quelques mois plus tard, il reprendra le dernier terme de sa déclaration, mais dans un tout autre sens. La lutte des classes n'est plus de mise, et Laurent Fabius s'apprête à encenser l'entreprise. La potion magique socialiste n'a pas réussi à réduire la crise. Jack Lang explique aux intellectuels de tous les pays, réunis à la Sorbonne le 15 février 1983, que la culture doit désormais être considérée comme une composante essentielle de l'économie de demain. Culture et entreprise, même combat. La droite unanime s'esclaffe : revenue au pouvoir, elle reprendra ce discours en des termes presque identiques. Pour appuyer ses propositions, Lang va plus loin. Il jette les bases d'une législation sur le mécénat, qui sera à son tour développée par son successeur.

A droite, beaucoup ont délaissé les leçons du général de Gaulle pour celles de « Romnie », alors au mieux de sa forme, et veulent le tout-État aux géométries. Les plus

audacieux estiment même superflue, voire obscène, l'existence d'un ministère de la culture. Mais quelques jeunes loups de la tribu libérale, plus perspicaces, voient la Rue de Valois devenir un marchepied politique non négligeable, tout en s'agitant ostensiblement du comportement de l'homme au « veston rose ». Présenté en public comme un abominable travers, le brouhaha médiatique de Lang aura au moins le mérite de permettre à Liotard, qui ne peut

la rigueur était déjà de mise avant les idées de mars.

Comme Lang, Liotard conjugue la culture sur le mode du sacré. La liturgie célébrée par l'ancien séminariste n'est pas exactement la même que celle du militant socialiste, mais leurs élan religieux ont parfois la même ampleur. A son tour, le maire de Fréjus proclame que la culture est une composante de l'économie. Libéralisme oblige, on insiste désormais davantage, rue

les artistes, désarmé devant certains phénomènes pittoresques de la création. A peine arrivé, il se voit ainsi contraint de prendre position dans la retentissante affaire des colonnes de Buren. Après de longs attermoissements, il tranchera finalement pour la reprise des travaux. Mais sa « lenteur » sera taxée à gauche d'indécision, et son choix critiqué par une partie de sa famille politique : les tenants du tout-patrimoine, qui lui reprocheront aussi de

actuels. La Direction cependant, dont le flegme et le besoin d'éternité se sont parfois sentis menacés par la boulimie de Jack Lang, a retrouvé son engourdissement feutré, sous la férule de fonctionnaires exemplaires, excellents connaisseurs de leurs dossiers, dont la discrétion ravit les jeunes turs du cabinet, qui ne savent plus par quel bout tirer vers eux une si généreuse couverture.

Continuité encore. Le prix unique du livre, un des chevaux de bataille des socialistes, s'est trouvé avallé à l'unanimité par leurs successeurs. La refonte de l'enseignement artistique, dont le projet avait été envisagé par Jack Lang, a été codifiée par l'actuel gouvernement et la loi votée par le Parlement. (Sera-t-elle acceptée par ceux qui seront chargés d'en dispenser les effets ? C'est une autre histoire.)

Enfin, l'accroissement de la « présence française à l'étranger », ambition caressée par tous avec une belle obstination, sans autre résultat que son lent et constant recul.

Les intellectuels restent en retrait

Quant aux intellectuels que Max Gallo fustigeait pour n'apporter qu'un trop faible soutien à l'entreprise de François Mitterrand, ils restent finalement bien discrets. Ce ne sont pourtant pas les sollicitations de tous bords, rubans ou incitations parfois rétribués qui leur manquent. Non, cette indifférence apparente signifie sans doute qu'ils préfèrent se consacrer à leurs propres travaux plutôt que de sacrifier à la rhétorique d'une quelconque langue de bois.

Dependant, il était symptomatique que cette volée de bois vert leur fût adressée par le porteparole du gouvernement et non par le ministre de la culture, d'ailleurs fort contrit de cette « sortie ». Mais si celui-ci entend jouer les chefs d'orchestre dans le domaine qui est le sien, le Quai d'Orsay, Matignon et bien d'autres ministères veulent également faire entendre leur voix. Sans parler de l'Élysée, dont les souhaits ont souvent eu, rue de Valois, force de loi. Il est en effet certain que le président de la République est soucieux de laisser une trace dans la vie culturelle de son pays, mais aussi d'inscrire dans le paysage urbain son passage à la tête de l'État. Il n'ignore pas que les plus illustres de ses prédécesseurs ont été bien souvent des constructeurs.

FREDÉRIC EDELMAAN
EMMANUEL DE ROUX
(Lire la suite page 16.)



Présentation de pouvoirs entre M. Jack Lang et M. François Liotard

décrocher le ministère de la défense, de se rabattre sans décrocher sur celui de la culture. Ce marquoquin-là peut désormais figurer en bonne place dans le curriculum vitae de qui ambitionne un « destin national ».

L'action de François Liotard en matière culturelle va d'ailleurs être singulièrement cohabitationniste puisqu'elle s'inscrit, quoi qu'en disent les deux intéressés, dans le droit fil de son prédécesseur. Le budget du ministère est légèrement réduit, il fait cependant bonne figure, et l'on discute à l'infini sur l'intégration ou le coût de tout ou partie des grands travaux dans celui-ci. La présentation annuelle de budgets-gigognes est précisément faite pour brouiller les cartes. La direction de l'action culturelle est supprimée, au nom de la fin du saupoudrage et du copinage. Les gens de théâtre hurlent qu'on les étrangle, mais ils savent aussi que

de Valois, sur la participation des entreprises à l'effort culturel. Jusqu'à faire de la poursuite du mécénat une « ardente obligation » pour tout quinquandier de subvention. Autre différence : la conservation du patrimoine prend, en principe, le pas sur la création.

Une loi-programme votée par le Parlement officialisera cette préséance. Même si en cours de route son enveloppe financière saignée par le ministère des finances en diminue singulièrement la portée. C'est là aussi un signe de continuité. N'en allait-il pas ainsi des projets et des budgets annuels joffins de Lang, que les annulations budgétaires réduisaient discrètement en cours d'année ?

Certains ont la manière de faire passer sans mal les potions les plus amères... Autant Lang était à l'aise dans le milieu culturel - mais avec qui ne le serait-il pas ? - autant le nouvel hôte de la rue de Valois se montre réservé avec

défendre - avec succès - le Grand Louvre ou l'Opéra de la Bastille.

Le passage de Lang à Liotard ne se sera donc pas traduit, comme beaucoup le craignaient - ou le souhaitaient - par un bouleversement de la politique culturelle. Tout au plus y a-t-il eu un glissement un peu paresseux de la création vers le patrimoine. Continuité aussi dans les administrations, en dépit de quelques mises au placard et de quelques bryannages départs. Lang comme Liotard ont dû composer. Au point qu'il est souvent difficile d'attribuer avec précision la paternité de telle ou telle réforme. C'est en particulier le cas pour la Direction du patrimoine. Certaines réformes, déjà en préparation avant 1981, ont été élaborées et mises en place durant le passage des socialistes au ministère, pour se voir grosso modo poursuivies, à quelques inévitables retouches près, par ses occupants

ÇAIS

MIQUE

LE JOURN

Architecture

Grands travaux municipaux

LES sept années écoulées ont eu une considérable influence sur la culture, nul n'en disconvient, sur la construction publique, chacun peut le constater dans sa ville, enfin sur... la financerment des partis politiques. Quel rapport entre ces trois domaines apparemment hétérogènes ? Tout simplement les vertus de la régionalisation.

En bien, sans doute, pour ce qui est de la culture et de la construction. Suivant l'exemple d'Israël, nombre de maires ont voulu faire fleurir chez eux ces grands travaux qui vous assurent la survie dans la mémoire collective. D'un bout à l'autre de l'Hexagone ont donc commencé à naître (ou renaitre) opéras, théâtres, musées, bibliothèques... tous édifices culturels par essence ; mais aussi des bâtiments et des ensembles marqués par cette volonté de qualité architecturale, réussie ou

non, qui fait les cultures fortes - ou parfois les rates. Nîmes (Foster, Nouvel, Kurokawa, Starck, Wilmotte) est le plus célèbre exemple d'une telle politique, marquée de surcroît, dans le cas de Jean Bousquet, par un souci d'ouverture nationale, voire internationale, remarquable. Mais avec plus ou moins d'ampleur, on retrouve le même phénomène à Montpellier (Bofill), Bordeaux (Bofill encore), Lille (le refuge des plans-reliefs), Lyon (Nouvel toujours), etc., phénomène qui parfois se double, comme à Poitiers, d'une concurrence entre les instances municipales (Grumbach) et régionales (Architecture Studio).

Quant au rapport entre la construction publique et le financement des partis politiques, il est, si l'on peut dire, le ciment de l'affaire. La base du système est simple, et les modalités peuvent être variables : les commandes iront aux architectes ou

aux entreprises qui reverseront les plus facilement leur « dû » aux partis des élus locaux.

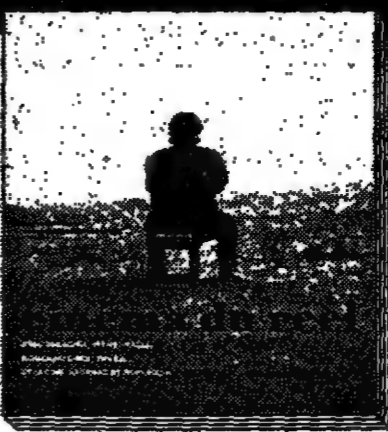
Une enquête récente, conduite courageusement par Lionel Duroy pour l'Architecture d'aujourd'hui (n° 254, décembre 1987), avec, sous forme d'interview, la complicité sincère de Pierre Métaignier, ministre de l'équipement, donne la mesure du désastre. Architectes, entrepreneurs ou élus (évidemment pas tous), chacun se plaint de ces pratiques qui faussent les marchés, lésent les contribuables et nuisent parfois gravement à la qualité et de l'architecture et de la construction. Mais chacun continue, respecta la loi du silence sur ces pratiques frauduleuses. Le problème, certes, n'est pas nouveau, mais il aura trouvé de quoi s'amplifier pendant ce septennat, puisque, selon le ministre lui-même, elles se sont aggravées depuis une dizaine d'années.

F. E.

Des films comme la vie

CINÉMA DU RÉEL

La réalité dépassée - elle le fiction ? A côté du cinéma traditionnel, il en existe un autre, qui puise sa richesse dans les splendeurs et misères du monde.



IVENS, IMAMURA, MALLE, YARDA, ROUCH et bien d'autres évoquent leur expérience du cinéma du réel et DEPARDON nous offre son ciné-journal inédit.

Claire DEVARRIEUX
et Marie-Christine de NAVACELLE
128 pages, 69 F.
En librairie.

éditions
EDITIONS

مكتبة ابن الجوزي

THÉÂTRE

PHOTO

La mort de Jean Le Poulain

Du TNP à la Comédie-Française

JEAN LE POULAIN est né sur les planches d'un bateau, en rade de Marseille, le 12 septembre 1924. Fils d'un inspecteur des services commerciaux français en Indochine, c'est au Tonkin qu'il passe son enfance avant de retrouver la métropole, armé des enseignements d'un père bouddhiste et diplomate. Après des études sans histoire au lycée de Toulon, il entre au conservatoire de la cité varoise avant de tenter sa chance au Conservatoire national d'art dramatique de Paris.



Il y est reçu en 1946 et suit la classe de Georges Luroy. Il la quitte trois ans plus tard avec son premier prix de comédie pour son interprétation de *La jalouse du barbouillé*, de Molière, un auteur qui ne tardera pas à être l'un de ses familiers. Ce premier prix aurait dû lui valoir son entrée à la Comédie-Française, mais le sort en décide autrement. Il sera longtemps furieux qu'on le catalogue d'émulé, acteur de boulevard.

Au début des années cinquante, il fait donc ses premiers pas au sein de la troupe du Théâtre national populaire. Jean Vilar fait appel à lui pour jouer *Mère Courage*, de Bertolt Brecht, « tout exprès pour faire rire », expliquera le comédien dans son premier livre paru en 1977, *Je suis le dernier*. Sur scène, Germaine Montero l'accueillait chaque soir par ces mots terribles : « Tiens, voilà le clown ! » Il se souviendra longtemps de l'apostrophe. Un peu plus tard, il interprète aux côtés de Gérard Philippe *Le Cid*, de Corneille, puis *Le Prince de Hambourg*, de Kleist.

Au milieu des années cinquante, il rejoint la troupe du théâtre Vieux-Colombier où il se familiarise avec les auteurs contemporains tels Paul Claudel, Supervielle, Jouhandeau et Jean Cocteau dont il devient l'ami. Il mène alors sa carrière à plein d'acier, embaissant plus de cent rôles au théâtre, plusieurs dizaines de mises en scène et apparaît dans de nombreuses

émissions de télévision, telle « Au théâtre ce soir », qui lui vaudra la reconnaissance d'un vaste public.

En 1969, il triomphe dans une nouvelle production de *La Périole*, de Jacques Offenbach. Deux années plus tard, il fait sur les boulevards une rencontre explosive : il interprète, avec Maria Pacôme, *Interdit au public*, puis *Le noir va si bien*. Il avait appris auparavant les secrets de la mécanique du rire en jouant les grands du vaudeville, Feydeau et Labiche, pour *La Dame chez Maxim's* et *Le Voyage de monsieur Perrichon*.

La réaction de M. Léotard

« AVEC la disparition de Jean Le Poulain, le théâtre français vient de perdre l'un de ses plus brillants serviteurs, héritier de la tradition de la Comédie-Française, celle qui va de Molière à Jacques Charrier », a déclaré, le mardi 1^{er} mars, le ministre de la culture, M. François Léotard, dans un communiqué.

années, en tant qu'administrateur général du Français, il s'est attaché à défendre, en France comme à l'étranger, la tradition qui fonde l'honneur de cette grande maison. C'est le théâtre d'hier et d'aujourd'hui qui ne peut, ce soir, cacher ses larmes. Le rideau du Français est tombé sur une grande voix. Elle n'est pas près de s'éteindre dans le mémoire d'un public immense qui n'oubliera pas qu'on a su parler à son cœur et à son intelligence », a conclu le ministre.

Une lettre de Clint Eastwood

A la recherche des Diables bleus

Clint Eastwood a toujours été un mordu du jazz. Il croyait que cela se savait. Il fut étonné par la surprise manifestée lorsqu'il annonça qu'il entreprenait un film sur le saxophoniste Charlie « Bird » Parker (le Monde du 10 décembre 1987).

Acteur, metteur en scène, producteur, maire de Carmel (pour quelque temps encore), Clint Eastwood ajoute une nouvelle corde à son arc : éditeur. Un film de jazz, *The Last of the Blue Devils*, de Bruce Ricker, sort le 2 mars aux Studios Action sous le label Clint Eastwood Presents. A cette occasion, il a interrompu son montage de *Bird* pour nous écrire.

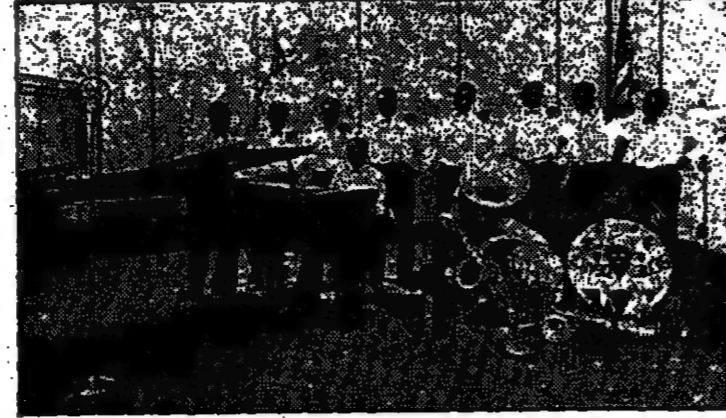
« C'EST en recherchant des documents sur Charlie Parker que je suis tombé sur *The Last of the Blue Devils*. Par hasard, je n'en avais jamais entendu parler.

Il n'y a guère d'archives visuelles sur Charlie Parker. Le seul document complet encore existant est le kinescope d'une vieille émission d'Earl Wilson. Un fragment en a été incorporé dans le film de Bruce Ricker.

« Les « Blue Devils » était un groupe en activité vers le début des années 30. Bien que basé dans l'Oklahoma, il se produisait beaucoup à Kansas-City. Sous l'administration de Tom Pendergrass, Kansas-City était une ville ouverte. A toutes les activités, toutes les corruptions, toutes les aventures, tous les jeux, à la musique. « Tom's Town » devait, j'imagine, ressembler à la Nouvelle-Orléans des années 20 ou à ce que la 52^e rue fut au New-York des années 40. Une ère révolue, disparue à tout jamais. Mais à l'époque, il y avait plus de cent night-clubs, un style unique de musique était en train de naître.

« La plupart des grands novateurs du jazz ont fait partie de cet orchestre itinérant : Count Basie, Lester Young, Buster Smith, Eddie Durham, Walter Page, Hot Lips Page, Ernie Williams... Après un certain temps, une partie des « Blue Devils » est entrée

dans l'orchestre de Benny Moten jusqu'à la mort de celui-ci en 1935, et c'est Count Basie qui en a repris la direction. A cette époque-là, Big Joe Turner et Jay McShan étaient déjà en confesse.



L'orchestre des « Blue Devils » à ses origines (1928).

De cette fabuleuse descendance devait bientôt naître Charlie Parker.

« Bruce Ricker vit aujourd'hui à New-York, mais au début des années 70, il était venu à Kansas-City pour ouvrir un cabinet d'avocat. Il est tombé amoureux de ce qui s'y passait, il a tout laissé tomber, a racheté ses fonds de tiroir, fait appel à quelques fonds privés, a

réussi à faire entrer sa caméra dans le cénacle très fermé des musiciens de jazz. Il a mis cinq ans, de 1974 à 1979, pour mener son film à bien. L'intrigue est tenue à l'extrême : les retrouvailles, quarante ans plus tard, des survivants de « Blue Devils » dans leur ancienne salle, Union Hall. En fait, c'est un documentaire. Ce sont les vrais jazzmen qui parlent, qui bougent, qui font de la musique. Basie, Turner, Ernie Williams... A l'exception de Jay McShan et de quelques autres, la plupart d'entre eux ont disparu au cours des trois ou quatre dernières années.

« Le résultat : un bijou. Sans « glamour », mais authentique. Une sorte de diamant brut. Pas un

très grand film mais de la très grande musique. Je suis ressorti de la projection heureux, continuant à fredonner et à battre la mesure des heures après.

« J'ai appelé Bruce Ricker, il m'a appris que le film était sorti et là, au hasard de ses contacts, jamais en France ni en Italie. Il me semblait pourtant que les Français, plus que quiconque, sauraient apprécier ce film à sa

avec une certaine critique et l'« autre famille » du théâtre en jouant, sous la direction d'Antoine Vitez en 1979, *Dave au bord de la mer*, de René Kalisky.

En 1983, il fait sensation aux « Dossiers de l'écran », émission d'Antenne 2, en confiant son goût pour la théosophie. Le « pitro » affirme alors qu'il pourrait bien être la réincarnation de Christopher Marlowe, auteur dramatique anglais du seizième siècle dont il a adapté *Le Faust*, et même de William Shakespeare. Sur la scène du théâtre de Boulogne-Billancourt, il venait de jouer *Falstaff*.

Le 1^{er} juillet 1986, sur proposition de M. Jack Lang, Jean Le Poulain est nommé administrateur de la Comédie-Française par le président de la République. Il succède à Jean-Pierre Vincent, metteur en scène formé à l'école de la décentralisation dramatique qui vient de jeter le gant en raison des pesanteurs de cette institution. Il y met des conditions. Disposer dans Paris, de nouvelles salles pour que la troupe du Français puisse donner sa mesure. L'an passé, M. François Léotard décide donc de lui donner l'Odéon, partagé depuis trois ans avec le Théâtre de l'Europe dirigé par Giorgio Strehler.

Invité par le Festival d'Avignon l'été dernier, il aura juste eu le temps de faire la preuve de ses ambitions : concilier la production des œuvres du répertoire confiée à des metteurs en scène qui ont fait leurs preuves non seulement dans le théâtre public, mais aussi sur les scènes privées, et celle d'œuvres contemporaines. Il y a deux mois, il confiait dans un article publié par le Monde sa volonté « dans la mesure où la Comédie-Française représente une image de l'identité et de la qualité de la France, de mettre en place quelque chose qui s'apparente à une fondation et qui associe des partenaires participant du même prestige national et international ». Sa mort ne lui en aura pas laissé le temps.

CINÉMA

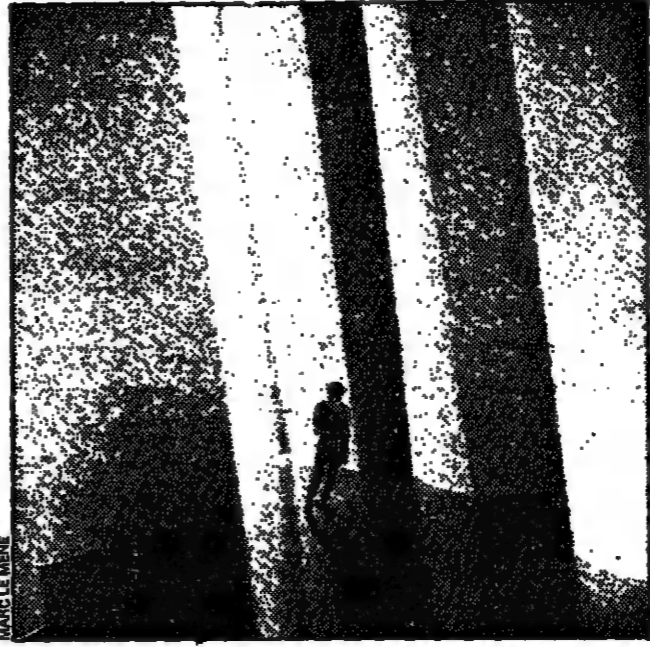
Marc Le Mené à la galerie Vrais Rêves, de Lyon

La grande illusion

D'une enfance provinciale à Lorient aux songes angoissants d'un Munch, les frayeurs feintes d'un héros de papier.

n'en sont pas pour autant des photomontages. Poésie, tirée, détournée, sa silhouette se résout à n'être qu'une figure, un acteur en papier qui joue des rôles. Soit, il erre nu dans des rues de carton filmées en studio. Perdu dans un dédale imaginaire, il parcourt un monde de pure apparence. Proche de la danse, réduite à un plan, chaque scène est une histoire courte. Comme dans un rêve éveillé, par l'emploi de maquettes on trompe l'œil, le

AUTODIDACTE, opérateur dès l'âge de dix-sept ans après avoir été brièvement reporter à Ouessant-France, Marc Le Mené s'orienta délibérément vers la fiction. Séduit par la littérature, le



« La piscine », octobre 1984.

cinéma, le théâtre, il invente un monde où la liberté d'imaginer se nourrit du rapport fidèle à l'enfance.

Son univers est pétri de reminiscences visuelles. Aussi abs-trait qu'angoissant, on y sent l'influence expressionniste des Allemands Peibet ou Beckmann. Le Mené, plus sensible au fa-tice qu'au réel, manipule ses photos très tôt. Et compose des subtils rehauts de couleur au crayon sec.

Ses premiers sujets sont des natures mortes. Mais, très vite, par commodité, il devient son propre modèle. Il ne s'agit pas d'autoportraits au sens strict. La narcissisme n'y pèse pas plus que l'autobiographie. Inter-prète de ses visions, Le Mené ne s'adonne pas à une quête de son image, ni à une réflexion sur l'identité. Ses images, basées sur des croquis, préconçues à coupe de colle et de ciseaux,

spectateur découvre, amusé, les perspectives illusives d'un réel travesti.

De la balade nocturne dans Paris (son travail le plus accom-pli) aux *Escarchés*, où les vus de son corps s'imbriquent aux des-sins anatomiques de de Vinci, Le Mené, à trente ans, n'en finit pas d'exorciser par la fantaisie sa peur obsédante de la mort. Menacé par une ombre géante, désossé, radiographié, des por-traits au scanner aux rayo-graphes ou projections, c'est la même hantise qui le mène à cette ironique partie de cache-cache avec soi.

Cette série, réalisée de 1984 à 1987, dont chaque tirage est unique, trouve naturellement sa place à la galerie Vrais Rêves qu'anime à Lyon Raymond Vialon.

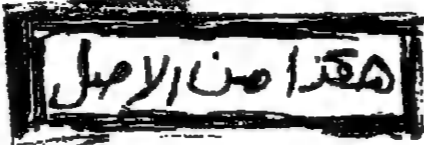
PATRICK ROEGIERS.

(*) Marc Le Mené, « Autopor-traits », galerie Vrais Rêves, 6, rue Dumange, Lyon, jusqu'au 26 mars.

Otheatre ouvert comédie de caen L'ÉTALON D. Lemohieu/M. Dubois JARDIN D'HIVER 42 62 59 49

RIS & DANCERIES AUX BOUFFES DU NORD France LANCELOT • François RAFFINOT 9 représentations complètes de 4 à 12 h. CAPRICE Avec le soutien de l'OPERA Location: 42 39 34 50 et FNAC

LE CHAT BOTTE Fantaisie de Ludwig Tieck. Férie burlesque adaptée par Jean-Claude Grumberg Mise en scène: Jean-Claude Penchenat Une création du Théâtre du Campagnol A partir du 1^{er} Mars 1988 à « La Piscine » 251 av. de la Division Leclerc - Châtenay-Malabry RER ligne B1 arrêt Antony + navette Tél. 46 61 33 33



EUROPE 1

MAIRIE DE PARIS
MAI JUIN 1988



1ER FESTIVAL DE PARIS

DU 2 AU 7 MAI AUDITORIUM DES HALLES
ELISABETH SCHWARZKOPF
COURS D'INTERPRETATION

DU 3 AU 8 MAI T.M.P./CHATELET
DANCE THEATRE OF HARLEM

4 ET 5 MAI
PALAIS OMNISPORTS DE PARIS/BERCY
(5 MAI SANS RESERVE)
**LES GRANDS AIRS
DE L'OPERA ITALIEN**
COPRODUCTION SPPS

4, 5, 6 ET 7 MAI THEATRE DE PARIS
MILVA

9 MAI THEATRE MOGADOR
**ORPHEUS CHAMBER ORCHESTRA
ALICIA DE LARROCHA**

9 ET 10 MAI THEATRE DE PARIS
CONCOURS DE LAUSANNE
CHOREGRAPHES NOUVEAUX
PRIX PHILIP MORRIS
AVEC LE
BEJART BALLET LAUSANNE

16 MAI EGLISE DE LA TRINITE
**CONCENTUS MUSICUS DE VIENNE
NIKOLAUS HARNONCOURT**

DU 16 AU 28 MAI AUDITORIUM DES HALLES
GABRIEL BACQUIER
COURS D'INTERPRETATION

15 MAI SALLE PLEYEL
**ADELAÏDE DE BOURGOGNE
ROSSINI/A. ZEDDA
MARTINE DUPUY
MARIELLA DEVIA**

17 ET 18 MAI GARE DE L'EST
DANZA TEATRO KOROS
SPECTACLE GRATUIT

25, 27, 29 MAI T.M.P./CHATELET
**IPHIGENIE EN TAURIDE
PICCINI/D. RENZETTI/L. RONCONI
KATIA RICCIARELLI
LUDWIG BAUMANN**
PRODUCTION DU THEATRE PETRUZZELLI DE BARI

FESTIVAL

OPERA MUSIQUE DANSE

30 MAI EGLISE ST EUSTACHE
**ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS
CHŒUR DE LA CHAPELLE ROYALE
PHILIPPE HERREWEGHE**

3 ET 4 JUIN LA CIGALE
**ENSEMBLE SCHOENBERG
DE LA HAYE
BARBARA SUKOWA**

4 JUIN EGLISE ST LOUIS EN L'ISLE
I MUSICI

6 JUIN THEATRE MOGADOR
RENATA SCOTTO

7 JUIN T.M.P./CHATELET
MARIA TIPO/UTO UGHI

13 ET 14 JUIN
**LA NAISSANCE DE L'AURORE
ALBINONI/C. SCIMONE/C. DIAPPI
CECILIA GASDIA
MARGARITA ZIMMERMANN**
PRODUCTION DU THEATRE DE VICENZE

17 JUIN EGLISE ST AUGUSTIN
**ACADEMY ST MARTIN
IN THE FIELDS
JAMES BOWMAN**

17, 18 ET 20 JUIN T.M.P./CHATELET
**LE CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE
N. ROTA/B. CAMPANELLA/PL. PIZZI
SUSANNA RIGACCI
WILLIAM MATTEUZZI**
PRODUCTION DU THEATRE MUNICIPAL
VALLI DE REGGIO EMILIA

25 JUIN SALLE PLEYEL
**ORCHESTRE DU MAI MUSICAL
DE FLORENCE
ZUBIN MEHTA**

DU 25 AU 30 JUIN T.M.P./CHATELET
**BALLET DE FRANCFORT
WILLIAM FORSYTHE**
DANS LE CADRE DE
LA SAISON DE FRANCFORT A PARIS

1^{er} JUILLET PLACE VENDOME
**ORCHESTRE DE PARIS
SIR GEORG SOLTI**
CONCERT GRATUIT

LOCATION OUVERTE AUX CAISSES DU T.M.P./CHATELET
AUX 3 FNAC
PAR CORRESPONDANCE AU FESTIVAL DE PARIS
2, RUE EDUARD COLONNE 75001 PARIS
PAR MINITEL 3615 MATIC - PASTEL 43 96 48 18
LOCATION PAR TELEPHONE & RENSEIGNEMENTS

40 26 05 03

PROGRAMMES SUSCEPTIBLES D'ETRE MODIFIES

AVEC LE CONCOURS DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION ET DU MINISTERE DU TOURISME ITALIEN

JPMorgan



Gruppo Ferruzzi

UAP

YVES SAINT LAURENT

مقدامنا للإعلان

THÉÂTRE

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). D Le Petit Dictateur : mar. 20 h 30. ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-06-77-71). Les Cahiers temps : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. ROL. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE (42-35-35-53). D Les mazzolis qui chantent : sam. 16 h 30. CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Ce soir, rap à la société des loisirs (Péface n°6) : 20 h, jeu., sam., lun. 15 h. O La Trilogie des mythes : 22 h (Jeu., ven., sam. dernière).

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de répétition et les dates de première sont indiqués entre parenthèses.)

LA FOLLE DU JOUR. Cartoucherie, Atelier de théâtre (42-25-97-04). 20 h 30, dim. 16 h. L'EMPEREUR PANIQUE. Théâtre Esplanade (42-78-46-42) (dim. soir, lun.) : 21 h, dim. 17 h (2). L'ESPIÈGLE-MAISONS DES FIEDES. Malakoff, Théâtre 71, 46-52-43-45 (dim. soir, lun., mar.) : 20 h 30; dim. 18 h (2).

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). D Reviens d'abord à l'Élysée : 21 h, dim. 15 h 30. ROL. dim. soir, mar. COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Rien dérangé autour des orléans, s'il vous plaît : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. ROL. dim. soir, lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

LA FOLLE DU JOUR. Cartoucherie, Atelier de théâtre (42-25-97-04). 20 h 30, dim. 16 h. L'EMPEREUR PANIQUE. Théâtre Esplanade (42-78-46-42) (dim. soir, lun.) : 21 h, dim. 17 h (2). L'ESPIÈGLE-MAISONS DES FIEDES. Malakoff, Théâtre 71, 46-52-43-45 (dim. soir, lun., mar.) : 20 h 30; dim. 18 h (2).

MAISON HENRICH - HEINE-FONDATION DE L'ALLEMAGNE (45-59-53-93). D Die Soldaten (spectacle en langue allemande) : sam. 20 h 30, dim. 17 h. MARAIS (42-78-05-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. ROL. dim. soir, lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

LA FOLLE DU JOUR. Cartoucherie, Atelier de théâtre (42-25-97-04). 20 h 30, dim. 16 h. L'EMPEREUR PANIQUE. Théâtre Esplanade (42-78-46-42) (dim. soir, lun.) : 21 h, dim. 17 h (2). L'ESPIÈGLE-MAISONS DES FIEDES. Malakoff, Théâtre 71, 46-52-43-45 (dim. soir, lun., mar.) : 20 h 30; dim. 18 h (2).

THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30, dim. 15 h. ROL. dim. soir, lun. THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). O Le Scorpion : 20 h 30 (Jeu.).

SPECTACLES NOUVEAUX

LA FOLLE DU JOUR. Cartoucherie, Atelier de théâtre (42-25-97-04). 20 h 30, dim. 16 h. L'EMPEREUR PANIQUE. Théâtre Esplanade (42-78-46-42) (dim. soir, lun.) : 21 h, dim. 17 h (2). L'ESPIÈGLE-MAISONS DES FIEDES. Malakoff, Théâtre 71, 46-52-43-45 (dim. soir, lun., mar.) : 20 h 30; dim. 18 h (2).

V.O. : PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES - GAUMONT OPÉRA - GAUMONT HALLES - GAUMONT ALÉSIA 14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET BEAUGRENELLE 10 JUILLET ODÉON - PUBLICIS SAINT-GERMAIN PAGODE - BRETAGNE - GAUMONT CONVENTION MAILLOT - MARIIGNAN - ESCURIAL + PÉRIPHÉRIE

L'INSOUTENABLE LEGERETE DE L'ETRE un film de PHILIP KAUFMAN. Image d'un homme en costume dans un cadre noir.

BERNARD HALLER - ALICE SAPRITCH - GUY BEDOS - MARC JOLIVET - RIEL BROOKS - JACQUES SEQUELA - MICHEL BOUJENAH - RICHARD BOHRINGEN

JUSTIN BRIDOU, t'es pas à 20 bâtons près... sponsorise donc le ZIGOM. GRENoble 88 LE ZIGOM 1er salon international de la création d'humour du 1er au 13 juillet 1988 - Tél. 76 51 10 58

Région parisienne

ANTONY (THÉÂTRE FERMIN GEMIER) (46-66-02-74). La Comédie des hommes : 21 h, dim. 15 h. ROL. dim. soir, lun. ASNIÈRES (CENTRE CULTUREL) (47-33-69-36). D La Tosca : lun. 20 h 30.

سكوا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

THÉÂTRE

GOUSSAINVILLE (THÉÂTRE SARAG-BERNHARDT) (39-39-99-52). D. Tour d'homme : sam. 21 h, dim. 15 h.
ESSY LES MOULINEAUX (PALAIS DES ARTS ET CONGRÈS) (46-45-21-70). D. Le Bourgeois gentilhomme : ven. 20 h 30.
LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). D. Adriana Motti : ven. 21 h.
LONGJumeau (THÉÂTRE ADOLPHE ADAM) (69-09-40-77). D. Les Bombardiers : dim. 15 h.
MALAKOFF (THÉÂTRE 71) (46-55-43-45). D. A la septième heure de la pluie : ven. 20 h 30 (Jeu. ven.), dim. (dernière) 18 h 30.
MANTES-LA-JOLIE (CINÉMA NORMANDIE) (30-94-02-07). D. Mon Père : ven. 20 h 30.
MASSY (C.C. PAUL BAILLIARÉ) (69-20-57-04). D. La Nuit des rois : ven. 21 h.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-38-45-33). O. Visions (Jean Tardieu à Montreuil) : 20 h 30 (Jeu. ven.).
D. La Triple Mort du client, Professeur Froppel (Jean Tardieu à Montreuil) : jeu. 20 h 30.
NANTERRE (THÉÂTRE PAR LE BAS) (47-78-70-85). O. Contes érotiques : ven. 20 h 30.
NOGENT-SUR-MARNE (PAVILLON BALTAZARD) (43-96-48-48). D. La Tosca : ven. 20 h 30.
ORLY (SALLE ARAGON-TROLET) (48-92-33-66). D. La Femme sauvage : ven. 20 h 30, dim. 17 h.
PAVILLON-SOUS-BOIS (ESPACE DES ARTS) (48-48-10-30). D. Capricorn Sweet Home : ven. 20 h 30, dim. 15 h.
PONTAISE (THÉÂTRE DES LOUVEAUX) (30-30-33-33). D. Une seule sans foi : sam. 21 h.
RIS-ORANGIS (CENTRE ROBERT DESNOS) (69-06-72-72). D. Qui a tué Oscar Chap ? : sam. 20 h 45.
RUEIL-MALMAISON (THÉÂTRE ANDRÉ MALEAUX) (47-52-24-42). D. Adriana Motti : ven. 20 h 45.
RUNGIS (CENTRE CULTUREL DE L'ARC EN CIEL) (45-60-54-33). D. L'École des femmes : dim. 17 h.
SAINT-MAILLUS-DES-FOSSES (BOND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). O. Quinze : 21 h (Jeu. ven. sam. der-

rière). D. Comme on regarde tomber les feuilles : sam. 21 h, dim. 15 h.
SARTROUVILLE (THÉÂTRE DE SARTROUVILLE) (39-14-23-77). D. On ne badine pas avec l'amour : ven. 20 h 30, dim. 15 h.
VANVES (THÉÂTRE LE VANVES) (46-45-46-47). D. Rodrigue : jeu. ven. 20 h 30.
VÉZÉLY (THÉÂTRE MUNICIPAL) (39-46-43-68). D. Victor ou les enfants au pouvoir (Dans le cadre de Théâtre en fête) : sam. 21 h.
VERSAILLES (THÉÂTRE MONTANIER) (30-50-71-18). O. Comme on regarde tomber les feuilles : 21 h. D. Les Bombardiers : sam. 21 h. Les Masques : mar. 21 h.
VINCENNES (L.V.T.) (43-45-63-63). Albus : 20 h 30, sam. 16 h 30 et 20 h 30. Rel. dim. jeu. mar.
VINCENNES (THÉÂTRE DANIEL SOULAND) (48-08-60-83). La Fontaine : jusqu'à 19 mar. 21 h, dim. 18 h. Rel. dim. soir, jeu. mar.
Music Hall
AU GRAND REX (43-21-11-11). Julia Clerc. Jusqu'à 5 mar. 20 h 30 mer. jeu. ven. sam. (dern.).
BATACLAN (47-00-55-22). Jean Guidoni. Jusqu'à 19 mar. 20 h 30 mer. jeu. ven. sam. mar.
CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Anna Polonskaya, 22 h, mar. Chansons (rombeaux).
LA CIGALE (43-23-38-00). Gipsy Kings. Jusqu'à 7 mar. 20 h, jeu. ven. sam. dim. jeu. dimanche.
CIRQUE D'HIVER (43-25-01-50). 17^e nuit de la mélodie, jusqu'à 6 mar. 20 h 30, ven. sam. : 15 h 30, sam. 15 h, dim. (dernière). Avec (sous réserve) un charivari de la grande illusion, du trapèze, du jonglage, des équilibristes, des rats, des cordons volants, des clowns, des fanfaristes, des animaux...
CITÉA (43-57-35-13). Marc Robins. 20 h 30, sam.
DEJAZET-TIP (42-74-20-50). Jacques Sorcier. 20 h 30, jeu. mar. Avec R. Le Sourd (p.), A. Le Les (basse) et N. Solenco (voix) ; Ricardo Moyano et le trio T. Gabitsch, O. Cato et 20 h 30, dim. J. P. Colin, trio de guitares.
LUCKENAUER (43-44-57-34). Philippe Rowel. Jusqu'à 23 avr. 18 h 30 mer. jeu. ven. sam. jeu. mar. ; Piaf toujours.
OLYMPIA (42-61-82-25). Frédéric François. Jusqu'à 6 mar. 20 h 30 mer. jeu. ven. sam. 17 h, dim. (dern.). ; Julia Boncompagni, 20 h 30, jeu. mar.
PALAIS DES CONGRÈS (48-05-10-10). Jean Sest, 21 h, jeu.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Holiday on Ice, jusqu'à 1^{er} mai. 20 h 30, jeu. ven. mar. 21 h, sam. 14 h 15, sam. dim. ; 17 h 30, sam. dim. Avec N. Sobraima (vice-champion du monde), A. Bruck (RFA), R. Ferrer et K. Barber (couple de danse sur glace), S. Jackson (GB), S. Pichavane (GB), S. Nelson (USA), Bruckley et Le Legal (canadiennes), les lions fous de Brackley et l'invité-vedette Snoopy.
PRIVILEGE (43-46-10-87) Clémentine Cauré, jusqu'à 5 avr., 24 h, jeu. mar. Chansons
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Marie-Claire Seguin jusqu'à 12 mar. 18 h 30, mar. (Québec), chansons.
TOURTOUR (48-87-82-48). De chics types, jusqu'à 28 mar. 20 h 30, jeu. mar. Clap gorges : un saxophoniste, un ingénieur de son cinéma, un auteur-compositeur, un comédien-acteur et un compositeur classique.
TROTTROIS DE BUENOS AIRES (42-33-59-37). Jean-Claude Vannier. Jusqu'à 26 mar. 20 h 30 mer. jeu. ven. sam. mar. piano solo, chansons françaises.
Les ballets
BOUFFES DU NORD (43-39-34-50). Caprice, jusqu'à 13 mar. 20 h 45, ven. sam. ; 17 h, dim. Chor. de F. Lardot, F. Raffinot et A. Francalanci, avec de Monteverdi, Mozart et Beethoven, avec danseuses de « Les Déesses », 100 F, 80 F (coll.), + 43-27-82-82.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). C^e Trépanchère. Jusqu'à 7 mar. 20 h, mer. jeu. ven. sam. dim. (dernière). - Love and the new vaudouille, chor. d'E. Clark et S. Stutz, rock performance, bande son : Marko, 80 F, 60 F.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Danse USA, 20 h 30, mer. jeu. ven. sam. 16 h, dim. - Minnesota - et - San Francisco - David Gordon Pick up Co.
ESPACE KIRON (43-73-30-25). Sébastien Rochon. Jusqu'à 3 mar. 21 h 30 mer. jeu. ven. sam. ; (dern.). - Veille de combat, création mus. de C. Zuerbach (Festival d'été de musique), 70 F, 50 F. Dominique Brun, jusqu'à 12 mar. 20 h, jeu. ven. sam. dim. jeu. mar. - Mot de passe, création mus. de C. Franck (Festival d'été de musique), 70 F, 50 F. Roberta Carreri, mar. 9 mar. 21 h 30 mer. (première). - Judith, mise en scène de E. Barba.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-12-51). Tokyo Ballet. Jusqu'à 6 mar. 20 h 30, mer. jeu. ven. sam. 15 h, sam. dim. (dernière). - La Légende des quarante-sept samouraïs (Kabuki), chor. de Marico Bérart, mus. de Toshiko Mayuzumi, 250 F à 70 F. Agence « sur place.
MUSIQUE
Les opéras
THÉÂTRE DE PARIS (43-59-39-39). Le pont des soupirs. Jusqu'à fin avr. 15 h 30, dim. ; 20 h 30, mer. jeu. ven. sam. mar. Opéra bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Cogniaux et L. Halévy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de F.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Amazone 2, dir. par J. Bérard. P. Mevius, 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer. jeu. mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven. sam. dim.).
Classique
ATHÉNÉE-LOUIS ROUVET (47-42-67-27). 20 h 30, jeu. mar. Alicia Nafe. Accompagnée par J. Lemaire (p.). Œuvres de Scarlatti, Pergolesi, Corelli, Mozart, Fauré, Debussy et de Falla.
AUDITORIUM DES HALLES (43-96-48-48). 20 h 30, jeu. mar. Barthold Krijten, (Fl. traversière), Wieland Kuijken (violin de gamba) et Gustav Leonhardt (clavecin). Œuvres de Bach (VII^e Festival des instruments anciens). 140 F, 110 F. - 20 h 30, jeu. mar. Les Arts Florissants. Dir. par W. Christie, avec A. Mellon, M. Zammit, J.-P. Fouchécourt et F.-F. Gerardi. Œuvres de Montéclair, Campa et Charpentier (VII^e Festival des instruments anciens). - 20 h 30, mar. Altes Zyborck et Martin Gensse. Récital de piano forte à quatre mains. Œuvres de Mozart (VII^e Festival des instruments anciens). 80 F, 65 F, 50 F.
DEJAZET TIP (42-74-20-50). 20 h 30 dim. Ricardo Moyano (guit.), avec le trio Tomàs Guadalu (guit.), Ovidio Cato (p.) et J.-P. Cato (ch.) (VF Festival international de la guitare). 120 F, 80 F, 50 F. (43-23-18-25).
ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS 18 h, jeu. mar. Debra Soeria, François Maniez, Guy Angelot, William Fitzpatrick et Catherine Singonié (soprano, mezzo, alto, violon et piano). Hommage à Edouard Penelton. (Entrée libre.)
ÉGLISE DES BILLETTES (48-87-92-05). 10 h, dim. Michèle Leclerc et Demos. Œuvres de Bach, Beethoven, Boccherini. (Entrée libre). - 17 h, dim. Philippe Brice et Abdel Rahmas et Bach (violin et piano). Œuvres de Beethoven. 70 F, 40 F.
ÉGLISE DE LA MADELEINE. 16 h, dim. Orchestre d'harmonie des gardiens de la paix de Paris, dir. par Cl. Richaume. Œuvres de Bach, Beethoven, Wagner. Entrée libre.
ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES (43-96-48-48). 21 h, mar. Orchestre de chambre Jean-Louis Petit. Dir. par J.-L. Petit, chef d'orchestre Collin, avec C. Barje (soprano), L. Dupuis-Pardoul (mezzo), J.-M. Puisseux (ténor) et J. Couat (basse). - Grande messe en ut^o de Mozart. 120 F, 80 F. P. Mevius.
ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ÎLE (43-96-48-48). 20 h 30, vend. Orchestre Ad Arzen de Paris. Dir. par D. Fama et F. Barde, avec la maîtrise des Heurs-de-Seine. - Le Requiem de Mozart. 100 F, 80 F, 60 F. F. Mevius. - 20 h 30, sam. 17 h, dim. Les Trompettes de Versailles, Œuvres de Bach, Haendel, Telemann, Lily et Vivaldi. 75 F, 50 F.
ÉGLISE SAINT-MERRE 21 h, sam. Louis-Marie Fouillet (guitare). Œuvres de de Falla, Oubon et Britten. - 16 h, dim. Pierre-Henri Knerch et Jean-Louis Hagmann, duo piano-alto. Œuvres de Schubert, Block et Boulianger. Entrée libre.

"Une efficacité à toute épreuve, une distribution hors pair... cinglant."
PREMIERE
" Tandem de choc... grande force d'émotion."
TÉLÉ STAR
"La percutante Streisand, cruelle, violente, abattue ou déchirée, elle irradie."
STUDIO MAGAZINE

BARBRA STREISAND
RICHARD DREYFUSS



AUJOURD'HUI
EST-ELLE RÉVOLTÉE, DÉCHAINÉE, OU TOUT SIMPLEMENT...
CINGLÉE
WARNER BROS. présente BARWOOD FILMS/MARTIN RITT
BARBRA STREISAND RICHARD DREYFUSS "CINGLÉE" (NUTS)
MAUREEN STAPLETON ELI WALLACH
ROBERT WEBBER JAMES WHITMORE KARL MALDEN BARBRA STREISAND
SIDNEY LEVIN ANDRZEJ BARTKOWIAK TERI SCHWARTZ CIS CORMAN
TOM TOPOR TOM TOPOR DARRYL PONCSAN ALVIN SARGENT
BARBRA STREISAND MARTIN RITT

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
Le nouveau film de naissance de PLACON
MICHAEL DOUGLAS CHARLIE SHEEN DARYL HANNAH
WALL STREET
GOLDEN GLOBE DE MEILLEUR ACTEUR MICHAEL DOUGLAS
NOMINATIONS AUX OSCARS 88 MEILLEUR ACTEUR MICHAEL DOUGLAS

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
LA MAISON ASSASSINÉE
Le suspense ne nous lâche plus jusqu'à la dernière image. C'est superbement efficace.
LE JOURNAL DU DIMANCHE
L'art total. Ce film vous fera retrouver le plaisir du cinéma... LE FIGARO
Entouré par d'excellents acteurs, Patrick Bruel est l'excellent interprète d'un rôle excellent. FRANCE SOIR
L'histoire, les acteurs : magnifique, ce film ! LE FIGARO MAGAZINE
Superbe. L'EXPRESS
Une heure cinquante sans décrocher. LE POINT
A ne pas rater. TOP 50
Georges Lautner et Patrick Bruel ont réussi un suspense fantastique de qualité. TÉLÉ 7 JOURS

مكتبة الامم المتحدة

CINEMA

Les exclusivités

A NOTRE REGRETTABLE EPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26) ; George V, 8 (42-62-41-46) ; Marseilles, 9 (47-70-72-86) ; La Galaxie, 12 (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 14 (43-79-33-00) ; Saint-André-des-Arts, 14 (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; L'AMIE DE MON AMIE (Fr.) : L'Ami, 14 (45-44-57-34) ; L'AMIE DE MON AMIE (Fr.) : Chry Palace, 8 (43-54-07-76) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; ANGELE HENRI (A. v.a.) : Epie de Bois, 9 (43-37-57-47) ; L'AMIE DE MON AMIE (Fr.) : 14. Juliette, 14 (43-26-48-18) ; AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-Al.) : Saint-Michel, 9 (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37) ; AUTEUR QUATRE CORN-COIN DU CANARD (Fr.) : Olympia Champion, 8 (43-26-94-65) ; L'AVENTURE INTERIEURE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Transmissions, 14 (43-20-32-20) ; LES AVENTURES DE CHEZAN (Jap. v.l.) : Gaumont Opéra, 8 (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 12 (43-26-23-44) ; Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37) ; Images, 18 (45-22-47-94) ; BABY BOOM (A. v.l.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-25-12-12) ; Pathé Haussmann, 8 (46-33-79-33) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; Gaumont Opéra, 14 (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Paris, 8 (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 12 (43-26-23-44) ; Convention Saint-Charles, 14 (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27) ; BARCELONA (A. v.l.) : Club, 9 (1) ; BENJI LA MALICE (A. v.l.) : UGC Ermitage, 8 (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Napoleon, 17 (42-67-63-42) ; Le Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; BERNARDETTE (Fr.) : George V, 8 (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 8 (47-42-56-31) ; La Galaxie, 12 (45-80-18-03) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 14 (43-27-52-37) ; CARAVAGGIO (Brit. v.a.) : Epie de Bois, 9 (43-37-57-47) ; CHAMBRE AVEC VUE... (Brit. v.a.) : Le Théâtre, 8 (45-62-45-76) ; COBRA VERDE (Al. v.a.) : Studio de la Harpe, 8 (45-62-41-46) ; La Colonne Sauvage (Sov. v.a.) : Comos, 8 (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8 (45-62-45-76) ; CROCODILE DUMBE (Aust. v.l.) : Pathé Français, 8 (47-70-53-88) ; LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-R. v.a.) : Forum Orient Express, 14 (43-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; Kiosque, 15 (43-60-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 15 (43-70-33-88) ; La Galaxie, 12 (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; EL SUJE (Esp. v.a.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; Studio de la Harpe, 8 (46-34-25-25) ; EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Pathé Impérial, 2 (47-42-72-52) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; EMBLEMES (A. v.a.) : Club Beaubourg, 8 (42-71-52-36) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 8 (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; 14. Juliette Bastille, 12 (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 8 (45-74-94-94) ; LES GENS DE DUBLIN (A. v.a.) : Forum Aro-cin, 14 (42-97-53-74) ; 14. Juliette Odéon, 8 (43-26-79-17) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; 14. Juliette Bastille, 11 (43-57-90-81) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 14 (43-33-42-26) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; HAMBURGER HILL (A. v.a.) : Forum Orient Express, 14 (43-33-42-26) ; UGC Normandie, 8 (43-21-61-61) ; UGC Lyon Bastille, 12 (47-70-10-41) ; HOME OF THE BRAVE (A. v.a.) : Max. Linder Panorama, 8 (48-24-88-58) ; HOPE AND GLORY (Brit. v.a.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; IN EXTREMIS (Fr.) : Forum Aro-cin, 14 (42-97-53-74) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Marseilles, 9 (47-70-72-86) ; La Galaxie, 12 (45-80-18-03) ; IN THIS OUR LIFE (A. v.a.) : Action Christiane, 8 (43-21-61-61) ; LES INCORRUPTIBLES (A. v.a.) : UGC Ermitage, 8 (45-63-16-16) ; LES INNOCENTS (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; INTERVISTA (Fr.-It. v.a.) : Saint-Germain, Richelieu, 8 (46-33-43-20) ; Elysees Lincoln, 8 (43-59-36-14) ; LIAISON FATALE (A. v.a.) : Forum Aro-cin, 14 (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 8 (43-26-79-17) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-32-20) ; v.f. : Rax, 2 (43-52-43-43) ; Parisien Opéra, 8 (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; MA VIE DE CHEN (A. v.a.) : Raxio Odéon, 8 (43-26-79-17) ; LA MARION ASSASSINEE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-25-12-12) ; Gaumont Opéra, 8 (47-42-56-31) ; 14. Juliette Odéon, 8 (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pastel, 8 (43-87-35-43) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-32-20) ; LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 9 (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; Bienville Montparnasse, 15 (45-75-79-79) ; 14. Juliette Bastille, 12 (43-43-01-59) ; MAURICE (Brit. v.a.) : 14. Juliette Odéon, 8 (43-26-79-17) ; LA MORT D'IVAN ILLITCH (Sov. v.a.) : Comos, 8 (45-44-28-80) ; NEUF SEMAINES EN DÉSERT (A. v.a.) : Le Triomphe, 8 (45-62-45-76) ; NOCES EN GALILEE (Fr.-Bel. v.a.) : Saint-Germain Village, 8 (46-33-43-20) ; LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All. v.a.) : Le Triomphe, 8 (45-62-45-76) ; 19-09) ; Elysees Lincoln, 8 (43-59-36-14) ; LE PACTE (A. v.a.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-25-12-12) ; Gaumont Collège, 8 (43-59-29-46) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; v.f. : Rax, 2 (42-36-53-93) ; UGC Montparnasse, 8 (45-74-94-94) ; Parisien Opéra, 8 (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27) ; 52-37) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; LA PASSERELLE (Fr.) : Forum Orient Express, 14 (43-33-42-26) ; Rax, 2 (42-36-53-93) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 8 (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8 (43-21-61-61) ; UGC Opéra, 8 (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 12 (43-26-23-44) ; Convention Saint-Charles, 14 (43-27-52-37) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-32-20) ; LES POSSÉDÉS (Fr.) : Gaumont Opéra, 8 (47-42-56-31) ; Club Beaubourg, 8 (42-71-52-36) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Napoleon, 17 (42-67-63-42) ; Gaumont Champ-Élysées, 8 (43-59-92-82) ; Gaumont Opéra, 8 (47-42-56-31) ; FRICK UP YOUR HAIR (A. v.a.) : Saint-André-des-Arts, 14 (43-26-48-18) ; LE PROVERBE (A. v.l.) : Hollywood Boulevard, 8 (47-70-10-41) ; QUARTIER CHAUD (A. v.l.) : Marseilles, 9 (47-70-72-86) ; RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A. v.l.) : Hollywood Boulevard, 8 (47-70-10-41) ; ROZDOBE (Rus. v.a.) : Club Beaubourg, 8 (42-71-52-36) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-32-20) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; ROBOCOF (A. v.a.) : Forum Orient Express, 14 (43-33-42-26) ; v.f. : Paramount Opéra, 8 (47-42-56-31) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86) ; LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 8 (42-25-10-30) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Pathé Français, 8 (47-70-33-88) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96) ; SAO (Fr.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; SENSUELLE (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8 (43-62-20-40) ; Sept. Parisien, 14 (43-20-32-20) ; SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14. Juliette Parisien, 8 (43-26-58-00) ; SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : L'Ami, 14 (42-78-42-86)

Informations « services »

Le Carnet du Monde

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 mars à 0 h TU et le jeudi 3 mars à 24 h TU.

Une perturbation peu active abordera le nord-ouest du pays. Elle se caractérisera souvent par un temps gris et humide.

Jeudi : brouillards et gelées le matin, gris et humide sur la moitié nord, ensoleillé au sud.

Sur les régions proches des côtes de la Manche et sur le nord du pays, le temps sera couvert dès le matin. Les nuages apporteront un peu de pluie ou de bruine qui pourra parfois se transformer en verges vers l'intérieur.

Mais sur la majeure partie du pays, la matinée sera froide et les brouillards seront nombreux et tenaces, excepté près de la Méditerranée.

Au cours de la journée, le soleil restera prédominant du Sud-Ouest au Sud-Est, au Lyonnais, au Jura et aux Vosges.

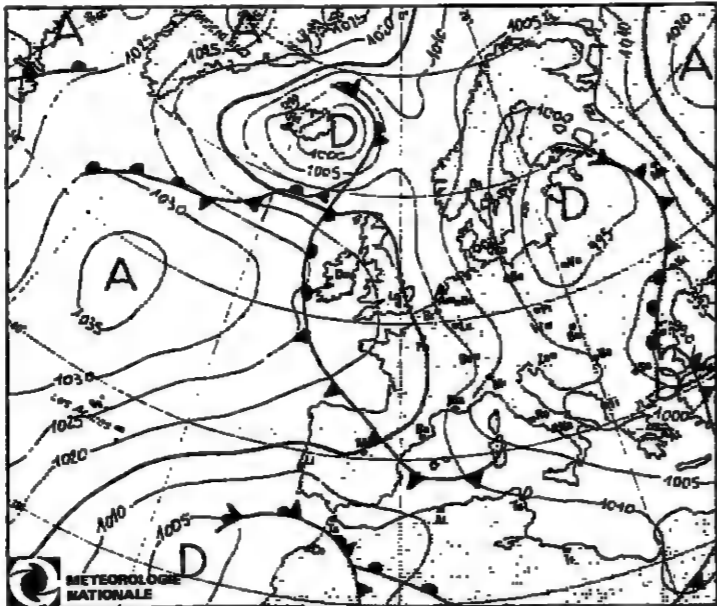
Sur les autres régions, le temps restera souvent nuageux et humide.

Les températures matinales seront froides. Il fera de -2 à -4 degrés dans le nord du pays, de -4 à -6 degrés dans le centre, de -3 à -5 degrés dans l'est, de -3 à -5 degrés dans le sud-est (localement -8 degrés), mais les températures ne descendront pas au-dessous de -1 à -3 degrés sur le littoral méditerranéen.

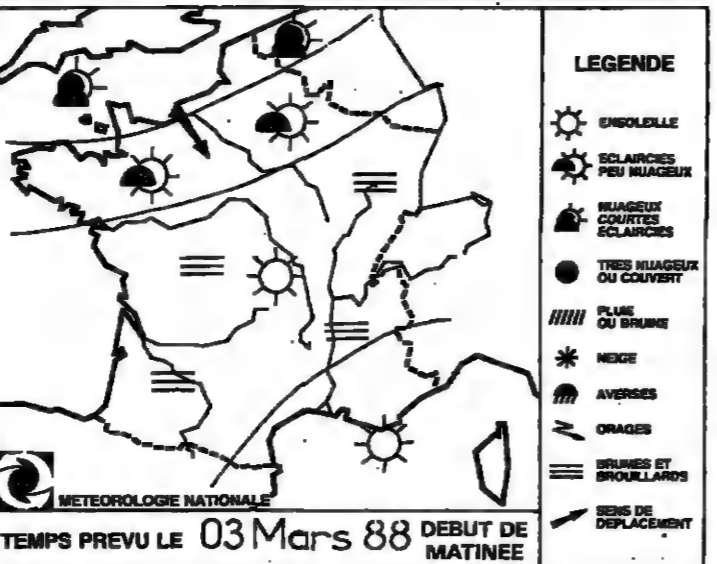
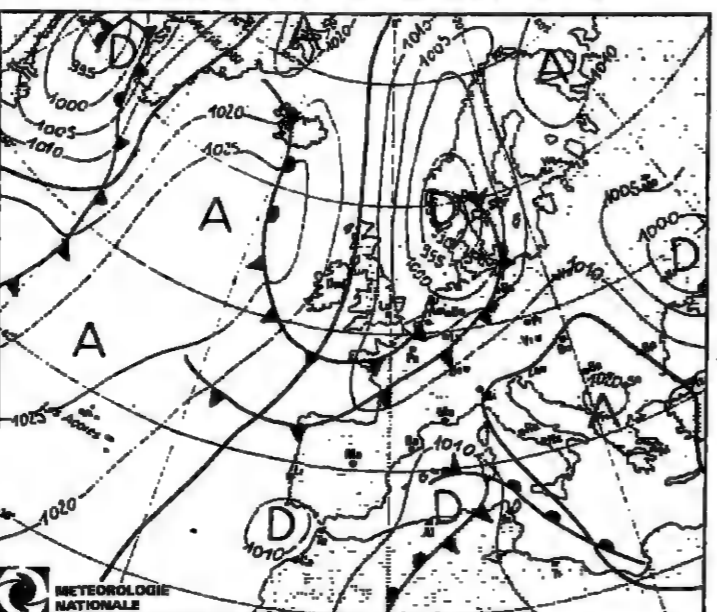
Dans le Sud-Ouest, les températures seront voisines de -4 à -6 degrés, et même de -6 à -9 degrés près du Massif Central. Enfin, c'est dans l'Ouest qu'il fera le plus doux : -3 degrés à l'intérieur, mais de 3 à 5 degrés près des côtes.

L'après-midi, le thermomètre indiquera de 3 à 6 degrés dans le Nord, de 5 à 7 degrés dans le Centre, de 3 à 5 degrés dans l'Est. Dans le Sud-Est, il fera de 5 ou 6 degrés (de 10 à 12 degrés près de la Méditerranée). Les températures atteindront de 9 à 11 degrés dans le Sud-Ouest et de 6 à 8 degrés dans l'Ouest.

SITUATION LE 2 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 MARS A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé		le 1-3-1988 à 6 heures TU et le 2-3-1988 à 6 heures TU		le 2-3-1988	
FRANCE					
ALGER	9 -1 D	TOULOUSE	4 -2 D	LOS ANGELES	18 12 A
BARCELONE	9 -1 D	TORONTO	6 -4 D	LUXEMBOURG	1 -4 N
BORDEAUX	8 -4 D	PORT-AU-PRINCE	30 20 C	MADRID	10 0 D
BRETAGNE	8 -4 D	ÉTRANGER		MARSAKCHI	16 10 N
BRETAGNE	8 -4 D	ALGER	13 2 N	MEXICO	23 10 P
BRETAGNE	8 -4 D	AMSTERDAM	5 -3 A	MILAN	10 3 N
BRETAGNE	8 -4 D	ATHÈNES	17 9 D	MONTREAL	-13 -17 D
BRETAGNE	8 -4 D	BANGKOK	35 26 C	MOSCOU	1 -2 A
BRETAGNE	8 -4 D	BARCELONE	13 1 D	NARON	31 16 N
BRETAGNE	8 -4 D	BELGRADE	2 -3 N	NEW-YORK	7 -3 D
BRETAGNE	8 -4 D	BERLIN	2 -3 N	OSLO	0 -8 N
BRETAGNE	8 -4 D	BRUXELLES	5 0 A	PALMA-DE-MAJOR	17 3 D
BRETAGNE	8 -4 D	LE CAIRE	26 20 D	PEKIN	2 -6 D
BRETAGNE	8 -4 D	COPENHAGUE	0 -4 A	RIO-DE-JANEIRO	32 23 P
BRETAGNE	8 -4 D	DAKAR	26 16 D	ROME	10 0 D
BRETAGNE	8 -4 D	DELHI	25 12 D	SINGAPOUR	33 26 C
BRETAGNE	8 -4 D	DJIBOUTI	18 10 C	STOCKHOLM	-4 -9 P
BRETAGNE	8 -4 D	GENÈVE	3 -2 A	SYDNEY	28 22 D
BRETAGNE	8 -4 D	HANOI	15 12 P	TOKYO	6 4 P
BRETAGNE	8 -4 D	HONG-KONG	15 12 P	TYBEE	14 5 N
BRETAGNE	8 -4 D	JERUSALEM	15 10 N	VARSOVIE	1 -4 C
BRETAGNE	8 -4 D	LISBONNE	14 8 D	VIENNE	10 0 D
BRETAGNE	8 -4 D	LONDRES	6 -1 D	YEN	5 -1 A

Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4691

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORizontalement

I. Où ce n'est pas forcément pour calmer sa soif que l'on prend un godet. — II. Pour ceux qui ont l'habitude de mettre la main à la pâte. Passe sous des ponts. — III. Met peut-être la main au panier. — IV. De quel envoi balader pas mal de monde. A fait aller beaucoup de gens dans le décor. — V. Est fait pour les faits. — VI. Rendu mais pas obligatoirement arrivé à destination. — VII. Pronom. N'est évidemment pas à l'abri des regards. — VIII. Sont à faire quand on est désireux de ne pas interrompre la communication. — IX. Tourne souvent en grinçant. Était capable de faire du mal à une

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 2 mars 1988 :

DES DÉCRETS

• N° 88-198 du 29 février 1988 modifiant le décret n° 75-960 du 14 octobre 1976 portant application de la loi organique du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du président de la République;

• N° 88-199 du 29 février 1988 relatif aux titres de préfet et de sous-préfet.

UNE CIRCULAIRE

• Du 19 janvier 1988 relative à l'urbanisme au voisinage des aérodromes.

ÉTATS GÉNÉRAUX DU CHÔMAGE ET DE L'EMPLOI.

Organisés par le Mouvement national des chômeurs et des précaires, le Syndicat des chômeurs et le mensuel Partage, les états généraux du chômage et de l'emploi se dérouleront les 5 et 6 mars, à la salle de conférences du Bon-Conseil, 8, rue Albert-Laparra, 75007 Paris. Ces états généraux veulent permettre aux chômeurs d'intervenir, à la veille de l'élection présidentielle, dans le débat social et politique et de faire connaître leurs propositions.

Renseignements : Partage, 117, rue Henri-Barbusse, 92110 Cligny. Tél. : (1) 47-37-74-76 ou 40-12-05-00.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Le plus grand mérite du Salon de Genève est de rassembler dans un espace relativement restreint un maximum de voitures de luxe. Il est vrai que le marché suisse est, pour ce type de véhicule, un terrain d'élection. Mais, à parcourir les allées de Palexpo, le constat le plus flagrant concerne les efforts que les constructeurs de voitures de grande série consacrent à la mise au point de leur gamme pour se hisser au niveau des firmes les plus réputées, dont les produits de haute rentabilité intéressent évidemment les gestionnaires que sont avant tout, de nos jours, les présidents des groupes automobiles.

Parallèlement à cette conjoncture, marquée surtout, cette année, par l'apparition de la 750 i à douze cylindres de BMW, dont le confort et la finition attribuent la perfection (pour, il est vrai, 540 000 F), un souci très net de faire un effort dans la qualité des productions anime les constructeurs de voitures plus populaires. Un souci qui, souhaitons-le, ne vise pas uniquement les voitures d'exportation.

Chez les Français, M. Raymond Lévy, PDG de Renault, verra au Salon pour vingt-quatre heures, à

Distinction. — Réuni à l'initiative du Journal de l'Automobile, un jury composé de représentants des principaux quotidiens français et revues spécialisées a élu M. Philippe Guédon homme de l'année 1987 dans le domaine de l'automobile. M. Guédon est le président-directeur général de Metra Automobile. En 1986, c'est M. Claude Wasth, PDG de Fiat Auto-France, qui avait été distingué.

mouche. — X. Bien venir pour s'en aller. Accueillent ceux qui ont fait leurs paquets. — XI. Démontre. Maintes gens s'intéressent à leur fin.

VERTICALEMENT

1. Peuvent avoir le cerveau filé sans être folles pour autant. Tape sur le bois ou bien sur la pierre. — 2. Donnait des leçons bien particulières quand elle était maîtresse. Leste et pourtant quelque peu maladroite. — 3. Sauce qui n'est pas très goûtée. Teis qu'il ne faut pas espérer en savoir plus. — 4. Provoque des réactions. Provoque aussi des réactions. — 5. Généralement, les coups portent quand il se fait corriger. Pronom. Nullement admise. — 6. Fait passer beaucoup plus qu'un mauvais quart d'heure. — 7. Un qui à assurément perdu quelque chose. Fait parler de lui en classe. — 8. Boule de feu. Pronom. Formée en s'écrémant. — 9. Sont utilisés pour faire la bière. A éveiller même s'ils ne dorment pas.

Solution du problème n° 4690

Horizontalement

I. Punaises. — II. Décolleté. — III. Ruche. — IV. Lardon. — V. Identité. — VI. Se. Téton. — VII. Inn. Nid. — VIII. Etal. Lieu. — IX. Dépensé. — X. Noir. S.E. — XI. Erret. As.

Verticalement

1. Drainienne. — 2. Pou. Dent. Or. — 3. Uccle. Nadir. — 4. Nohant. Léré. — 5. Alertes. — 6. Il. Rit. Lest. — 7. Sérotinine. — 8. Et. Nénies. — 9. Sec. Duels.

GUY BROUTY.

RELIGIONS

Spécialiste de bio-éthique

Le théologien Charles Lefèvre est mort

Les obsèques du Père Charles Lefèvre, décédé le 27 février, ont été célébrées le mercredi 2 mars, à l'université catholique de Lille par Mgr Jean Vilnet.

(Né le 13 décembre 1927 à Binche (Belgique), docteur en philologie et en philosophie de l'université de Louvain, ce prêtre belge était depuis 1971 professeur de philosophie et de bio-éthique à Lille. A la faculté de médecine catholique de cette ville, il était le fondateur-directeur du centre d'éthique médicale qui avait approuvé sous conditions — jusqu'à l'interdiction par le Vatican en mars 1987 — la naissance d'enfants en éprouvette.

Par ses articles récents dans le *Monde* (13 mars 1987) *Théologues chrétiens* (10 janvier 1988) et son dernier livre (*Matrice de la vie : naissance, mort, éthique*), publié en 1987, Charles Lefèvre avait été à la pointe de la connaissance des positions romaines en matière de morale, notamment sur la fécondation *in vitro*.

Automobile

Au Salon de Genève

Priorité à la qualité

ainsi quelques instants sacrifié ses discours économiques et financiers pour parler de l'indispensable qualité de ses voitures. Une préoccupation qui animait déjà le successeur de Georges Besse lors de son arrivée à la Régie il y a un an à propos de sa voiture personnelle... une R 25. Ainsi M. Lévy s'est-il expliqué les raisons qui l'ont amené à désigner M. Jacou comme « directeur de la qualité », lui qui avait été auparavant « directeur de l'après-vente ». Un homme prédestiné, en quelque sorte.

Pour autant, M. Lévy ne s'est pas privé d'aborder les questions économiques. Il a donné deux rendez-vous : l'un, le 22 mars, pour une conférence de presse au cours de laquelle seront officiellement publiés les chiffres de l'entreprise; l'autre en juillet, pour la sortie de la nouvelle voiture moyenne du groupe, la Renault 19.

D'ores et déjà le PDG de Renault a toutefois confirmé le résultat positif de l'exercice 1987, qui doit se situer autour de 3,5 milliards de francs.

La robotisation a été le troisième thème de ses confidences : Renault, qui ne dispose pas d'une opportunité *cassa integratore*, comme Fiat, pour répondre aux besoins de la conjoncture sociale, ne souhaite pas néanmoins, le tout-robot dans ses usines. M. Lévy estime qu'une amélioration de la qualification des hommes a la priorité.

Mercredi devait être le jour de M. Calvet, PDG de PSA. Ainsi, les deux hommes forts de la construction automobile française se seront-ils croisés sans se voir.

CLAUDE LAMOTTE.

* Salon de l'Automobile de Genève du 3 au 13 mars.

Naissances

— Christiane, Serge et Clémence VERNIAU ont la joie d'annoncer la naissance de Arthur, à Mâcon, le 28 février 1988.

— M^{me} Anne DELANNAY, M. Thierry GELBRAS, vous convient au premier anniversaire de Romain, le 29 février 1992.

Marriages

— M. Jean-Louis DUBUISSON et M^{me}, née Gouton, font part du mariage de leur fils Jean-Benoît Gaëlle Mickhallova LYMBINE, 27 février.

Décès

— Sa famille, ses proches, ont le douleur de faire part du décès de M. Miloud BENAMAR, ancien président de la LOFA et vice-président de la Fédération algérienne de football, survenu le 20 février 1988, à Oran, à l'âge de soixante-dix-huit ans, 29, rue du Maréchal-Lannes, Oran (Algérie).

— Les familles Bitoun, Assaban, Bouchraï, Trollet et Elkaim ont le douleur de faire part du décès de Victor BITTOUN, intervenu dans sa cinquante-neuvième année, 7, rue Besse-de-Terrance, 92190 Meudon-Bellevue (France).

— M. Jean Cabantous, M. et M^{me} Jacques Paillet, M. et M^{me} Michel Bonneville, M. et M^{me} Alain Guigou, leurs enfants et petits-enfants, ont le douleur de faire part du décès de M^{me} Jean Cabantous, née Amy Weraux.

Le service religieux a été célébré à Paris, le 27 février 1988, dans l'intimité, au temple du Saint-Esprit.

— Monique Gouin-Franchin, a la profonde douleur d'annoncer le décès de Michel GOULU, Paris, le 26 février 1988, 22, rue Saint-Fargan, 75020 Paris.

— M^{me} Yvonne Lartigues, Ses enfants et petits-enfants, Ses frères, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de M. Pierre LARTIGUE, inspecteur honoraire de l'éducation nationale, survenu le 24 février 1988, à Meaux.

Les obsèques ont eu lieu à Naintré (Vienne) : 70, rue Henri-Barbusse, 77124 Crécy-St-Meaux.

VENTE A CHARTRES

GALERIE DE CHARTRES

DIMANCHE 13 MARS à 14 h

TABLEAUX MODERNES

Berler, Dupont, Harpignies, Knaflitz, Lebas, Moret, Rensou, Schaan, etc.

Expert M. Jeannel, 42-00-42-65.

TABLEAUX ANCIENS

Assier de Robens (1765-1803)

T. H. Horemans (1818-1888), etc.

Experts : MM. Herdubert, Latrelle, tel. 42-80-26-16.

DIMANCHE 13 MARS à 15 h 30

14 VITRAUX HAUTE ÉPOQUE

Expert M. Romillon, 42-22-85-97.

Présentation de la vente de 2000 tableaux de la collection de M. et M^{me} G. et M^{me} J. Carrel, 42-22-85-97.

2 BUFFETS DE CLASSE

GLACE RENÉGE, CARTELS XVII^e et XVIII^e siècles

2 BUFFETS DE CLASSE

BUFFETS XVIII^e siècles, BUFFET XVIII^e siècle, COMMODES, TAPISSERIES D'ALBROUS XVIII^e siècle.

(52-22-65) et (52-22-85)

M. et M^{me} J. P. LÉVY, c. p. 100, 100, pl. du Général-de-Gaulle, 28000 CHARTRES, T. 37-36-04-33.

MINITEL 3615 code IVP

Espe. 11-3, 15/22 h - 12-3, 10/12 h et 14/17 h - Dim. matin 10 h 30/11 h 30.

VENTE A VERSAILLES

OPALINES

ART NOUVEAU

ARGENTERIE DES XIX^e et XX^e SIÈCLES

BOITE A MUSIQUE en OR GUILLOCHÉ

BIJOUX, bagues, bracelets, pendentifs, montre brillant solitaire de 7 carats environ

SIÈGES ET MEUBLES

des époques et des styles Louis XV, Louis XVI, Charles X et du XIX^e siècle.

DIMANCHE 6 MARS 1988 à 14 heures

M^{me} G. BLACHE, Commissaire-priseur, 78000 VERSAILLES, 5, rue Fozzetta. — Tél. : 39-50-55-06.

— Sous MAC BRIDE

a été inhumé à Dublin le 18 janvier dernier.

Il avait à Paris de nombreux amis.

Afin de lui rendre un dernier hommage, un service, auquel vous êtes invités à assister, sera célébré à sa mémoire en présence de Son Excellence M. Tadhg O'Sullivan, ambassadeur d'Irlande, et de M. le Directeur général de l'UNESCO représenté par M. Lopez, sous-directeur général de l'UNESCO pour la culture et la communication, le vendredi 4 mars, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16^e (métro Mouton et Passy), qui fut sa paroisse alors qu'enfant il était en exil à Paris avec sa mère.

La messe sera célébrée par le Révérend Père Toulat, secrétaire général de Justice et Paix, et le Révérend Père Michel Hubaux, franciscain. M. le pasteur Henry, président sortant de la Fédération protestante de France, prononcera la parole.

De la part de : Marc de Montlembert, président d'Amicitia internationale, section française (AISF) et de Marie-José Protain, ancienne présidente fondatrice d'AISF, ancienne membre du comité exécutif international.

— MM. Prosper Moyssac et Gérard Soler, du cabinet d'architecture Aura, partageront le douleur de la famille de leur cher associé M. Ivan Karak MESTOUDJIAN, décédé le 27 février 1988.

— M^{me} Magdeleine Mousseron, ses époux, et ses enfants, M. et M^{me} Jean-Marc Mousseron, leurs enfants et petit-fils, M. et M^{me} Pierre Delord, leurs enfants et petits-enfants, M^{me} Marie-France Mousseron et ses enfants, M. et M^{me} Patrick Constantin et leurs enfants, ont le chagrin de faire part de la disparition de professeur Max MOUSSERON, membre correspondant de l'Académie des sciences, survenu le 1^{er} mars 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 mars, en l'église des Saints-François, à Montpellier, à 9 h 30.

10, rue Frédéric-Fabry, 34000 Montpellier.

— M^{me} Jeanne Varnier, sa sœur, M. et M^{me} Alex Worms, son frère et sa belle-sœur, Ses neveux et nièces, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de M. Maurice WORMS, chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 28 février 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

4, avenue Rodin, 75116 Paris.

Messes anniversaires

— Pour le trentième anniversaire du rapt à Dien de Thierry de FRONDEVILLE, une messe sera célébrée le samedi 5 mars 1988, à 12 heures, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6^e.

Ce jour-là, nous aurons une pensée également pour sa sœur Isabelle,

rapnée à Dien le 14 janvier 1982.

Communications diverses

— Conférence-débat : Israéliens et Palestiniens : vers la paix. — Le Groupe Chrétien et Proche-Orient, réunissant la commission catholique Justice et Paix et le service des relations avec l'Islam de l'épiscopat français, organise, le jeudi 3 mars, une conférence-débat sur le thème : « Israéliens-Palestiniens : vers la paix », avec notamment la participation de M^{me} Amnon Kapellouk et Paul Keatler, le jeudi 3 mars, à 20 h 30, salle des Agriculteurs, 8, rue d'Abouïss, 75009 Paris. Tél. : 42-85-72-27.

Nos abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les inscriptions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de deux bandes postales pour justifier de cette qualité.

Les salaires d'embauche s'envolent

La pénurie aidant, les jeunes diplômés font l'objet d'une surenchère qui préoccupe les directeurs du personnel.

ON a compté vingt-deux mille jeunes diplômés en 1987, frais émoulus des cent quarante grandes écoles françaises, toutes catégories confondues, pour quelque trente mille postes. Côté entreprises, la chaise aux « managers de demain » se révèle délicate. Conséquence de la loi de l'offre et de la demande, notre brillante élite est très courtisée. Deux HEC sur trois disposent d'une offre d'emploi ferme à l'issue de leur stage de dernière année. A Centrale Paris, les heureux élus reçoivent en moyenne une douzaine de propositions, huit à l'Ecole nationale des télécommunications, trois ou quatre dans les écoles de province.

Appliquant le principe selon lequel une tête bien faite est bien pleine à la fois n'a aucune raison de se sous-estimer, certains profitent de leur situation de force pour faire monter les enchères. « Nous constatons ce phénomène depuis deux ou trois ans, explique M. Tanguy du Chéné, responsable des ressources humaines au sein des Banques populaires. C'est symptomatique dans le corps de l'inspection de la chambre syndicale, notre voie royale. Aspirant, nous avions chaque année une promotion d'une dizaine de personnes, centraliens, HEC, ESSEC, ESCP, Sciences-Po (1). Maintenant nous ne recrutons plus ni HEC ni ESSEC. Nous avons toujours des Sciences-Po, mais nous engageons à doses homéopathiques des diplômés d'écoles d'ingénieurs style Télécom ou Mines. Nous tombons généralement dans la catégorie en dessous : celle des écoles de commerce de province : ESC Lyon, Rouen, Reims (2). Cela, pour une question de rémunération. »

Conscientes du faible niveau de formation de leurs effectifs et de son inadéquation aux besoins technologiques actuels, les banques se sont lancées depuis peu dans le recrutement des diplômés, contribuant à la perturbation du marché.

D'après notre barème, poursuit M. Tanguy du Chéné, les diplômés débutants d'écoles commerciales gagnent en moyenne à la titularisation 142 000 F bruts annuels, les diplômés d'écoles d'ingénieurs 160 000 F, ce qui est sensiblement la moyenne de nos confrères BNP, CIC, Crédit lyonnais, Société générale. Nous ne souhaitons pas participer à la politique de surenchère, conséquence de la rareté des jeunes diplômés sur le marché, du bourrage de crèche fait par les dirigeants de certaines grandes écoles expliquant à leurs recrues quelles sont les meilleures et enfin de la publicité mensongère provenant d'entreprises qui entretiennent le mythe de l'élite future de la nation, par le biais d'opérations promotionnelles pour le recrutement. Nous sommes de ceux qui refusent de parler la langue de bois : nous expliquons que, lorsqu'on sort d'une école, on ne connaît pas un métier, on a des connaissances, mais pas de compétences, lesquelles s'acquerront directement sur le terrain.

Moyennant quoi, les « beaux esprits », très au fait du marché, se tournent vers des sociétés plus « compréhensives » : non pas les industries traditionnelles esoufflées par la crise, mais celles, plus « high tech », portées d'avvenir et valorisantes à leurs yeux. Exemple type du dynamisme recherché : L'Air liquide, qui recrute en

France environ 70 cadres par an, dont la moitié de débutants. Avec ses 21 milliards de chiffre d'affaires, ses 5 500 employés répartis dans l'Hexagone, ses 120 filiales et ses 430 usines implantées dans 57 pays, le premier producteur et distributeur mondial de gaz industriels, numéro un de l'ingénierie des gaz de l'air et de la distribution par gazoducs, a évidemment de quoi séduire plus d'un jeune aux dents longues.

« Des « accessoires » en plus »

« Il y a un prix de marché, explique M^{me} Inés Gallizia, responsable du recrutement des cadres, établi en fonction du diplôme, critère objectif. Pour un centralien ou un Mines de Paris, j'ai une fourchette qui varie de 165 000 F à 175 000 F bruts annuels. Et je ne parle pas des polytechniciens, étalons en matière de rémunération. » De peur de contribuer à la surchauffe ambiante, les entreprises se gardent bien d'évoquer les salaires d'embauche élevés — 200 000 à 240 000 F — auxquels elles sont quelquefois contraintes de se plier.

Discours identique chez Séma-Métra, entreprise française de 2 000 salariés, l'un des premiers groupes européens de conseil et d'ingénierie informatique, où l'on embauche à la pelle de 250 à 300 cadres par an. « Nous clas-

sons les écoles en fonction de la difficulté d'entrée et du concours, explique M^{me} Agnès Chauvin, responsable du département recrutement. Un maths sup, maths spé plus une entrée à Polytechnique vaut plus cher qu'un maths sup, maths spé plus une entrée dans une ENSI de province (3). »

Ce qui fait varier voire dépasser la fourchette ? La personnalité des jeunes recrues qui ont souvent, d'après un professionnel de l'embauche, « une légitime fierté d'avoir été formés dans d'excellentes écoles et un fantastique manque de confiance en eux dû à leur âge et à leurs années passées de bachotage en bachotage », ainsi que leur adaptabilité dans une économie en mutation. Sans oublier les « accessoires », selon M^{me} Inés Gallizia, qui désigne ainsi les qualités prioritaires pour une entreprise donnée. « Dans un groupe international comme L'Air Liquide, la maîtrise de l'anglais, langue véhiculaire, est quasiment indispensable. Si, en plus, un débutant possède quelques notions d'espagnol ou d'allemand, c'est encore un avantage. De même pour un étudiant qui a fait un stage ou une thèse en rapport avec nos activités. Pour un doctorat scientifique, je monte jusqu'à 180 000 F. »

Chez Séma-Métra, on applique une logique identique : « Nous valorisons l'opérationnalité des jeunes par rapport aux métiers qu'on va leur faire faire. Là où on

paiera moins cher l'option chimie d'une école, on surcoûtera en revanche l'option informatique. Au mécanisme très formel du système éducatif français, nous donnons une coloration Séma-Métra. Si bien que nous finissons par mettre sur une même ligne de salaire de base des écoles qui n'ont pas la même cote en considération de leur niveau d'études : un Mines de Paris ou un centralien par exemple et un ENSIMAG ou un ENSEIHT (4). »

Pénurie oblige

Une chose est sûre. D'année en année, les salaires poursuivent leur progression. Au minimum, celle du coût de la vie. Mais la hausse peut être de 10 voire 15 %, selon les besoins en cadres programmés par les entreprises, qui s'alignent en même temps sur la concurrence. Pénurie oblige. « Lorsqu'une société se trouve dans un secteur industriel bien précis, explique un recruteur, elle a besoin de spécialistes et donc de diplômés de haut niveau. Si elle loupe une promotion, elle doit attendre un an, mettant ainsi son avenir en jeu. » Pour éviter ces attentats préjudiciables, certaines entreprises jouent la carte des « précontrats », réservés de préférence à l'élite de l'élite, les polytechniciens : soit la prise en charge des deux années d'école d'application à la sortie de X et le versement d'un smilli-salaire, « fort sympathique lorsqu'on a 20 ans », en échange de cinq années passées dans l'entreprise à l'issue de cette formation complémentaire.

Doit-on imputer cette pénurie aux écoles, qui, par une politique de malthusianisme, créeraient artificiellement des déficits ? « Non, proteste Yves de Belloy, délégué général de la Conférence des grandes écoles. « La preuve : le nombre des ingénieurs diplômés augmente en moyenne de 3,5 % par an, ceux de gestion de 5 %. Un effort qui, de toute évidence, ne comble pas les besoins. L'avenir ? « Si l'on croit les écoles de gestion, l'offre ne cesse de s'accroître, reconnaît-il. Pour les écoles d'ingénieurs, tout dépend des spécialités et de l'évolution des techniques. En ce moment, les spécialistes d'architecture de réseaux informatiques, de robotique, d'intelligence artificielle et, dans le domaine médical, de biométrie ainsi que de biotechnologie sont très recherchés. »

Faut-il par conséquent augmenter le nombre de diplômés ? « Ce ne serait pas mauvais, ajoute-t-il, sous réserve de conserver la qualité et le niveau requis. Mais les grandes écoles ne peuvent à elles seules résoudre le problème. Encore leur faut-il trouver le recrutement nécessaire en amont, sans oublier les locaux et les budgets adéquats. »

Privilégiés, les élèves des grandes écoles ? Sans aucun

doute. Mais il vaut mieux se garder de ne juger qu'en fonction de leurs salaires d'embauche. Les nécessités économiques se retournent parfois contre eux. Au bout de trois ou quatre ans d'expérience, le diplôme est oublié au profit des performances. La politique salariale, de plus en plus individualisée, ne laisse pas place à l'erreur ou à la somnolence. « Plus on part haut, plus le Capitole est proche de la roche turpentine. »

CÉCILE CLÉMENT.

(1) HEC : Ecole des hautes études commerciales ; ESSEC : Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales ; ESCP : Ecole supérieure de commerce de Paris (dite Sup de Co Paris) ; Sciences-Po : Institut d'études politiques.

(2) ESC : Ecole supérieure de commerce.

(3) Maths sup : mathématiques supérieures, et maths spé : mathématiques spéciales (classes préparatoires). ENSI : Ecole nationale supérieure d'ingénieurs.

(4) ENSIMAG : Ecole nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble. ENSEIHT : Ecole nationale supérieure d'électronique, d'informatique et d'hydraulique de Toulouse.

Quinze jours d'emplois dans « le Monde »

Le traitement social à bout de souffle. — On s'attend à une évolution du chômage en dents de scie au premier trimestre 1988. Les diverses mesures qui seraient permises, en 1987, d'éviter 243 000 inscriptions à l'ANPE arrivent à saturation (le Monde du 19 février).

Le rapport de M. Georges Dury : un constat accablant sur la situation des universitaires français. — La condition des enseignants de l'enseignement supérieur a subi, selon le rapport de M. Dury, une dégradation vertigineuse sur le plan des rémunérations, des conditions de travail et des carrières. Une détérioration qui compromet le recrutement des futurs professeurs (le Monde du 19 février).

Peugeot compte supprimer 3 112 emplois dans les dix-huit mois. — Un plan social a été présenté le 23 février au comité central d'entreprise d'Automobiles Peugeot (le Monde daté 21-22 février). A Talbot-Poissy, 1 159 emplois seront supprimés en 1988 et 1989.

Le traitement social du chômage ne s'essouffie pas », déclare M. Philippe Seguin au Monde. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 0,2 % en janvier (le Monde du 27 février).

L'avenir des biotechnologies Le décollage se fait attendre

M. René Sautier devait remettre cette semaine un rapport sur les biotechnologies à Jacques Chirac. Le premier ministre l'avait commandé au PDG de Sanofi, filiale du groupe Eli-Lilly, au début du mois de décembre dernier. « Livre blanc à l'anglo-saxonne », comme le qualifie son auteur, ce

rapport tire des sonnettes d'alarme, fait des propositions concrètes, notamment pour orienter la recherche... Il doit servir de point de départ pour d'autres études plus approfondies dont l'industrie française a besoin pour être mieux placée dans la compétition internationale. Dans ce cadre, M. Sautier a pu rencontrer les ministres de l'industrie, de la recherche, de l'agriculture et de la santé (1).

Cette mission confiée à un industriel a notamment pour objectif d'apprécier les conséquences prévisibles sur l'emploi du développement des biotechnologies. « Cette nécessité semble renforcée par l'indispensable interconnexion des différentes disciplines scientifiques auxquelles il faut faire appel. Une formation très ouverte s'impose donc aux bio-ingénieurs ; spécialisés certes, mais aussi disposés à acquérir de nouvelles spécialisations. Les biotechnologies ne sont-elles pas définies comme un « système technologique en cours de formation » ?

Dans le même esprit, l'ex-PDG de Sanofi se bat pour un « décloisonnement » dont tirerait profit l'ensemble des secteurs faisant appel aux biotechnologies : des programmes de recherches nécessitant des efforts et coûteux, sans rentabilité à court terme, doivent être engagés. Pourquoi ne pas concevoir une animation centrale, une mutualisation des efforts ?

Alors sans doute parlera-t-on moins de développement précaire des biotechnologies en France. « Des industriels sont obligés d'avoir recours à une main-d'œuvre étrangère car ne trouvant pas les profils requis sur le marché français », observe le CEREQ. « Ayant atteint des niveaux d'excellence », comme l'espère M. René Sautier, des chercheurs français pourraient alors être visés par la « chasse aux têtes biotechnologiques » qui, compte tenu des niveaux de spécialisation requis, ne peut rester qu'internationale.

FRANÇOIS KOCH.

(1) M. René Sautier a également rencontré le cabinet du ministre de l'Environnement. Pour accomplir sa mission, il avait autour de lui des spécialistes représentant Sanofi, Rhône-Poulenc, le ministère de l'Industrie, une filiale de la BNP... et un inspecteur des Finances.

(2) Commissariat général du Plan. Les enjeux technologiques des années 85-90. La Documentation française, Juin 1983.

(3) Biotechnologies. Recherche-emploi-formation. Chantal Cossalter, Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), Mai 1986.

rapport tire des sonnettes d'alarme, fait des propositions concrètes, notamment pour orienter la recherche... Il doit servir de point de départ pour d'autres études plus approfondies dont l'industrie française a besoin pour être mieux placée dans la compétition internationale. Dans ce cadre, M. Sautier a pu rencontrer les ministres de l'industrie, de la recherche, de l'agriculture et de la santé (1).

Cette mission confiée à un industriel a notamment pour objectif d'apprécier les conséquences prévisibles sur l'emploi du développement des biotechnologies. « Cette nécessité semble renforcée par l'indispensable interconnexion des différentes disciplines scientifiques auxquelles il faut faire appel. Une formation très ouverte s'impose donc aux bio-ingénieurs ; spécialisés certes, mais aussi disposés à acquérir de nouvelles spécialisations. Les biotechnologies ne sont-elles pas définies comme un « système technologique en cours de formation » ?

Dans le même esprit, l'ex-PDG de Sanofi se bat pour un « décloisonnement » dont tirerait profit l'ensemble des secteurs faisant appel aux biotechnologies : des programmes de recherches nécessitant des efforts et coûteux, sans rentabilité à court terme, doivent être engagés. Pourquoi ne pas concevoir une animation centrale, une mutualisation des efforts ?

Alors sans doute parlera-t-on moins de développement précaire des biotechnologies en France. « Des industriels sont obligés d'avoir recours à une main-d'œuvre étrangère car ne trouvant pas les profils requis sur le marché français », observe le CEREQ. « Ayant atteint des niveaux d'excellence », comme l'espère M. René Sautier, des chercheurs français pourraient alors être visés par la « chasse aux têtes biotechnologiques » qui, compte tenu des niveaux de spécialisation requis, ne peut rester qu'internationale.

FRANÇOIS KOCH.

(1) M. René Sautier a également rencontré le cabinet du ministre de l'Environnement. Pour accomplir sa mission, il avait autour de lui des spécialistes représentant Sanofi, Rhône-Poulenc, le ministère de l'Industrie, une filiale de la BNP... et un inspecteur des Finances.

(2) Commissariat général du Plan. Les enjeux technologiques des années 85-90. La Documentation française, Juin 1983.

(3) Biotechnologies. Recherche-emploi-formation. Chantal Cossalter, Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), Mai 1986.

la fin de la précédente décennie, les médias ont évoqué l'essor des biotechnologies avec un grand espoir : elles devaient être créatrices d'emplois. Malgré l'absence de la biotechnologie dans les nomenclatures officielles, notamment de l'INSEE, le Commissariat général du Plan a estimé en 1983 (2) que son chiffre d'affaires en France devait être compris entre 5 milliards et 7 milliards de francs, et que l'effectif ne devait pas dépasser neuf mille à dix mille personnes. Le véritable décollage devait se produire vers la fin des années 80. Un développement prioritaire des biotechnologies pourrait amener en 1990 et cinquante mille à soixante mille en l'an 2000, prévoyait l'étude du Plan.

Aujourd'hui, M. René Sautier, président d'honneur de Sanofi depuis le 15 février 1988 pour cause de « départ » à la retraite, se déclare très réservé sur tout chiffre. Selon lui, on ne peut assimiler les biotechnologies à un secteur industriel : « Il n'y a pas d'unité, en termes de production. De plus, les biotechnologies [couramment définies comme l'utilisation de cellules vivantes à des fins industrielles ou de gestion de l'environnement] ne créent pas d'industries nouvelles mais modifient celles existantes. » « Une analyse globale n'a pas de sens », ajoute M. Sautier : au lieu d'une méthode horizontale, mieux vaut privilégier des études verticales secteur par secteur. « Celui qui oriente Sanofi vers les biotechnologies dès 1974 confie pourtant avec passion son optimisme concernant les perspectives de création d'emplois : « On peut s'attendre que l'effet de l'invention de nouveaux produits compense celui des hausses de productivité. »

Après une enquête réalisée auprès d'industriels pour le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), Chantal Cossalter (3) envisageait des

créations d'emplois à court terme dans les secteurs de la pharmacie et de l'agro-alimentaire, et à plus long terme dans ceux de la chimie et de l'énergie.

Dans l'industrie pharmaceutique, seul pourrait être créé un petit nombre d'emplois de chercheurs spécialistes dans des disciplines telles que la microbiologie, la génétique, l'enzymologie, l'immunologie, la biochimie. Selon M. Sautier, la France doit investir au plus vite dans des recherches sur l'ingénierie des protéines, ce qui est nécessairement long et coûteux : cela représente fort peu d'emplois directs, mais on peut espérer des retombées en informaticiens et mathématiciens. L'ex-PDG de Sanofi prévoit également une poursuite du développement des outils de diagnostics médicaux, au service notamment d'une prévention toujours plus performante et contribuant à l'allongement de la durée de la vie : la mise au point de nouveaux tests sophistiqués fera appel à des qualifications nouvelles.

Pour les industries agro-alimentaires, l'impact des biotechnologies concerne beaucoup plus le domaine de la production par le biais de son automatisation : les ingénieurs formés au génie agro-alimentaire doivent y ajouter la biologie : aux emplois de production se substituent des emplois de maintenance-contrôle de type surveillance opératoire. « L'activité de recherche n'est pas prépondérante dans ce secteur », souligne l'étude du CEREQ. Mis à part les rares chercheurs recrutés par quelques grandes entreprises, les problèmes de recherche trop « pointus » ou trop fondamentaux sont sous-traités à des organismes de recherche extérieurs. Par exemple, les études sur les modifications des habitudes de consommation influencées par la diététique vont se poursuivre. Sanofi étudie, entre autres, le beurre sans cholestérol. La génétique animale pourra-t-elle aussi contribuer à adapter les animaux aux sols... et aux goûts ?

Rester polyvalent

Dans les secteurs de l'environnement (traitement des eaux et dépollution) et de la chimie, les besoins d'emplois semblent extrêmement faibles. Seuls quelques bio-ingénieurs confirmés sont concernés. La filière des armes et additifs dits naturels semble porteuse... surtout si peuvent être répartis les technologies très complexes déjà mises au point à l'étranger.

Certains profils sont actuellement recherchés par les industriels, remarquait Chantal Cossalter : des chercheurs et des ingénieurs de haut niveau ayant acquis une expérience en laboratoire de recherche ou en milieu industriel ; des ingénieurs de process, dont le besoin est persistant, et des techniciens de laboratoire et de production en très petit nombre — les catégories techniciens et ouvriers devant plutôt connaître un mouvement de suppressions-reconversions.

A terme, souligne M. Sautier, les entreprises créatrices d'emplois seront celles qui sauront rester polyvalentes... car une seule activité ne permet pas de mobiliser des moyens de recher-

AU SOMMAIRE DE MARS
Le Monde des PHILATELISTES
l'Officiel de la philatélie
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS
● Thématique : Les chouettes et les hiboux.
● Les minéraux.
● Les feux au type paix.
● Les obligations temporaires de Monaco.
LE MONDE DES PHILATELISTES
POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES
En vente chez votre marchand de journaux

مكتبة الامم المتحدة

Le Monde INTERNATIONAL

DIE ZUKUNFT

Meine Gesellschaft habe ich aufgrund ihrer Leistungsstärke, ihrer Vielseitigkeit und ihrer zielstrebigen Geschäftspolitik ausgewählt.

Meine Gesellschaft habe ich wegen der gebotenen Möglichkeiten ausgewählt. Diese sind besonders zahlreich, weil die berufliche Mobilität hier tatsächlich angeregt wird.

Meine Gesellschaft habe ich in Anbetracht ihrer und auch meiner Zukunft ausgewählt, und ich habe eine Gesellschafterscheinung gefunden, um mich selbst zu verwickeln.

Gestern mein Diplom und heute meine Gesellschaft

Meine Gesellschaft? Die habe ich ausgewählt, um im Mittelpunkt des wirtschaftlichen Zeitgeschehens zu handeln und die gegenwärtigen Strukturwandelungen zu erleben.

Im Rahmen unserer dynamischen Politik im Ausland und unserer Expansion suchen wir unseren Leiter der...

Organisation

Der(die) ideale Bewerber(in), dem Informationssystem-Leiter unterstellt, soll eine erste, im Bankwesen erworbene Berufserfahrung in der Organisation besitzen, und auch ein besonderes Gefühl für die elektronische Datenverarbeitung haben.

Der(die) Kandidat(in), Hochschulabsolvent(in) im Bereich Technik oder Wirtschaft, kann entweder die französische oder die deutsche Staatsangehörigkeit haben, muß aber die französische, deutsche und englische Sprachen beherrschen.

Die betreffende Funktion, in einer attraktiven und aufstrebenden internationalen Umgebung einbezogen, sowie die gebotenen Konditionen, sind dazu angetan, erstrangige Persönlichkeiten zu motivieren.

Senden Sie bitte Ihre komplette Bewerbungsunterlagen an unseren Berater unter Chiffre SZ/LO/LM Absolute Diskretion zugesichert.

MOOG CONSULT S.A. PARIS - STRASBOURG - FRANKFURT INTERNATIONAL MANAGEMENT 24, PLACE KLÉBER - 67000 STRASBOURG

LE PARTENAIRE DES ENTREPRISES A VOCATION EUROPEENNE

BCEOM, Société Française d'Ingénierie. Si nous restons l'un des tout premiers bureaux internationaux en matière d'ingénierie routière, notre activité (250 M de F.F., 450 pers.) est aujourd'hui très diversifiée.

BOLLORÉ TECHNOLOGIES DIVISION TABAC. Pour une de nos filiales en AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE, nous recherchons: DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

MADAGASCAR Directeur Technique Textile. C'est il y a environ une trentaine d'années, notre Groupe n'a cessé de progresser. Notre usine intégrée (3000 personnes - CA: 280 MF) fabrique et commercialise une très large gamme de tissus destinés au marché local et à l'exportation.

SOCIETE D'ETUDES ET DE CONSEIL. recherche pour son secteur international Experts confirmés ET Consultants

APPROUE, société européenne cherchant PERSONNEL QUALIFIE. OFFRES D'EMPLOIS. UN RESPONSABLE DU SECTEUR ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE. CONCEPTEUR REALISATEUR VIDEO. DEMANDES D'EMPLOIS.

L'IMMOBILIER. RECHERCHONS AU MARCHÉ TERRAINS POUR PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE NOIRE GROUPE INVESTISSEUR BASÉ EN RUSSIE. MAISON INDIVIDUELLE. BUREAUX. LOCAUX INDUSTRIELS.

FORUM INTERNATIONAL Recherche pour sa filiale MAROCAINE Ingénieur-ARCHITECTE en micro-systèmes

Handwritten note in Arabic: هذا من الامم

Economie

SOMMAIRE

■ Le feuillet de la Société générale de Belgique tourne à l'imbricologie juridique et financier avec la décision de la cour d'appel de Bruxelles (lire ci-dessous).

■ Dans un entretien accordé au Monde, M. Marchelli, secrétaire général de la CGC, estime qu'il faut cesser de demander des

sacrifices aux cadres et trouver les moyens de remodeler le salariat (lire page 29).

■ La Bourse de Tokyo connaît un nouveau printemps. Les cours sont en très nette hausse et le volume d'activité s'accroît. Les gestionnaires de fonds étrangers pourraient intervenir massive-

ment sur la place japonaise (lire ci-dessous).

■ Nouvelle fusion en perspective en Grande-Bretagne : le groupe aéronautique British Aerospace a manifesté l'intention de racheter le constructeur automobile Rover, qui est pour l'instant nationalisé (lire ci-dessous).

Sur fond de forte croissance de l'économie japonaise

Le printemps de la Bourse de Tokyo

Toujours sensibles à l'évolution de la conjoncture, les investisseurs à la Bourse de Tokyo ne pourront qu'être encouragés par les dernières statistiques publiées par le gouvernement. Le produit national brut nippon a progressé d'environ 1,5 % au quatrième trimestre 1987, indique, selon de premières évaluations, l'Agence de planification économique. L'agence estime

qu'en tout état de cause les chiffres définitifs feront apparaître un rythme annuel d'expansion supérieur à 6 % durant les trois derniers mois de l'année.

La baisse du nombre de chômeurs enregistrés en janvier confirme le dynamisme de l'activité économique, avec un taux de chômage de 2,7 % en janvier contre 3 % un an plus tôt. Le nombre

d'emplois s'est accru de 1,12 million durant cette période. La forte croissance a, en outre, permis d'augmenter les bénéfices de la Banque du Japon, qui annonce un niveau record de réserves en devises pour la fin février, 83,82 milliards de dollars. Aucune nouvelle intervention n'est venue gonfler durant ce mois la hausse de 414 millions dont il est fait état.

TOKYO correspondance

Domage, en cette année olympique, le Tokyo Stock Exchange a manqué d'un souffle égalier le record de quinze séances de hausse consécutive venues de vingt-sept années. Le modestes repli du lundi 29 février après trois journées de progression n'était pas une défaillance, à peine un léger temps d'arrêt. Le mardi 1^{er} mars, premier jour du nouveau mois bouddhiste, le Kabuto-Cho repartit de plus belle, et le mercredi l'indice Nikkei terminait à la clôture du matin en hausse de 121 points.

« On peut dire que les cataractes laissées par le « lundi noir » de Wall Street ont pratiquement disparu », affirme un analyste de la maison de conseil américaine Prudential Bache Securities.

A 25 700 yens, l'indice Nikkei des 225 valeurs cotées de la première section de la Bourse de Tokyo a refait plus de 75 % du terrain perdu dans le krach d'octobre. Le record historique du 14 octobre, lorsque le baromètre du marché avait atteint 26 646 points, est en vue. Une hausse des cours de moins de 5 % permettrait de l'atteindre.

Tout aussi remarquable est la reprise du volume d'activité, dont la chute avait été particulièrement spectaculaire à Tokyo. Le niveau des échanges quotidiens calculé en

nombre hebdomadaire a atteint 971 millions d'actions dans la semaine du 22 au 27 février, presque un triplement par rapport aux échanges très déprimés du début de l'année boursière. Cet indicateur a allègrement franchi le seuil de milliard de titres échangés chaque jour, pour atteindre 1,7 milliard depuis le mardi 1^{er} mars, du jamais vu depuis l'été 1986.

Les spécialistes de la place sont pratiquement unanimes : malgré le sombre hiver traversé par les places boursières, le traditionnel printemps du Kabuto-Cho, aussi attendu que le floraison des cerisiers, sera au rendez-vous.

Une analyse des dix dernières années, réalisée par Nomura Securities, démontre que l'indice Nikkei reprend sa marche en avant vers la mi-février, avant que les poids lourds du marché ne prennent le relais, de mars à mai.

Rituel saisonnier

En 1988, ce rituel saisonnier semble fonctionner presque à l'identique. Rendus prudents par la crise boursière, les investisseurs ont certes commencé par prendre la température de l'eau sur le second marché, qui affichait des niveaux records dès le début du mois de février. Le mouvement de hausse a ensuite gagné la première section, les valeurs à faible capitalisation et PER

(ratio cours/bénéfice) favorable faisant la course en tête. Désormais, l'intérêt se déplace vers les valeurs portées.

« Le facteur crucial est le taux de change », indique un analyste de Shearson Lehman Hutton. La récente stabilisation du dollar a permis aux investisseurs d'oublier un peu la contrainte extérieure pour évaluer sereinement les performances de l'économie japonaise et des entreprises nippones. C'est le bon flux.

La plus récente enquête du New Japan Securities Research Institute, qui couvre 379 sociétés cotées à la première section de la Bourse de Tokyo, prévoit une hausse moyenne de 9,7 % de leurs résultats avant impôt pour l'année fiscale qui s'achève le 31 mars, et de 37,1 % si l'on exclut les compagnies pétrolières, de gaz et d'électricité. Il s'agit de la première hausse en trois ans.

Toutes les conditions semblent réunies pour la rentrée en Bourse de liquidités qui se sont accumulées depuis le krach. « La masse d'argent disponible pour de nouvelles acquisitions est abondante ou approché un niveau record », remarque un spécialiste étranger.

Certaines menaces techniques qui pèsent sur la reprise n'ont pas totalement disparu, notamment l'importance des positions à découvrir prises par les particuliers pour financer leurs achats de « privatisées » (NTT et Japan Air

Lines), et qui doivent être soldées en mars (800 milliards de yens) et avril (1 500 milliards). Mais la hausse récente des cours a réduit considérablement les pertes potentielles, et par conséquent le risque d'un allègement massif des portefeuilles pour les couvrir.

Record pour les « gajin »

En tout cas, les gestionnaires de fonds étrangers paraissent avoir amoncelé leur confiance à l'égard du Kabuto-Cho, et la première place boursière du monde en termes de capitalisation reçoit enfin l'attention qu'elle mérite. Les achats nets des « gajin » (les investisseurs étrangers) sur la première section de la Bourse ont atteint le niveau record de 100,4 milliards de yens au cours de la semaine achevée le 19 février, effaçant des tablettes la performance réalisée pendant la seconde semaine de mars 1986.

Il serait cependant faux de croire que les Cassandre ont complètement déserté la place. La hausse du yen reprendra et l'état de santé de l'économie américaine ne rassure pas encore totalement, avertissent les pessimistes. Habitué aux étés chauds, le Kabuto-Cho pourrait connaître cette année un refroidissement estival.

BERNARD HAMP.

REPÈRES

Investissement industriel

+ 4 à 5 % en France

L'investissement productif des entreprises a progressé de 4 % en France en 1987 contre 3,8 % en 1986 selon l'INSEE. Cette progression en valeur réelle s'explique par l'investissement industriel dont la hausse, entre 4 et 5 %, est nettement plus forte qu'en 1986 (2,4 %) et par l'arrêt de la régression des dépenses d'équipement des grandes entreprises nationales 10 % après - 2,8 % en 1986) qui compensent le ralentissement de la formation de capital dans les services (+ 8 à 7 % après + 11,3 %). Le taux de l'investissement par rapport à la valeur ajoutée reste stable à 15 %, soit le niveau qui prévalait avant le second choc pétrolier (17 %).

Pétrole

Nouvelle chute des prix

Les cours du pétrole brut ont de nouveau chuté, le mardi 1^{er} mars, sur tous les marchés internationaux, retombant à leur plus bas niveau depuis décembre dernier.

Le brut britannique de référence, le Brent est passé sous le barre des 15 dollars, à 14,25 dollars par baril, tandis que la WTI américain s'échouait à 15,72 dollars, et les pétroles du Golfe, comme le Dubai, à moins de 14 dollars par baril, soit plus de 3 dollars au-dessous des prix officiels de l'OPEP. L'Égypte, qui ne fait pas partie de l'organisation et adapte ses prix tous les quinze jours au marché, a ainsi abaissé ses tarifs de 1 dollar, la meilleure qualité étant désormais vendue 14 dollars par baril. De même, aux États-Unis, les raffineries ont diminué de 50 cents leur prix d'achat, à 15,80 dollars par baril.

Les cours avaient déjà perdu plus de 1 dollar la semaine dernière. Après une légère reprise technique, lundi, la chute a été provoquée par des rumeurs assurant que plusieurs pays du Golfe, dont l'Arabie saoudite, avaient accepté d'accorder des rabais à leurs clients japonais.

Indice composite

Baisse de 0,6 % en janvier aux États-Unis

L'indice composite américain, censé indiquer l'évolution prochaine de l'économie américaine, a reculé de 0,6 % en janvier après une hausse révisée à 0,3 % en décembre, annonce le département du commerce. Cette révision semble éliminer le risque de récession : le gouvernement avait à l'origine annoncé une baisse de 0,2 % en décembre, un troisième recul mensuel consécutif, généralement annonciateur d'une récession. Une enquête, publiée le lundi 29 février, par l'Association américaine des économistes d'entreprise, renforce cette impression : un quart seulement de ces économistes prévoient une baisse du produit

Un an après leur libération

Les prix des services privés continuent d'augmenter rapidement

La baisse des prix pétroliers devrait permettre à la France de ramener son taux d'inflation à moins de 3 % cette année, peut-être même de respecter l'objectif des comptes gouvernementaux de 2,5 % entre janvier et décembre 1988. L'INSEE vient en tout cas de réviser en prévision de la hausse pour le premier semestre : + 1,5 % au lieu de + 1,3 %.

La faible hausse de janvier - malgré le ralentissement trimestriel des loyers - a maintenu à 1,6 % le rythme annuel de l'inflation sur les trois derniers mois.

AFFAIRES

Dans la perspective de la privatisation du groupe automobile

British Aerospace se déclare prêt à acquérir le groupe Rover

LONDRES de notre correspondant

British Aerospace a annoncé, mardi 1^{er} mars, son intention d'acheter le groupe Rover. Les négociations sur le prix et les modalités de cette transaction vont durer deux mois. Si l'affaire était conclue, le premier constructeur aéronautique du Royaume-Uni, privatisé en 1981, prendrait le contrôle du premier constructeur automobile nationalisé par les travaillistes en 1975 et dont M^{me} Thatcher souhaite ardemment, depuis des années, le retour au secteur privé.

La logique industrielle de l'opération n'est pas évidente. Les spécialistes estiment que les effets technologiques d'une telle fusion seraient pratiquement nuls. Le futur conglomerat serait un monstre hybride employant cent vingt mille personnes et fabriquant des produits aussi divers que l'Austin Mini, la Rover 800, des avions (au sein du consortium européen Airbus) et des satellites de communication.

Les véritables raisons de cette manœuvre résident peut-être dans le fait que le groupe Rover, héritier de British Leyland, nationalisé à 99,8 % en 1975, est un casse-tête pour le « dème de fer ». Celle-ci ne conçoit pas que l'État britannique puisse faire un bon constructeur automobile. Il faut donc impérativement vendre ; mais qui serait preneur du symbole le plus voyant du déclin industriel de la Grande-Bretagne ?

British Leyland fabriquait huit cent mille voitures en 1975. Rover en a produit cinq cent dix mille en 1987. Les effectifs sont passés en treize ans de cent quatre-vingt mille à quarante-cinq mille salariés. Entre-temps, l'État a injecté dans cette entreprise en perturbation la bagatelle de 3 milliards de livres (environ 50 milliards de francs). Le prix de vente de Rover serait de l'ordre de 100 millions de livres.

Le tableau ne serait pas complet, si on omettait le redressement opéré depuis mai 1986, par M. Graham Day, le PDG de Rover, nommé par M^{me} Thatcher et qui joint de son entière confiance. Il a vu chuter tout ce qui pouvait être, y compris « les bijoux de famille », et s'est débarrassé en quelques mois de quatorze filiales. L'une où sont assemblés les célèbres

autobus rouges à étage a été vendue à ses cadres et à ses employés. Quant à la branche des véhicules industriels, elle a fusionné avec le constructeur néerlandais Daf.

Aminci, voire squelettique, le groupe est désormais réduit à l'essentiel : la production de voitures. Il est divisé en deux filiales de tailles égales. La première, Austin-Rover, de loin la plus importante, continue à perdre de l'argent et maintient une gamme complète de voitures de tourisme, fabriquant notamment sous licence depuis 1979 des modèles du japonais Honda (comme la luxueuse Rover 800) - des accords que British Aerospace ne remettrait pas en cause. La seconde, Land-Rover, qui fait figure de brillante petite sœur, dégage des revenus des bénéfices importants depuis deux ans, grâce surtout au succès de la Range-Rover, un véhicule tout-terrain de grand luxe.

Nationalisme et libéralisme

Il était donc désormais possible de vendre le groupe, mais à qui et quel prix ? Vu les sommes gigantesques englobées par l'État depuis 1975, la réponse était évidente : seule une entreprise britannique pouvait reprendre cet héritage.

Il était politiquement impossible à M^{me} Thatcher de céder Rover à un constructeur américain - Ford s'était porté candidat à la reprise d'Austin-Rover et General Motors de Land-Rover. En ces temps boursiers incertains, une privatisation comparable à celle de British Gas ou de British Telecom aurait été vraisemblablement vouée à l'échec.

La proposition de British Aerospace, qui se porte plutôt bien depuis son retour au secteur privé en 1981, vient donc à point. M. Graham Day se déclare pour sa part « ravi ». L'idéologie libérale et le nationalisme britannique sont satisfaits. Reste que la naissance de ce géant industriel, si elle a lieu d'ici deux mois comme prévu, sera totalement artificielle. L'idéologie officielle est également quelque peu égarée par l'exigence de British Aerospace que l'État britannique rembourse par anticipation les dettes accumulées du groupe Rover.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Un imbricologie juridique et financier

L'arrêt de la cour d'appel complique l'affaire de la Générale de Belgique

BRUXELLES de notre correspondant

La confusion la plus totale règne à Bruxelles depuis la décision prise, le mardi 1^{er} mars, en fin de matinée, par la cour d'appel de la capitale, « dégelant » les 12 millions d'actions nouvelles créées par la Société générale de Belgique (SGB), le 17 janvier, en vue de contraindre l'offensive lancée ce jour-là par M. Carlo De Benedetti pour s'emparer du contrôle de la « vieille dame ».

Par deux fois, en effet, le tribunal de commerce avait déclaré illégale cette gigantesque augmentation de capital (12 millions d'actions nouvelles à comparer aux 28 millions de titres de la SGB), octroyés à la fois. En cas de succès, la surprise générale, ces deux décisions, la cour d'appel, seules de nombreux juristes belges, a donné en tout état de cause à la SGB, une légitime victoire psychologique et créé une incertitude juridique qui pourrait durer plusieurs mois, voire plusieurs années, à moins que les deux groupes en présence ne parviennent à s'entendre.

Il s'agit, en effet, de déterminer, dans un premier temps, à qui appartiennent réellement ces nouvelles actions. A la SODECOM, une société - écran amovible de la Société générale de Belgique, répond-on au siège de celle-ci. L'actionnaire de la SODECOM a d'ailleurs été profondément modifié ces derniers temps pour laisser la place à la Compagnie financière de Suez et aux Assurances générales - les leaders actuels du groupe des amis de la SGB - mais aussi à la Royale belge et à Electrofin, deux sociétés dont un des actionnaires principaux n'est autre que Albert Frère, le patron du groupe Bruxelles-Lambert. Ce qui pourrait faire de ce dernier un des détenteurs importants de titres de la SGB.

André Leyens, le patron de Gevaert, et Pierre Schrier, numéro un de la COBEPA, filiale belge de Paribas, tous deux membres de la nouvelle holding créée par Carlo De Benedetti (le Monde du 1^{er} mars), ne font pas de cette affaire un manifeste de la volonté de faire jouer l'option qui leur est décerné sur 10 des 12 millions d'actions nouvelles.

Un retour en arrière s'impose. Quelques jours après l'annonce de l'offre publique d'achat de Carlo De Benedetti, André Leyens avait pris la tête d'un groupe d'investisseurs qui, avec la bénédiction de la direction de la Générale de Belgique, s'était engagé à acquiescer ces 10 millions d'actions. Un contrat avait donc été conclu entre le patron flamand et René Lamy, le gouverneur de la Générale. André Leyens étant aujourd'hui passé « de l'autre côté », on comprend la volonté de la SGB de ne pas lui confier ses titres. Les tribunaux vont devoir se prononcer sur la nature exacte des engagements passés. En attendant, certains estiment que les nouvelles actions pourraient être mises sous séquestre.

La polémique s'exacerbe

Quel que soit le propriétaire potentiel de ces nouvelles titres, celui-ci devra attendre aussi, pour être définitivement certain de leur validité, qu'un tribunal se soit prononcé sur le fond, ce qui pourrait prendre de six mois à un an. Ce jugement sur le fond pouvant lui aussi faire l'objet d'un appel, la saga pourrait alors durer plusieurs années. A moins que les deux groupes ne parviennent à trouver un accord à l'amiable.

Les polémiques qui semblaient s'écrouler au fil de semaines tendent de plus en plus difficile à telle négociation. Ainsi la déclaration faite par le vicomte Davignon, directeur de la Générale, selon laquelle le groupe de Carlo De Benedetti ne posséderait que 40,5 % des titres, a été violemment contredite par l'entourage de l'homme d'affaires italien, qui affirme toujours au début 47,5 %. Pruve avancée par M. Etienne Davignon : les chiffres fournis par CERUS elle-même, la holding française de M. De Benedetti à la commission bancaire à la fin de la semaine dernière. Réponse de CERUS : pour des raisons techniques d'impression, ces chiffres ont été fournis avant que leurs « suivants » - dont on a connu toujours pas les identités - ne leur apportent des paquets d'actions supplémentaires.

JOSE-ALAIN FRALON.

	VARIATIONS (en %) AU COURS			
	Déc. 12 dernier mois (vs. 12/ jan. 87)	Déc. 6 dernier mois (vs. 29/ juil. 87)	Déc. 3 dernier mois (vs. 27/ oct. 87)	Déc. dernier mois (vs. 29/ déc. 87)
● ENSEMBLE	+2,4	+0,9	+0,4	+0,2
● ALIMENTATION (UC boisson)	+1,1	+0,7	+0,4	+0,1
Prod. à base de céréales	+3,5	+2,0	+1,3	+0,6
Vinifères de boisson	+2,6	+1,2	+0,8	+0,2
Port et charcuterie	+1,6	+0,5	-0,1	+0,0
Vol. lap. gib. prod. base viande	-0,6	+0,8	+0,5	+0,0
Produits de la pêche	+3,7	+1,7	+1,0	+0,6
Lait, fromages	+0,8	+0,1	+0,2	+0,3
Œufs	+3,8	+1,3	+0,5	-0,5
Corps gras et beurres	-1,9	-0,1	+0,0	-0,1
Agumes et fruits	+1,9	+0,8	+0,6	-0,2
Autres produits alimentaires	+2,3	+0,9	+0,4	+0,2
Boissons alcoolisées	+1,0	+0,2	+0,0	+0,1
Boissons non alcoolisées	-2,8	-2,4	-0,8	-0,2
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+0,9	-0,1	-0,2	-0,1
1) Habillement et textiles	+3,6	+1,7	+0,5	+0,1
Vêtements de dames	+3,6	+1,9	+0,7	+0,1
Autres vêtements et accessoires	+4,5	+2,4	+1,0	+0,2
Articles chaussants	+3,0	+1,7	+0,7	+0,0
Autres articles textiles	+2,4	+1,3	+0,0	+0,1
2) Autres produits manufacturés	+0,1	+0,5	+0,3	+0,2
Méubles et tapis	+3,2	+1,5	+0,9	+0,3
Appareils ménagers élect. et gaz	+0,5	-0,3	-0,4	+0,0
Autres art. équipement du ménage	+3,1	+1,0	+0,3	+0,3
Savons mén. produit entretien	+0,9	+0,4	+0,2	+0,1
Articles toilette et soins	+0,3	-0,5	+0,1	+0,1
Véhicules	+0,5	+2,5	+0,4	+0,4
Papeterie-librairie-journaux	+4,1	+2,2	+0,7	+0,4
Photo, optique, électroacoustique	-2,0	-3,0	-2,5	-0,4
Autres articles de loisirs	+3,5	+1,4	+1,0	+0,2
Combustibles, énergie	-3,8	-2,1	-2,1	-1,2
Tabacs, prod. manufact. divers	+3,3	+1,7	+0,1	-0,1
Produits manufact. secteur privé (1)	+2,1	+0,4	+0,4	+0,2
● SERVICES	+5,3	+2,3	+1,0	+0,7
Services relatifs au logement	+6,4	+3,1	+1,4	+1,3
Dont : loyers	+6,8	+3,5	+1,6	+1,6
Services de santé	+6,3	+2,7	+1,5	+0,8
Services de transport	+2,6	+1,5	+0,6	+0,5
Serv. d'utilisation véc. privé (3)	+3,8	+0,8	+0,4	+0,4
Serv. d'utilisation véc. privé (3)	+7,5	+3,1	+1,7	+1,2
Édific. café, rest., cantines	+6,3	+2,6	+1,2	+0,6
Autres services (4)	+2,5	+0,9	-0,2	-0,6
Services privés (5)	+6,3	+2,7	+1,3	+0,7

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en janvier 1988 à 169,1 contre 168,8 en décembre 1987.

- En rythme annuel sur les trois derniers mois (novembre, décembre, janvier), la hausse des prix est de 1,6 %.
- (1) Hors énergie.
 - (2) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de rasage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.
 - (3) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.
 - (4) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-école), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-ménagers, tirage de films, rediffusion TV, etc.
 - (5) Hors loyers, tarifs publics, santé.

1550 من الأصل

Marchés financiers

مقداد من الاموال

Selon M. James Baker

Toute nouvelle baisse du dollar serait « contre-productive »

Le niveau actuel du dollar offre aux Etats-Unis un avantage en terme de compétitivité et toute baisse supplémentaire de la devise américaine serait « contre-productive », a déclaré, devant la commission budgétaire du Sénat, le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker. Cette déclaration, l'une des plus fermes de M. Baker à ce sujet, devrait conforter les marchés financiers dans l'impression que Washington entend bien continuer à jouer la coordination des politiques économiques et monétaires avec les autres pays industrialisés.

M. Baker s'est même déclaré « satisfait » de l'attitude de Bonn, souvent critiquée dans un passé récent, et de Tokyo.

Son analyse sur l'amélioration des déficits du budget et du commerce extérieur parait, en revanche, optimiste si on la compare à celle du directeur général du Fonds monétaire international, M. Michel Camdessus. Intervenant devant l'« Overseas Development Council », un groupe privé de recherche sur le développement à Washington, M. Camdessus s'est inquiété de la persistance des importants déséquilibres des balances des paiements entre les Etats-Unis, le Japon et la RFA. Des déséquilibres qui vont durer « à moyen terme », selon les dernières projections du FMI.

Cette résistance aux corrections, en dépit des améliorations intervenues ces derniers mois, et le manque d'enthousiasme des investisseurs privés étrangers à financer plus avant les déficits américains doivent pousser Washington à poursuivre sur la voie des réductions du déficit budgétaire. Pour M. Camdessus, les Etats-Unis ne doivent pas se contenter d'instrument, allusion claire à une possible augmentation des impôts.

L'affaire Puget-Boscher

Les agents de change infligent un camouflet à la COB

La Chambre syndicale des agents de change a contredit la Commission des opérations de Bourse (COB) en demandant un avis contraire au sien à propos du rôle des charges Puget et Boscher sur le marché des obligations. La Redoute, voilà un an, le 5 février 1987, elle a même blanchi les accusés. Suite à une enquête minutieuse, la COB avait estimé que ces deux établissements avaient violé le principe de neutralité qu'ils doivent respecter lors d'achat de titres.

Le gendarme de la Bourse a donc demandé à la mi-janvier à la Chambre syndicale des agents de change de prendre des mesures disciplinaires contre les responsables de ces deux charges.

Cette demande n'a pas été sans provoquer une gêne chez les agents de change, qui ont horreur de juger leurs pairs, et encore plus publiquement. Il a fallu attendre un mois avant de connaître leur décision, pourtant prise le 3 février dernier.

Au terme d'un long communiqué qui reprend en détail les opérations réalisées le 5 février 1987 sur les titres La Redoute, la Chambre syndicale indique ne pas avoir « relevé de la part de l'une ou l'autre des charges de manquements à l'égard de leur client ou à l'intégrité du marché ». « Il est vrai, reconnaît-elle avec pudeur, que les deux charges ont enregistré ces opérations pour un compte qui n'a pas vocation à cet usage ».

Apparemment, donc, les deux agents de change sont totalement blanchis. Il faudra attendre un communiqué de la COB pour constater qu'il ne s'agit que d'une partie de la version officielle. Le jugement intégral de la Chambre syndicale des agents de change prévoit en effet des « menues ». Il demande le versement par la charge de M. Michel Puget et la somme de 490 000 F — correspondant aux bénéfices réalisés lors de

l'opération contestée par la COB, — qui sera mise à la disposition de la Banque Louis-Dreyfus, et le versement de 500 000 F par la société Alain Boscher à la Chambre syndicale, qui les reversera au Fonds de garantie prévu par la loi du 22 janvier 1988. « Rien ne dit que la Banque Dreyfus acceptera cette somme, que, dans ce cas, nous garderons », indique-t-on chez Puget. Cette charge, tout comme Boscher, malgré « la contribution volontaire demandée », s'estime satisfaite de la décision des agents de change. Ceci reprochant, quant à eux, à la COB d'avoir dévié l'intégrité de leur décision. Comment peut-on encore parler de transparence des marchés et de défense des petits porteurs ?

D. G.

Burlington soldé

Burlington Holding, société américaine, forte de soixante-dix usines, dont soixante hors des Etats-Unis, qui emploie quarante-trois mille salariés, se restructure. Après avoir racheté Burlington Industries, qui a accumulé 19 millions de dollars de pertes en 1987, le nouvel acquéreur a décidé de vendre certaines divisions et filiales.

Après la cession au français DMC d'une usine irlandaise et l'achat de la division « tissus de verre » par l'entreprise française Porcher Textile, c'est au tour de Masland Floorcovering, spécialisé dans les tapis, d'être mis en vente.

En outre, la société Holding a fait part de son intention de vendre sa division « fournitures pour automobiles » et sa division « tissus industriels ». Ce regroupement d'activités et la mise en place d'un plan de restructuration devraient permettre à Burlington de retrouver sa compétitivité.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SLIGOS

Un chiffre d'affaires en progression de 25 %
un bénéfice plus que doublé

Le conseil d'administration de SLIGOS, réuni le 1^{er} mars 1988 sous la présidence de G. BAUVIN, a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 1 974 MF, soit une croissance de + 24,7 % (dont 22 % à périmètre constant).

La marge nette de l'ensemble a fortement progressé et s'est établie à 3,1 % du chiffre d'affaires contre 3 % en 1986.

Le résultat net consolidé, part du Groupe, a plus que doublé par rapport à 1986 (32,3 MF) pour atteindre 76,3 MF.

Il en découle un bénéfice par action de 71 francs.

Le conseil proposera à l'Assemblée générale le versement d'un dividende de 21 francs, avoir fiscal inclus, au lieu de 9 francs l'année précédente.

Les perspectives pour l'exercice en cours sont encourageantes et laissent prévoir le maintien de la marge, appliquée à un chiffre d'affaires qui, compte tenu de la consolidation de CMG, devrait connaître une forte progression et être de l'ordre de 2 milliards de francs.



Le conseil d'administration d'AVENIR, réuni le 26 février 1988 sous la présidence de M. Philippe SANTINI, a examiné les premiers résultats de l'exercice 1987.

Le chiffre d'affaires consolidé sera de l'ordre de 1 827 MF, soit une progression de 11 %.

Au niveau social, le chiffre d'affaires sera de l'ordre de 918 MF, en progression de l'ordre de 10 %.

Le résultat consolidé, part du groupe, devrait être légèrement supérieur à 40 MF (+ 60 %), le résultat social étant de 47 MF. Au vu de ces résultats, le conseil proposera à l'Assemblée générale ordinaire de distribuer un dividende par action en substantielle augmentation.

En outre, le conseil a approuvé l'acquisition de la société MEDIAGONE, représentant un patrimoine de 380 passeaux sur la région de Lyon, et de la société VISION à Toulon, possédant un patrimoine de 240 passeaux situés dans le département du Var.

AVENIR a, par ailleurs, acquis les fonds de commerce de la société MORLIER composé de 1 360 passeaux répartis sur Bordeaux, la Côte basque, Toulouse, Perpignan, la région lyonnaise.

Ces opérations venant s'ajouter aux prises de contrôle des sociétés VOILQUE, BOULLE et AFFICHAGE 44 confortent le patrimoine de la société, notamment dans certaines grandes agglomérations.

NEW-YORK, 1^{er} mars ↓

Effritement

La Bourse de New-York s'est légèrement effritée mardi 1^{er} mars, après avoir atteint la veille son meilleur niveau depuis le krach d'octobre. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2 070,46, en baisse de 1,6 point. Quelques 201 milliards d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses : 814 contre 699, et 454 titres ont été inchangés.

Les investisseurs institutionnels ont profité de la hausse de presque 2 % lundi pour prendre une partie de leurs bénéfices. Mais le marché est resté ferme. La publication de l'indice composite des principaux indicateurs économiques américains, qui a reculé de 0,6 % en janvier, a été atténuée par la révision des chiffres de décembre. Initialement, en baisse de 0,2 %, cet indice s'est redressé à + 0,3 %.

Faut-il déduire de la résistance du marché que l'effet du 19 octobre dernier se dissipe. Certains analystes estiment que d'autres sont plus réservés. Tous s'accordent à penser que les OPA y sont pour beaucoup. Lundi 29, par exemple, les offres de rachat ont totalisé plus de 10 milliards de dollars (68 milliards de francs), dont 6,6 milliards de dollars (37 milliards de francs) pour la contre-OPA lancée par le contrat de grands magasins Federated Department Stores par R.H. Macy and Co.

VALEURS	Cours de 28 fév.	Cours de 1 ^{er} mars
Alcoa	48 3/4	47
Alpine (LAF)	76	75 1/4
Amstar	29 1/2	29 1/4
Bearing	47 1/2	47
Chico	24 1/2	25 1/8
Chrysler	43 1/4	43 1/8
Eastman Kodak	42 1/2	42 1/8
Exxon	42 1/2	42 1/8
General Electric	45 1/8	45 1/8
General Motors	72 1/4	71 1/4
IBM	117 1/2	117
ITT	48 3/4	48 1/2
Johnson & Johnson	54 1/4	54
Pfizer	34 1/2	34
Schlumberger	37 1/2	37
Texas Instruments	23 1/2	23 1/2
U.S. Steel	33 1/2	33 1/4
Veracorp	56 3/4	56 1/4

LONDRES, 1^{er} mars ↑

Hausse

Les valeurs ont consolidé leurs gains, mardi, au Stock Exchange. L'indice FT s'est apprécié de 0,6 % en terminant à 1 439,1. L'espoir d'une baisse de la fiscalité pourrait être démentie par le chancelier de l'Echiquier le 15 mars, lors de la présentation du budget, et, de nouveau, stimulé le marché. Dans le secteur des valeurs opéables, après la suspension respective de leurs cotations, les cours du constructeur aéronautique British Aerospace ont repris pour terminer en baisse, alors que ceux du groupe automobile Rover ont fortement progressé, après que le premier ait dévoilé ses intentions de rachat du second.

Metal Box, spécialisé dans les caisses en métal, a annoncé la conservation, et le chauffage central, a annoncé son intention de racheter pour 40 millions de livres la firme belge Heurck Beher, fabricant de radiateurs de chauffage central. Le groupe anglo-néerlandais Unilever a enregistré une hausse de 16 % de son bénéfice avant impôt pour l'exercice 1987, qui progresse à 1,2 milliard, contre 1,14 milliard de l'année précédente. Quant à la firme de produits agrochimiques et pharmaceutiques Fisons, elle a dégagé un bénéfice de 109,1 millions de livres, en progression de 28 %.

FAITS ET RÉSULTATS

Cinq OPE lancées par la Compagnie de Midi. La Compagnie de Midi, qui lance cinq OPE (offre publique d'échange) sur ses filiales (voir le Monde du 2 mars), souligne les avantages que pourront offrir les actions émises dans ces opérations destinées à protéger le groupe des OPA (offre publique d'achat) inamicales. Le Midi a notamment calculé les plus-values que les actionnaires dégoûteront s'ils répondent aux différentes OPE : 128,70 F par action pour les détenteurs de titres Immeubles Plaines-Moncau, 143,40 F par action pour Classe, 153,90 F par action pour les titres Entrepôts et magasins généraux de Paris, 64,90 F par action pour AGP et 197,10 F par action pour la Financière de Paris. Ces plus-values ont été calculées sur la base des cours des filiales le 18 février dernier, veille de la suspension des cotations, et d'un cours moyen du Midi au 1^{er} mars, qui s'élevait à 1 432 F, précise le Midi. Si une réponse positive à 100 % est faite à ces OPE, le nombre d'actions Midi à créer représenterait 3 042 000 actions nouvelles, portant à 17 368 000 le nombre d'actions Midi (+ 21 %).

Un contrat pour FURSIS en ECU. L'Union soviétique a signé son premier contrat en ECU, la monnaie européenne (du moins en ce qui concerne le secteur très concurrentiel des biens d'équipement) avec la firme suédoise Brisonneux et Lotz Marine (quatre cent vingt-cinq salariés), filiale du groupe Jeumont-Schneider. Un contrat qui porte sur la fabrication de treuils et de guindeaux, destinés à équiper cinq pétroliers en construction dans les chantiers navals de Kherson, sur la mer

PARIS, 2^{ème} mars ↓

Accélération de la baisse

Au fur et à mesure de la séance, la baisse s'est accélérée. Ce mouvement, qui a commencé à se manifester dès l'ouverture, a été accentué par un repli des valeurs de 1,5 % en moyenne. L'indice de tendance des valeurs industrielles a baissé de 2 %, pour clôturer la journée à - 2,30 %. A l'ouverture de ce repli, le rattrapage des OPA. Pour preuve, tous les titres des « cotés », comme DMC, Luchair ou Mid, figurent parmi les plus fortes chutes de la séance. A cela s'est ajoutée une certaine prudence des investisseurs, qui commencent à se demander quel sera le montant du déficit commercial de janvier, dont l'annonce est encore reportée. Et s'interrogent également sur l'issue de l'élection présidentielle. Quelle sera la réaction du marché lorsque, prochainement, M. François Mitterrand annoncera sa candidature ou sa non-candidature ? La tout se combine avec les prévisions des analystes sur graphiques, qui n'échangent par une descente de l'indice CAC sous le seuil des 300 pour s'établir aux alentours de 280.

Dans cette ambiance de doute, les institutionnels ont préféré ralentir leurs achats, de même que les étrangers. Tandis que les boursiers prennent connaissance de la surchaleur de France-tour sur les conditions de son OPA sur le marché de l'échange de la Bourse de Brongniart plus d'une centaine de salariés de la firme convoitée apportent leur soutien à l'opération, qui se présente avec un gain net de 710 000 francs au prix unitaire de 5 800 F.

Effet pervers des hausses boursières, le recul des titres Avenir constaté l'impossibilité d'assurer le report des positions en fin de la liquidation de Mérieux, la Chambre syndicale des agents de change a refusé les offres de rachat de la société Mérieux. Le titre est transféré au comptant et les vendeurs à découvert devront donc aller sur le marché pour dénouer ces opérations. Le prix fixé pour dénouer ces opérations est de 4 000 F par action Mérieux qui cotait avant sa suspension à 4 500 F.

La Bourse de Tokyo fait preuve d'une « santé de fer ». Mise à part la séance du mardi 29 février, voilà plus de quinze jours que le marché nippon progresse. Mercredi 2 mars, l'indice Nikkeï des 225 valeurs industrielles a gagné 0,9 %, à 2 682,85 yens, ce qui lui avait augmenté de 0,7 %. Depuis le 11 février, début de la période haussière, l'indice a progressé de 8 %, à 2 682,85 yens, ce qui lui avait augmenté de 0,7 %.

Enfin les employés de la charge Lavande poursuivent mercredi leur mouvement de grève, qui se traduit par des problèmes d'ordre salarial notamment.

Dans ce contexte, les investisseurs ont été très réservés.

TOKYO, 2^{ème} mars ↑

Résolue

La Bourse de Tokyo fait preuve d'une « santé de fer ». Mise à part la séance du mardi 29 février, voilà plus de quinze jours que le marché nippon progresse. Mercredi 2 mars, l'indice Nikkeï des 225 valeurs industrielles a gagné 0,9 %, à 2 682,85 yens, ce qui lui avait augmenté de 0,7 %. Depuis le 11 février, début de la période haussière, l'indice a progressé de 8 %, à 2 682,85 yens, ce qui lui avait augmenté de 0,7 %.

Enfin les employés de la charge Lavande poursuivent mercredi leur mouvement de grève, qui se traduit par des problèmes d'ordre salarial notamment.

Dans ce contexte, les investisseurs ont été très réservés.

VALEURS	Cours de 1 ^{er} mars	Cours de 2 ^{ème} mars
Aldi	529	536
Bédouin	1 400	1 430
Canon	1 180	1 180
Fuji Bank	2 900	2 970
Honda Motors	1 530	1 580
Manhattan Electric	2 340	2 410
Mitsubishi	1 940	1 940
Sony Corp.	4 940	5 000
Toyota Motors	2 240	2 310

PARIS :

Second marché (sélections)					
VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
AGP.S.A.	202,30	221,70 d	Loisirs Investiments	250	250
Amsted & Associés	380	370	Luzacq	150	150
Asystel	328	325	Martin Bouffard	280	280
B.A.C.	448	440	Moulin Michon	108,30	108,30
B. Demuy & Associés	380	375	Mutuelle Informat.	320	318
B.I.C.M.	620	623	Nalco	140	137
B.I.P.	474	481	NALM	465	460
Bolton Technologies	780	780	Novac	220	222,50
Bolton	880	880	Novel-Datam	580	580
Châles de Lyon	821	822	Obit-Legrand	307	308,70
Colson	638	618	Orb. Gest.Fin.	302	307
Cauff	418,80	420	Orb. Gest.Fin. (L. & F.)	100,30	100,30
C.A.T.C.	125,50	129,50	Orb. Gest.Fin. (L. & F.)	887	901
C.I.M.E.	900	900	Orb. Gest.Fin. (L. & F.)	1120	1120
C.E.P. Elect.	300	300	Orb. Gest.Fin. (L. & F.)	151,60	157,70
CEGLD	512	522	S.C.E.P.A.	88	128,60 d
CEGEP	145,50	146	S.E.P.	288	285
C.E.P. Communication	1210	1210	S.E.P. (L. & F.)	520	500
CEI Informatique	810	810	S.E.P. (L. & F.)	1100	1120
Chambre d'Opère	483,70	483,70	S.E.P. (L. & F.)	1210	1210
C.I.M.E.	311	311	S.E.P. (L. & F.)	974	972
Compt.	201	204	S.M.T. Gest.Fin.	200	202
Costume	476	465	Sodis	700	672
Dale	158	158	Sodis	188	188,80
Davenly	1180	1130	T.P.I.	184	186,20
Deville	630	640	Unilog	118	115
Devoch. Co. Invest.	126	122	Valco	425	442
Edison Bâtiment	388	388	Valco (L. & F.)	287,20	301
Edison Bâtiment	388	388			
Eclair Industrie	21,50	20,80			
Fluor	421	425			
Genetel	630	627			
Guy Dapagne	882	740			
L.C.C.	221	220			
IDA	181,10	180			
I.G.F.	120	116,20			
IC	131,90	129,50			
la Man. Syst.	184	184			
La Compagnie Elect.	238	241			
La Générale de l'Ind.	278	287			

Marché des options négociables le 1^{er} mars 1988

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Mars	Avril	Mars	Avril
Elf-Agip	240	24	38	2,48	-
Lafarge-Coppée	1 180	128	180	11	-
Michelin	160	30	37	1,60	8
MIF	1 280	250	320	12	85
Prêt	320	4,50	22	-	-
Prêt	928	65	138	29	65
Saint-Cobalt	440	10	38	-	-
Thomas-CSF	152	17	27	2	9,50

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 1^{er} mars 1988

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	104,25	103,15	102,85
Précédent	103,90	102,80	102,35

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 88	Sept. 88	Juin 88	Sept. 88
104	1,36	1,95	2,10	3,08

INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 5,7190 F ↓		PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1967)	
		29 fév. 1 ^{er} mars	
		Valeurs françaises	187,4 188,1
		Valeurs étrangères	184,5 184,4
		C ^o des agents de change (base 100 : 31 déc. 1961)	
		Indice général	386,5 386,9
		NEW-YORK (indice Dow Jones)	
		29 fév. 1 ^{er} mars	
		Industrielles	2 071,62 2 078,46
		LONDRES (indice Financial Times)	
		29 fév. 1 ^{er} mars	
		Industrielles	1 423,5 1 428,1
		Minés d'or	234 236,4
		Fonds d'Etat	96,26 96,47
		TOKYO	
		1 ^{er} mars 2 ^{ème} mars	
		Nikkeï Dow Jones	25 435,96 25 682,85
		Indice général	2 089,11 2 112,39

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ les	+ sans	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.
SE-U.	5,7125	5,7145	+ 22	+ 35	+ 45	+ 70
DM	4,5427	4,5480	- 62	- 37	- 185	- 240
Yen (100)	4,4638	4,4488	+ 184	+ 134	+ 223	+ 287
DM	3,3838	3,3864	+ 184	+ 121	+ 208	+ 275
Franc	3,9145	3,9167	+ 89	+ 89	+ 125	+ 178
FB (100)	16,1873	16,1999	+ 128	+ 283	+ 242	+ 383
ES	4,8929	4,8973	+ 281	+ 283	+ 373	+ 483
L (1 000)	4,5982	4,5955	- 137	- 94	- 257	- 379
E. Escap.	18,1318	18,1484	- 167	- 127	- 236	- 329

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	MINTEL
3 Les États-Unis et les tensions au Panama. 4 Liban: les deux fonctionnaires de l'UNRWA libérés. 5 Sénégal: les troubles après les élections. 8 Le sommet extraordinaire de l'OTAN à Bruxelles.	9 L'élection cantonale de Lille. 9 et 10 La préparation de l'élection présidentielle. — La voyage de M. Mitterrand en Bretagne.	12 L'affaire du coma dépassé d'Amiens: quelle sanction, quelle faute? — Le procès des médecins de Poitiers. 13 L'affaire Luchaire: le mystère Dubos ou l'énigme de la « couverture politique ».	15-16 Un bilan culturel du septennat. 17 Cinéma: Clint Eastwood à la recherche des diables bleus. 27 Communication.	28 Le printemps de la Bourse de Tokyo. 29 Un entretien avec M. Marchelli, président de la CFE-CGC. — La « suicide » du Point Mulhouse. 30-31 Marchés financiers.	Abonnements 8 Annonces classées 28 et 27 Carnet 24 Météorologie 24 Mots croisés 24 Radio-télévision 23 Expositions 18 Spectacles 19	● Chaque matin : 10 h 30 le mini-journal. JOUR ● Abonnez-vous au Monde par minitel. ABO ● Tous les jeux du Monde. JELIX Actualité, International, Baux, Campus, FNAIM, Télémarket. 3615 Taper LEMONDE

Le colloque « Étudiants-universités-entreprises » à la Sorbonne

M. François Mitterrand rend hommage aux programmes d'échanges européens

Le colloque « Étudiants-universités-entreprises : l'Europe de demain », organisé le mercredi 2 mars à la Sorbonne avec la Commission des Communautés européennes, a été inauguré par un message du président de la République, lu par M. Marc Boudier, chargé de mission à l'Élysée.

« J'avais répondu positivement à l'invitation des organisateurs de ce colloque », a affirmé M. Mitterrand. Il s'agit de la jeunesse, de l'éducation, de l'Europe. Comment ne pas être sensible à ces thèmes qui sont au cœur de notre avenir et au souci des initiateurs de cette rencontre de présenter à l'opinion, et d'abord à ceux qui sont au premier chef concernés, les premières réalisations des programmes Comett et Erasmus ?

« Mes obligations internationales en ont décidé autrement. À l'heure de nos débats, je serai à Bruxelles, mais je voudrais par ce message vous dire combien il me paraît en effet nécessaire de rendre hommage à ces deux programmes et d'en amplifier l'écho. Comett, c'est la coopération entre l'enseignement supérieur et les entreprises ; Erasmus, ce sont les échanges d'étudiants entre les universités. Il en a fallu de la volonté pour passer au travers des budgets et donner vie à cette ambition d'ouverture et de contacts. Mais l'Europe est à ce point, créer un espace qui soit aussi intellectuel et humain et pas seulement économique ou financier.

« Voilà, cela commence à se faire et la France n'est pas en reste. On la dit repliée sur elle-même et c'est pourtant elle qui, déjà, a déposé le plus de dossiers, pris les initiatives les plus nombreuses. Que ceux qui

ont saisi ces instruments en soient remerciés. Ils contribuent ainsi à la construction de l'Europe, et tous les jours, à l'émergence d'une conscience européenne sans laquelle l'édifice ne serait pas achevé.

« Je vois dans votre colloque le signe d'une double vitalité, celle de la France, de ses universités, de ses professeurs, de ses étudiants ; celle de l'Europe qui, malgré les obstacles, va son chemin vers le siècle qui vient.

« Je souhaite plein succès à vos travaux, j'en apprécie le sens, j'en espère des effets pour que l'Europe ne manque pas les rendez-vous qu'elle s'est fixés à elle-même. »

M. Monory défend l'égalité des chances

Intervenant en fin de matinée, M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, a évoqué les différents défis qui doivent être relevés par l'Europe, à l'approche de 1992, en insistant sur le caractère « volontariste » des changements à opérer.

« Il est urgent, selon lui, de doter l'appareil éducatif des moyens nécessaires pour permettre au plus grand nombre de suivre une formation permanente. » La mobilité devrait « presque devenir institutionnelle ». L'apprentissage des langues vivantes devrait être intensifié, et introduit à l'école primaire.

« Il nous faudra embaucher trois cent mille enseignants d'ici l'an 2000, a déclaré le ministre. L'éducation nationale sera alors le principal employeur-recruteur des prochaines années. »

M. Monory a présenté l'égalité des chances comme un objectif primordial. « Dans notre société, a-t-il dit, personne ne devrait être écarté du circuit de la formation pour des raisons matérielles. »

(Lire notre supplément « Campus ».)

Jean-Pierre Joulin restructure la rédaction d'Europe 1

Il n'aura pas fallu une semaine à Jean-Pierre Joulin, nouveau patron de l'information d'Europe 1, pour restructurer la rédaction de la radio.

Alain Duhamel devient « conseiller éditorial », autrement dit, explique-t-il, garant de l'objectivité et de l'ouverture de l'antenne, mais son « compère » du « Club de la presse », Gérard Carreyrou, directeur de l'information jusqu'à la semaine dernière, quitte la station.

Un petit aréopage aux allures de cabinet entoure Jean-Pierre Joulin, qui le qualifie de « cellule de réflexion » : outre Alain Duhamel, André Dumas (coordonnateur de l'antenne), Charles Villemave (conseiller pour les opérations spéciales) et Catherine Nay (rédactrice en chef politique). Le service société est confié à Stéphane Paoli, qui y développera de nouvelles rubriques, tandis que le service économique sera étoffé. Un éditorial très court prendra place chaque jour dans le journal de 8 heures, conçu à tour de rôle par Claude Imbert, Catherine Nay, Serge Joly, Charles Villemave et Jacques Julliard, et précédera l'interview quotidienne (8 h 20) de Jean-Pierre Elkabbach. Enfin, un dispositif spécial élections organisé avec la COFREMCA donnera la parole aux auditeurs pendant toute la campagne.

A. Co. Ph. L.

Au conseil des ministres

M. Balladur envisage pour l'avenir des privatisations « progressives »

M. Édouard Balladur a présenté au conseil des ministres, le mercredi 2 mars, une communication faisant le bilan et traçant les perspectives de la politique de privatisation. Le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a indiqué qu'au 31 décembre dernier, le compte d'affectation des produits de la privatisation avait enregistré 71 milliards de francs de recettes au titre des années 1986 et 1987.

Selon M. Balladur, les modalités de la privatisation ont assuré le strict respect des intérêts patrimoniaux de l'État et préservé le caractère national des plus grandes entreprises, en même temps que leur indépendance, grâce aux groupes d'actionnaires stables. Elles ont permis, en outre, de développer, selon le ministre d'État, un vaste actionariat populaire. M. Balladur a souligné que, malgré la crise boursière, plus de 65 % des souscripteurs nationaux ont conservé leurs titres, lesquels « ont retrouvé en moyenne leur valeur initiale ».

M. Balladur estime toutefois que ces modalités ne sont pas intangibles. Il envisage, par exemple, que la part de 10 % du capital réservée aux salariés soit augmentée, que la part du capital offerte à l'étranger soit cédée de préférence à des actionnaires stables et

enfin que, « dans certains cas, les entreprises soient privatisées progressivement ».

M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement, qui rendait compte de la réunion du conseil des ministres, a rapporté ensuite la communication de M. André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement, sur le travail législatif des deux années écoulées depuis mars 1986.

[Le ministre d'État, par sa déclaration du 2 mars, répond à la proposition exprimée notamment par M. René Thomas, président de la BNP (le Monde du 17 février), qui s'était étonné de la « préférence des actionnaires progressifs de son établissement. Dans une communication, M. Balladur écrit : « On peut envisager que la part de 10 % réservée aux salariés soit augmentée, que le placement des titres à l'étranger des entreprises soit encouragé, que dans certains cas les entreprises soient privatisées progressivement. »

Sur ce dernier point, M. Thomas avait suggéré « une couverture partielle, progressive, du capital (de la BNP) ». « Une première étape pourrait être la conversion de ses certificats d'investissement en actions », avait-il précisé [20 % du capital de la BNP]. Une telle opération permettrait, à des entreprises devenues sociétés privées, de mener des alliances avec des entreprises étrangères par échange de titres. M. Balladur n'était jusqu'à présent vivement opposé à de telles modalités, étant hostile à la présence d'entrées publiques et privées dans le capital des entreprises. — E.L.]

La Commission européenne veut réduire le soutien aux viticulteurs

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La Commission européenne a soumis, mercredi 2 mars, aux gouvernements de la CEE une proposition qui aurait pour résultat de réduire considérablement le soutien accordé par la Communauté aux producteurs de vin. Cette proposition, faite dans la foulée du Conseil européen de Bruxelles, risque d'être très mal accueillie en France, en Espagne et en Italie.

Chaque année, la Commission européenne fixe les quantités de vin devant faire l'objet d'une distillation obligatoire. Il s'agit des quantités excédentaires. Elles sont, en général, de l'ordre de 20 à 30 millions d'hectolitres par an. Jusqu'à présent, le prix payé se situe entre 40 % et 50 % du prix d'orientation.

La Commission propose de limiter cette indemnité de soutien à une quantité égale à 10 % des débouchés normaux du vin, soit seulement 10 millions d'hectolitres environ. Pour les quantités faisant l'objet d'une distillation obligatoire au-delà de ce seuil, les viticulteurs ne toucheraient plus d'indemnité. C'est là une mesure très radicale, que M. Chirac a cherché à éviter, lors du Conseil européen de Bruxelles, en demandant que soit ouvert le débat sur certains mécanismes de stabilisation agricole, qui n'avaient pas été examinés pendant la session, demande qui a été rejetée.

En Azerbaïdjan

Les troubles ont fait des morts et des blessés

Moscou (Reuter). — Les incidents inter-ethniques entre Arméniens et Azerbaïdjanais, qui ont eu lieu le dimanche 28 février dans la ville de Soumgait, en Azerbaïdjan, ont fait plusieurs morts et blessés, a révélé, le mercredi 2 mars, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guernassimov.

« Il y a eu plusieurs victimes. Pas beaucoup, mais plusieurs », a-t-il dit, sans préciser leurs nationalités. Une enquête criminelle est en cours, a-t-il ajouté.

(Lire nos autres informations page 4.)

● M^{me} Bernadette Chirac se rendra du 7 au 9 mars en Guadeloupe à l'invitation de M^{me} Lucette Michaux-Chery, secrétaire d'État chargée de la francophonie.

● Le PC martiniquais soutient M. Lajoie. — Au cours de la réunion de son comité central, le mercredi 24 février, le Parti communiste martiniquais (PCM) a décidé, à l'unanimité, d'appeler à voter pour André Lajoie au premier tour de l'élection présidentielle. Dans un communiqué, rendu public à Paris, dimanche, le PCM indique, par ailleurs, qu'il appellera, au second tour, à « assurer le victoire du candidat de gauche en votant pour ce dernier » afin « de barrer la route à la politique antisocialiste et colonialiste de la droite ». Le Parti communiste guadeloupéen (PCG) a déjà annoncé son soutien au candidat du PCF (le Monde du 24 février).

Sur le vif

Divorce : mode d'emploi

Ça va chez vous ? Votre ménage et tout ça ? Non ? Ça tire un peu ? Il ou elle commence à vous taper sur les nerfs, et vous vous demandez ce que vous avez bien pu lui trouver quand vous avez eu la fâcheuse idée de lui donner le double de vos clés. Bon, bon alors j'ai ce qu'il vous faut. Un petit bouquin marron de Dan Greenburg et Suzanne O'Malley, très bien traduit de l'américain : Comment éviter l'amour et le mariage. Là, d'accord, c'est trop tard, vous êtes déjà mariés, mais j'ai vu vous donner deux, trois conseils pour vous en sortir.

Au lit : ne vous couchez jamais sans votre provision de biscottes. Ayez les pieds glacés. Attendez qu'il (elle) s'éteigne pour allumer la télé. Plein son. Vous avez bien le droit de regarder le film du club, le générique de fin, le bonsoir de la speakerine, le logo de la chaîne et, pourquoi pas, le neige. Entortillez-vous dans la couette en le (la) laissant cailler de froid. Et si tout ça ne suffit pas, pénez.

En voiture : évitez de critiquer un façon de conduire. Contentez-vous de vous installer à la place

du mort et de multiplier les trassissements, sursauts, flânes d'angoisses et cris étouffés en écartant frénétiquement un frein imaginaire. Ne lézardez pas sur la petite phrase qui lui ira droit au cœur, du genre : Chérie, je crois que tu es encore ton cignotant. Tu es sûr(e) que tes phrases sont bien réglées ? Il pleut, tu mets pas ton essuie-glace ?

En biblique : apprenez à déramer une scène au quart de tour. Saluez n'importe quelle occasion. Exemples empruntés à la météo. Lui : Quelle belle journée ! Vous : Ah bon ! On peut savoir en quoi ? Elle : Tu crois qu'il va pleuvoir ? Vous : Ouais, ça que j'en sais. Je dois prévoir le temps, en plus ? Lui : Il fait assez chaud pour toi ? Vous : C'est interdit d'être frioteuse, hein ? Ben, dieu, c'est un crime ?

Si tout ça ne suffisait pas à torpiller votre couple, achetez ce manuel et potassez-le vite fait, avant la sortie en librairie du deuxième tome : Comment transformer son divorce en succès.

CLAUDE SARRAUTE.

Framatome surenchérit sur l'OPA de Schneider

La bataille à coups de milliards autour de Télécom continue : Framatome, campé dans son rôle de « chevalier blanc », a décidé, le mardi 2 mars, de surenchérir sur la dernière offre de Schneider (5 500 F l'action) et propose d'acheter 710 000 titres (45,1 % du capital) au prix farouchement de 5 800 F ! Parallèlement, le constructeur de chaudières nucléaires a déposé une demande en référé pour obtenir la levée du séquestre qui frappe 145 000 titres Télécom (9 % de capital) détenus par Cofitel à la suite d'une décision prise le 23 février par le tribunal de commerce de Paris (le Monde du 25 février).

Framatome est donc prêt à payer 4,19 milliards de francs, auxquels s'ajoutent 500 millions de francs pour entrer en possession des 145 000 titres détenus par Cofitel. La valeur totale de Télécom dépasserait alors les 9 milliards de francs ! Une somme vertigineuse, qui s'éloigne de plus en plus des réalités industrielles et illustre un des effets pervers des OPA « hostiles » (le Monde daté 28-29 février).

On a vu, le mardi 1^{er} mars, un avant-goût d'un autre effet pervers de ces attaques hostiles contre une entreprise : le personnel de Télécom, qui refuse, depuis le 4 février, l'OPA de Schneider, a cessé le travail, rompant avec soixante-quatre ans de paix sociale ininterrompue. Dans un certain désordre, l'intersyndicale (Confédération autonome du travail, Forces ouvrières et CGC) avait appelé à la grève générale pour mercredi. Alors que les débrayages se multipliaient dans les usines, plusieurs centaines de salariés ont défilé en voiture dans les rues de Paris pour protester contre l'OPA de Schneider et soutenir la contre-OPA de Framatome.

Par ailleurs, les salariés de Télécom seraient prêts, pour atténuer le coût de l'opération pour Framatome, à consentir un effort qui prendrait la forme d'heures ou de journées de travail supplémentaires et gratuites.

On ne connaît pas encore la réaction du président de Schneider, M. Didier Pinesau-Valencienne. In-t-il plus loin encore ou jetera-t-il l'éponge ? Schneider, qui a lancé la première OPA contre Télécom, a déclaré officiellement 12,1 % de capital de l'entreprise, qu'il a acquis avant le 4 février. Mais une de ses sous-filiales, la COPAREC, aurait également une option sur 34 870 titres (2,2 % du capital), prise il y a quelques semaines. En outre, on a noté que 205 301 actions Télécom ont changé de main, le mardi 1^{er} mars, à la Bourse de Paris, au prix de 5 505 francs, à l'occasion de la reprise des cotations. Schneider les a achetées, portant ainsi sa participation dans Télécom à 24,47 %.

FRANÇOISE VAYSSÉ.

L'ANGLAIS POUR TOUS
Pour moins de 250 F
Vous pourrez apprendre l'anglais ou vous perfectionner avec LES COURS DE LA BBC
Deux cassettes et un livre avec applications en français
Documentation gratuite : ÉDITIONS BBC OMNIVOX (M) 8, rue de Serli, 75008 Paris Tél. (1)43-59-80-05

ENTRAÎNEMENT CARNEGIE®
Expression Orale et Relations Humaines



Sachez mieux communiquer

- Augmentez votre maîtrise en entretien, en réunion et en public.
- Améliorez votre qualité de contact, votre influence, votre rayonnement.

Conférences d'information : PARIS : 3, 4, 7 Mars, 33, av. de Wagram, 19 h.

à noter !

ENTRAÎNEMENTS CARNEGIE® leader mondial de la formation continue. Présente en France par GMD Weyss Société Civile de Formation (1)33.54.81.05.

MON ROYAUME POUR CE PRIX-LÀ !



24 900 F HT
Un Macintosh SE DD 20 Mo et une Image writer II.

INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières

26, rue du Renard Paris 4^e • 42.72.26.26
64, av. du Prado Marseille 6^e • 51.37.25.03

Jusqu'au 10/03/88

Le numéro du « Monde » daté 2 mars 1988 a été tiré à 499 799 exemplaires



LE BON CÔTÉ DE LA DÉCORATION CHEZ RODIN LES PRIX !
35, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

A C D E F G H

AMÉRIQUE

LE GUIDE DU VOYAGE EN AMÉRIQUE
est paru (et il est gratuit) IL COMPREND :

- Tous les vols à prix réduits (exemples au 1-1-1988)

NEW YORK 1.980 F A/R.
LOS ANGELES 3.300 F A/R.
MIAMI 2.900 F A/R.
MONTREAL 2.200 F A/R.
HONOLULU 5.680 F A/R.
MEXICO 4.685 F A/R.

- La location de voiture et camping-car.
- Les transports intérieurs.
- Les tarifs d'hôtels.
- Des circuits à la carte et en groupe.
- Des tours insolites.
- Des renseignements pratiques.

Recevez notre brochure contre 8 F en timbres

PACIFIC HOLIDAYS : 45.41.52.58
34, av. Général-Lacaze, 75014 Paris - M^o Mouton-Duvernet

سكنا من الأصل